

Charles de Gaulle

et le prélude de la guerre d'Indochine

Du 18 juin 1940 au 19 janvier 1946

Le résultat de la politique indochinoise du général de Gaulle est-il la guerre ?

Sofie Elisabeth Oraug-Rygh

Mémoire de master

Département des études de littérature, de civilisation et des langues européennes

Faculté des Sciences humaines

Directeur du mémoire : Svein Erling Lorås

Université d'Oslo

Automne 2008

Remerciements

Je tiens à remercier tout d'abord ma maman pour m'avoir appris à aimer la France et pour m'avoir donné la chance d'apprendre la langue française. Un grand merci aussi à mon père qui m'a laissé aller en France très jeune. A tous mes amis de mon séjour à Nice, à mes amis bretons en Argenton et à Paris, à tous mes amis francophones et à tous mes profs de la langue française à l'école, merci pour votre aide et vos grands efforts pour m'apprendre le français. Ce mémoire a été possible grâce à ma mère, à Gunnar Moen, à Joachim Ruge et surtout à mon directeur de mémoire Svein Erling Lorås. Sans lui je n'aurais pas fait ces études.

Je voudrais également remercier mon mari Finn pour sa patience et aussi ma petite fille Josefine, tu es la grande joie de ma vie.

Oslo, le 23 octobre 2008

Abréviations

CDEF - Conseil de Défense de l'Empire français

CFNL - Comité de la France libre

Dong Minh Hoi - Viet Nam Cach Menh Dong Minh Hoi

FIC - French Indo China

FNL - Front national pour la libération du Sud Viêt Nam

GPRF - Gouvernement provisoire de la République française

OSS - Office of Strategic Services

PCI - Parti Communistes Indochinois

RDV - la République démocratique du Vietnam

RIC - Régiment d'Infanterie Colonial

SEAC - South East Asia Command

SR - Service de renseignements

SREO - Service de Renseignement d'Extrême-Orient

URSS - Union des républiques socialistes soviétiques

Vietminh - Viet Nam Doc Lap Dong Minh

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	6
1.1 LE PRELUDE DE LA GUERRE	6
1.2 LE PROBLEME	7
<i>1.2.1 Les conclusions de Turpin.....</i>	<i>7</i>
<i>1.2.2 La période du 18 juin 1940 au 20 janvier 1946</i>	<i>8</i>
1.3 LE PLAN DU MEMOIRE	9
1.4 UNE ANALYSE GENERALE DE LA LITTERATURE SUR LA GUERRE D'INDOCHINE.....	10
1.5 UNE PRESENTATION DE LA METHODE ET DES SOURCES UTILISEES DANS LE MEMOIRE	11
<i>1.5.1 Le problème méthodologique</i>	<i>13</i>
1.6 QUI EST DE GAULLE EN 1940 ?.....	14
CHAPITRE 2 : L'INDOCHINE FRANÇAISE PENDANT LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE	15
2.1 INTRODUCTION	15
2.2 LA PHASE INITIALE – DE CATROUX A DECOUX, LA PERTE DE L'INDOCHINE.....	15
<i>2.2.1 L'accord avec le Japon</i>	<i>16</i>
<i>2.2.2 Demande d'aide américaine et britannique contre le Japon.....</i>	<i>17</i>
<i>2.2.3 Le départ de Catroux – rappel ou départ volontaire ?.....</i>	<i>17</i>
<i>2.2.4 L'arrivée de Decoux</i>	<i>19</i>
<i>2.2.5 Les premières réflexions du Général</i>	<i>20</i>
<i>2.2.6 Conclusion</i>	<i>22</i>
2.3 LA STRATEGIE DIPLOMATIQUE DU GENERAL DE GAULLE	22
<i>2.3.1 La Chine.....</i>	<i>23</i>
<i>2.3.2 Les Français à Tchoung-King</i>	<i>23</i>
<i>2.3.3 De Gaulle et la Chine officielle</i>	<i>25</i>
<i>2.3.4 Les Etats-Unis.....</i>	<i>26</i>
<i>2.3.5 Avant Pearl Harbor</i>	<i>27</i>
<i>2.3.6 Après Pearl Harbor.....</i>	<i>27</i>
<i>2.3.7 La reconnaissance</i>	<i>30</i>
<i>2.3.8 Conclusion sur la stratégie diplomatique.....</i>	<i>31</i>
2.4 LA STRATEGIE FRANCO-FRANÇAISE	31
<i>2.4.1 Avant l'été 1943</i>	<i>32</i>
<i>2.4.2 Après l'été 1943.....</i>	<i>33</i>
<i>2.4.3 La déclaration du 8 décembre 1943</i>	<i>33</i>
<i>2.4.4 La lettre du 29 février 1944</i>	<i>34</i>
<i>2.4.5 Le plan de défense pour l'Indochine.....</i>	<i>37</i>
<i>2.4.6 Conclusion sur la stratégie franco-française.....</i>	<i>38</i>
2.5 CONCLUSION.....	38
CHAPITRE 3 : L'INDOCHINE FRANÇAISE APRES LE COUP JAPONAIS	40
3.1 INTRODUCTION	40
3.2 LA DECLARATION DU 24 MARS 1945	40
<i>3.2.1 Les réactions immédiates au coup japonais.....</i>	<i>41</i>
<i>3.2.2 La déclaration du 24 mars.....</i>	<i>42</i>
<i>3.2.3 La déclaration dans son contexte.....</i>	<i>45</i>
3.3 LE CORPS EXPEDITIONNAIRE	47
<i>3.3.1 Les corps expéditionnaires – la phase préparatoire.....</i>	<i>48</i>
<i>3.3.2 La bombe qui a tout changé</i>	<i>49</i>
<i>3.3.3 Le retour.....</i>	<i>51</i>
3.4 L'EVOLUTION AU VIETNAM – UNE REVOLUTION.....	53
<i>3.4.1 Ho Chi Minh et la Révolution vietnamienne</i>	<i>54</i>
<i>3.4.2 De Gaulle et la Révolution vietnamienne</i>	<i>58</i>
3.5 L'EQUIPE DU GENERAL EN INDOCHINE	58
<i>3.5.1 L'amiral d'Argenlieu.....</i>	<i>59</i>
<i>3.5.2 Le général Leclerc</i>	<i>60</i>
<i>3.5.3 La tâche de Jean Sainteny.....</i>	<i>62</i>
3.6 LA VISION POLITIQUE DU GENERAL DE GAULLE – LA SOLUTION VINH SAN	63
<i>3.6.1 Evolution politique du général de Gaulle</i>	<i>64</i>
<i>3.6.2 L'absence d'un leader</i>	<i>65</i>
<i>3.6.3 Les ambitions politiques du Prince et le général de Gaulle</i>	<i>67</i>
<i>3.6.4 Le réalisme du projet Vinh San.....</i>	<i>69</i>

3.7 CONCLUSION.....	70
CHAPITRE 4 : L'INDOCHINE FRANÇAISE DANS UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE	72
4.1 INTRODUCTION	72
4.2 LA VICTOIRE DES ANTI-IMPERIALISTES – LES ETATS-UNIS COMME SUPERPUISSANCE	73
4.2.1 <i>Roosevelt, l'Indochine et le trusteeship</i>	73
4.2.2 <i>Les discussions américaines pendant la guerre</i>	77
4.2.3 <i>L'attitude britannique</i>	80
4.2.4 <i>L'évolution de Roosevelt</i>	82
4.3 LE GENERAL DE GAULLE DANS LE MONDE NOUVEAU	84
4.3.1 <i>Le général de Gaulle et le trusteeship</i>	84
4.3.2 <i>Le général de Gaulle et Truman</i>	87
4.4 HO CHI MINH ET LES AMERICAINS	88
4.4.1 <i>Les Américains et Ho</i>	89
4.5 CONCLUSION.....	91
CHAPITRE 5 : CONCLUSION	93
5.1 LA POLITIQUE DU GENERAL EN 1945 EST IL A JOUR ?	93
5.1.1 <i>L'insuffisance des déclarations du 8 décembre 1943 et du 24 mars 1945</i>	93
5.1.2 <i>La puissance nationale</i>	96
5.1.3 <i>Quelle indépendance ?</i>	96
5.2 LE RESULTAT DE LA POLITIQUE DE CHARLES DE GAULLE EST-IL DONC LA GUERRE ?	97
CHRONOLOGIE.....	100
BIBLIOGRAPHIE.....	105
PHOTOS.....	110
ANNEXES	117
LA DECLARATION DU 8 DECEMBRE 1943	118
LA DECLARATION DU 24 MARS 1945	119
DECLARATION D'INDEPENDANCE DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU VIET-NAM (HANOI, 2 SEPTEMBRE 1945).....	122
LES 14 POINTS DE WOODROW WILSON DU 8 JANVIER 1918	125
L'APPEL DU 18 JUIN 1940	128
LE CHARTE ATLANTIQUE.....	129

Chapitre 1 : Introduction

La guerre d'Indochine est une guerre très peu connue en Norvège, aussi en France. Souvent nous l'appelons la guerre inconnue ou la guerre oubliée. Quand nous parlons de guerres coloniales en France, c'est surtout à la guerre d'Algérie que nous pensons. Quand nous parlons de guerre et du Vietnam nous pensons presque tous à la guerre américaine et quand nous pensons à des conflits chauds de la Guerre froide c'est plutôt à la guerre de Corée ou des guerres civiles en Afrique. Or la guerre d'Indochine a été la première guerre coloniale et aussi la première guerre chaude de la Guerre froide. Elle a été l'avant-coureur de conflits et de guerres coloniales qui viendront. Elle a été aussi la mère de la fameuse guerre du Vietnam américaine. Aujourd'hui, plus de 60 ans après le début de cette guerre, nous nous posons toujours des questions sur l'origine, la conduite française et la fin de cette guerre.

La guerre d'Indochine est intéressante sur plusieurs plans ;

- Le plan international : Comment ce petit pays du Vietnam est-il devenu une pièce importante dans le grand jeu géopolitique des grandes puissances pendant et après la Deuxième Guerre mondiale ?
- Le plan franco-français : Quel rôle le Vietnam et l'Indochine française ont-ils joué dans le redressement de la France après la Deuxième Guerre mondiale ?
- Le plan colonial : Comment la guerre d'Indochine a-t-elle été le premier coup qui a fait éclater l'Empire français ?

Dans ce mémoire nous ne pouvons pas traiter tous ces thèmes, mais nous les aborderons tous quand nous essayons de répondre à la grande question du mémoire : La politique de Charles de Gaulle a-t-elle abouti à la guerre ?

1.1 Le prélude de la guerre

La guerre d'Indochine a commencé le 19 décembre 1946 après six ans de troubles dans la région. Pendant la Deuxième Guerre mondiale Indochine était sous le contrôle administratif du gouvernement de Vichy et sous le contrôle militaire du Japon, et hors de l'influence de la France libre et du général de Gaulle. En mars 1945 les Japonais ont décidé de prendre le contrôle de toute l'Indochine et d'éliminer la présence française. Les pays de l'Indochine, le

Laos, le Cambodge et le Vietnam, ont proclamé leur indépendance après le coup japonais. Au cours du mois d'août 1945 le Vietnam a vécu la révolution et le 2 septembre, Ho Chi Minh, le dirigeant de la révolution, et son mouvement indépendantiste, le Viet Minh, ont proclamé la République démocratique du Vietnam. Mais le 12 septembre les Français sont revenus au Vietnam et avant la fin de l'année la majeure partie du territoire indochinois était sous le contrôle de la France.

1.2 Le problème

Dans ce mémoire nous allons essayer d'analyser la politique indochinoise du général de Gaulle depuis son appel de Londres le 18 juin 1940 jusqu'au 20 janvier 1946, quand il a quitté son poste de président du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF)¹, et nous allons essayer de voir si cette politique est une politique de son temps, même un peu avant-garde, ou une politique anachronique qui a abouti à la guerre d'Indochine. Nous allons replacer la politique de l'homme du 18 juin dans un contexte national, à la veille de la libération et au début de la reconstruction du pays et de l'Empire, et dans un contexte mondial, pendant et après la Deuxième Guerre mondiale.

En 2005, l'historien Frédéric Turpin, a publié le livre *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*. Dans ce livre Turpin a l'ambition de réexaminer les idées du général de Gaulle par rapport aux relations franco-indochinoises. Il cherche à analyser la politique du général de Gaulle et des gaullistes dans la période 1940-1956, la politique du général de Gaulle au pouvoir et l'influence des gaullistes sur la politique indochinoise française dans l'opposition.²

Dans ses conclusions, Turpin dit que la politique du général de Gaulle et la déclaration de 24 mars se sont révélées complètement dépassées après la Deuxième Guerre mondiale.³ Nous allons tenir compte des conclusions de Turpin pour réexaminer la politique du Général.

1.2.1 Les conclusions de Turpin

Turpin a dans ses conclusions surtout mis l'accent sur la déclaration gouvernementale du 24 mars 1945 sur l'Indochine et son insuffisance. Il juge la politique du général de Gaulle réactionnaire et rigide. Turpin trouve de Gaulle trop lié à la notion de puissance nationale et

¹ Formé le 3 juin 1944 par de Gaulle

² Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, Les Indes Savantes, Paris, 2005, pp. 13-14

³ Ibid. p. 570

qu'il a, avec la majorité de la classe politique française, vu les territoires d'outre-mer comme un instrument fondamental pour le redressement du pays. Turpin ne doute pas que de Gaulle en théorie était pour les droits et libertés des autochtones, mais qu'il les a ignorés quand ces droits étaient contraires aux intérêts de la France.⁴ Selon Turpin la politique et les promesses du Général n'étaient donc pas les libérales. Turpin écrit dans son livre :

« Certain crurent bon de décrire un de Gaulle très libéral, allant même jusqu'à accepter l'indépendance du Vietnam sous la direction du prince Vinh San en décembre 1945. »⁵

Mais selon Turpin il faut se demander quelle indépendance ? Selon lui l'historien doit s'interroger sur le mot « indépendance ». Selon Turpin nous ne pouvons pas parler d'indépendance dans le cadre d'une Union française.⁶

1.2.2 La période du 18 juin 1940 au 20 janvier 1946

Nous allons donc nous demander si la politique du général de Gaulle a provoqué la guerre d'Indochine. La guerre d'Indochine a commencé le 19 décembre 1946, c'est-à-dire onze mois après que le général de Gaulle avait quitté son poste comme président du GPRF, et aussi onze mois après la fin de la période analysée de ce mémoire. Turpin dit dans son livre :

« (...) la délicate question des responsabilités dans le déclenchement de la guerre d'Indochine se pose toujours avec acuité. (...) l'amiral d'Argenlieu (...) a été très souvent considéré comme l'unique responsable, sinon le principal fauteur de guerre. »⁷

L'expert de la Révolution vietnamienne et de la guerre d'Indochine, l'historien norvégien Stein Tønnesson, juge l'amiral d'Argenlieu responsable du déclenchement de la guerre. Selon Turpin d'Argenlieu n'était qu'un serviteur fidèle qui a loyalement appliqué la politique de son Général aussi après son départ en janvier 1946. Nous allons voir que le Général, après son retrait, a encouragé l'amiral d'Argenlieu et le général Leclerc à continuer sa stratégie pour la région.⁸ Ni d'Argenlieu, ni Leclerc ni de Gaulle n'avaient cru qu'il faudrait encore douze ans avant que le Général ne retourne au pouvoir. Nous pouvons dire que selon Turpin le général de Gaulle et sa politique indochinoise pendant la Deuxième Guerre mondiale sont

⁴ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 12

⁵ Ibid. p. 12

⁶ Ibid. p. 12

⁷ Ibid. p. 569

responsables du déclenchement, donc nous devons examiner la politique de cette période pour essayer de vérifier les conclusions de Turpin.

1.3 Le plan du mémoire

Pour répondre au problème posé par le mémoire nous l'avons divisé en cinq chapitres, dont le premier et le dernier sont l'introduction et la conclusion. Dans les chapitres deux à quatre nous présenterons le problème ;

- Chapitre 2 : L'évolution de la politique indochinoise du général de Gaulle pendant la guerre, jusqu'au 9 mars 1945
- Chapitre 3 : L'évolution de la politique indochinoise du général de Gaulle après le 9 mars 1945 jusqu'en janvier 1946
- Chapitre 4 : Les rapports entre la politique du Général et l'évolution mondiale

Dans le chapitre deux nous allons chercher à déterminer la politique indochinoise du général de Gaulle depuis qu'il a assumé le rôle de chef de la France libre le 18 juin 1940 jusqu'au coup japonais le 9 mars 1945. Quel était le but du Général pour l'Indochine française ? Quelles stratégies a-t-il utilisées pour atteindre son but ?

Dans le chapitre trois nous allons analyser l'évolution de la politique indochinoise du Général après le coup japonais et au cours de l'été et l'automne 1945 jusqu'au 20 janvier 1946. Son but ou ses stratégies ont-ils changé pendant cette période ? La politique du Général est-elle influencée par le coup japonais, les proclamations de l'indépendance et la révolution vietnamienne ? Quelles sont les anticipations du général de Gaulle pour l'avenir du Vietnam ?

Finalement dans le chapitre quatre nous allons voir comment les événements en Indochine française pendant la guerre, après le coup japonais et la révolution vietnamienne, ont été vus en dehors de l'Indochine et en dehors de la France. Les bouleversements en Indochine et les bouleversements dans la hiérarchie mondiale pendant la Deuxième Guerre mondiale avaient-ils changé la mentalité des grandes puissances ?

Par ces trois chapitres nous allons arriver au chapitre cinq à répondre à la grande question : le résultat de la politique indochinoise du général de Gaulle est-il la guerre ?

1.4 Une analyse générale de la littérature sur la guerre d'Indochine

Depuis la fin de la guerre d'Indochine les historiens ont essayé de déceler et d'interpréter les événements avant et pendant la guerre, ils ont cherché les causes immédiates et profondes de cette guerre terrible avec des conséquences si graves pour les pays de l'Indochine et surtout le Vietnam. Le point de départ n'est pas toujours le même pour les historiens. L'historien Stein Tønnesson par exemple a, dans sa thèse de doctorat de 1991, *The Vietnamese revolution of 1945 : Roosevelt, Ho Chi Minh and de Gaulle in a world at war*, traité la Révolution vietnamienne. L'historien Frédéric Turpin a mis l'accent sur la politique gaulliste avant et pendant la guerre dans son livre *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*. Il semble que dans la plupart des œuvres historiques sur cette guerre il y ait une tendance à juger et accuser trop exclusivement les Français de cette tragédie. Tønnesson a aussi écrit un mémoire de maîtrise, en 1982, sur le déclenchement de la guerre fin 1946, *The outbreak of war in Indochina 1946*. Dans ce mémoire Tønnesson rejette la responsabilité du déclenchement de la guerre sur l'amiral d'Argenlieu et l'administration française en Indochine dans les années fatales après la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Turpin, vingt-quatre ans après Tønnesson, n'est pas prêt à exempter d'Argenlieu de ces accusations, mais il trouve le général de Gaulle responsable des actions de d'Argenlieu. En général nous pouvons dire que la littérature sur la guerre a une tendance d'accuser l'administration française en Indochine et le Gouvernement provisoire de la République française d'être responsables du déclenchement de la guerre. L'historien Alain Ruscio, dans son livre *La guerre d'Indochine 1945-1954*, a essayé au moins de comprendre les actions françaises en Indochine et d'expliquer l'importance de l'Empire et l'importance de l'Indochine pour le redressement de la France. Il semble qu'en général les historiens français aient besoin de déplorer les événements de l'histoire de la France. Dans la littérature américaine nous trouvons un point de départ différent, comme dans le livre de l'historien Mark Philip Bradley, *Imagining Vietnam & America, the making of postcolonial Vietnam, 1919-1950*. Bradley cherche plutôt à expliquer les raisons de la guerre américaine du Vietnam. Contrairement à ses collègues français Bradley a une distance par rapport au problème indochinois qui lui permettrait un jugement plus objectif. Il cherche avant tout à expliquer les réalités et les faits de la guerre française dans la région.

1.5 Une présentation de la méthode et des sources utilisées dans le mémoire

Nous allons faire une analyse approfondie des sources les plus importantes du mémoire. Dans ce mémoire des livres, des télégrammes, des lettres etc. écrits par le général de Gaulle lui-même, ses *Mémoires de guerre* et ses *Lettres, notes et carnets*, jouent le rôle principal et sont au cœur de l'analyse. Nous allons utiliser la méthode historique pour traiter le problème de ce mémoire. Quelques traits de la méthode historique sont universels. Il faut faire une enquête exhaustive et impartiale, et analyser si les sources sont fiables.

En norvégien nous utilisons deux termes importants pour distinguer entre nos sources primaires et secondaires : « vestige » et « récit ».

- Le terme « vestige » nous le comprenons comme un vestige du passé et nous l'utilisons dans un contexte historique scientifique comme une source qui dit quelque chose du passé, de son époque ; au sujet des valeurs, des modes à penser, de l'idéologie, de l'environnement etc. Une source qui est défini comme un « vestige » a donc une valeur normative.⁹

- Le terme « récit » nous le comprenons simplement comme un récit, et dans un contexte historique scientifique nous l'utilisons pour une source qui décrit et date les événements du passé. Son objectif est de nous donner les faits du passé. Au contraire d'un « vestige » une source qui est défini comme un « récit » a donc une valeur descriptive ou cognitive.¹⁰

Les valeurs des sources primaires et secondaires décident si elles sont un « vestige » ou un « récit ».

Il faut distinguer entre les deux parce qu'elles seront traitées d'une manière différente. Surtout nous devons faire attention à l'utilisation d'un « récit ». Il faut que nous établissions si cette source est fiable ou non. Nous pouvons poser trois questions pour vérifier la crédibilité de la source :

1. Quelle est la date de l'origine de la source par rapport aux événements qu'elle décrit ?
2. Est-ce qu'il y a une « tendance » dans cette source ?
3. Existe-t-il d'autres sources qui peuvent corroborer cette source ?

⁹ Dahl, Ottar, *Grunntrekk i historieforskningens metodelære*, Universitetsforlaget AS, Oslo, 2002, p. 37

¹⁰ Ibid. p. 38

- Le terme « tendance » dans ce contexte veut dire qu'il y a une relation entre l'auteur et le texte. Une source peut être influencée par les opinions de l'auteur, et partant elle est définie comme une expression des convictions et des interprétations de l'auteur au temps où la source a été écrite. Elle reflète des valeurs normatives et elle n'est pas une description objective des événements du passé.¹¹ C'est le rôle de l'historien, quand il analyse les sources, de les juger.

Si nous trouvons qu'il y a une « tendance » dans une source, que le texte est influencé par l'auteur, il faut que nous nous demandions combien il l'a influencé. Si l'auteur a beaucoup influencé la source, cette source est « tendancieuse » dans cette source et elle est définie comme un « vestige » et non plus un « récit ». Dans quelques cas une source peut être définie comme les deux, « vestige » et « récit » et il faut être très précis quand nous définissons le rôle de la source.¹² Il est aussi important de rappeler qu'un « vestige » peut avoir des valeurs descriptives aussi bien que normatives, mais un « récit » ne peut avoir que des valeurs descriptives.¹³

Dans le tableau 1 nous avons fait une analyse schématique de nos sources primaires les plus intéressantes pour exemplifier comment elles peuvent être jugées.

Source (auteur, titre, maison d'édition et année de parution)	Primaire	Secondaire	« Vestige »	« Récit »	Normative	Cognitive
De Gaulle, <i>Mémoires de Guerre</i> , Plon, 1954	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
De Gaulle, <i>Lettres, notes et carnets</i> , Plon, 1980-1988 ¹⁴	Oui	Non, mais il y des commentaires que nous pouvons définir comme des sources secondaires.	Oui	Non, à part les dates et lieux vérifiables.	Oui	Non, à part les dates et lieux vérifiables.

Tableau 1 Une analyse de quelques sources faite par l'auteur de ce mémoire

¹¹ Dahl, Ottar, *Grunntrekk i historieforskningens metodelære*, 2002, p. 39

¹² Ibid. p. 37

¹³ Ibid. p. 37

¹⁴ Ici il faut aussi analyser et définir chaque lettre

Nous pouvons analyser les sources secondaires de la même manière. Ce mémoire s'appuie avant tout sur trois livres. Le livre assez récent de l'historien Frédéric Turpin *De Gaulle, les gaullistes et Indochine 1940-1956*, le livre de l'historien Mark Philip Bradley *Imagining Vietnam & America, the making of postcolonial Vietnam, 1919-1950* et le livre du colloque sur de Gaulle et la guerre d'Indochine en 1981 à Paris *De Gaulle et l'Indochine 1940-1946*.

Source (auteur, titre, maison d'édition et année de parution)	Primaire	Secondaire	Vestige	Récit	Normative	Cognitive
Turpin, <i>De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956</i> , Les Indes Savantes, 2005	Non, mais on peut trouver des sources primaires dans le texte comme des extraits de documents officiels.	Oui	Oui, Turpin représente aussi son temps, ses opinions influencent le texte et la conclusion.	Oui, car il y a des faits dans le livre qui sont vérifiables.	Oui, le texte a des valeurs normatives quand l'auteur exprime ses propres opinions dans les conclusions.	Oui, mais il présente surtout une vérité objective.
<i>De Gaulle et l'Indochine 1940-1946</i>	Non, mais il y avait des acteurs de la guerre présents qui ont décrit leurs expériences.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Bradley, <i>Imagining Vietnam & America</i> , University of North Carolina Press, 2000	Non, mais on peut trouver des sources primaires dans le texte comme des extraits de documents officiels.	Oui	Non, le but de ce texte n'est pas de juger les actions françaises. Dans les parties où le comportement de la France est mentionné la source a une « tendance ».	Oui	Non	Oui

Tableau 2 Une analyse de quelques sources secondaires faite par l'auteur de ce mémoire

1.5.1 Le problème méthodologique

Dernièrement il faut mentionner que Turpin dit aussi qu'il y a un problème méthodologique en étudiant le général de Gaulle, comme Louis Terrenoire, homme politique, journaliste français et résistant dès 1940, a dit : « Le général de Gaulle n'a réservé à personne l'exclusivité de ses confidences. »¹⁵ De Gaulle n'a jamais expliqué ses actions à des tiers. Il a gardé pour lui ses propres motifs, ou nous pouvons dire qu'il ne les a jamais cachés. Le Général a dit ce qu'il allait faire et il l'a fait. Dans ce mémoire nous avons décidé de croire à l'honnêteté du Général. Nous allons faire une confrontation systématique des sources et à partir de ces sources faire une analyse de la politique indochinoise du général de Gaulle.

¹⁵ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 15

1.6 Qui est de Gaulle en 1940 ?

Avant de commencer l'analyse de la politique du Général il faut poser la question ; qui était de Gaulle vraiment au début de la Deuxième Guerre mondiale ? En effet, sur le plan politique il n'était personne. Il a choisi une carrière militaire et son premier chef dans son premier régiment était Philippe Pétain. Il a participé à la Grande Guerre où il a été blessé plusieurs fois avant d'être fait prisonnier. De Gaulle était un homme avec des opinions très claires sur la politique menée par la France dans les années de l'entre-deux-guerres, surtout dans le domaine militaire sur lequel il a écrit quelques livres, sans obtenir de grandes ovations. Sa critique de la ligne Maginot et de l'organisation de l'armée française a été ignorée par les chefs militaires. De Gaulle a participé à des combats au début de la Deuxième Guerre mondiale et il a été un des rares officiers français qui ont gagné une bataille contre les Allemands. Il a été appelé au gouvernement Reynaud comme sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale et la Guerre le 5 juin 1940 quatre jours après qu'il avait été nommé général.

Il faut rappeler cet arrière-plan quand nous parlons de la politique coloniale et de la politique indochinoise du général de Gaulle. « L'honneur de la France », a dit Churchill quand il a écrit sur le Général et ses actions en juin 1940, dans ses mémoires de guerre, mais Charles de Gaulle ne voulait pas être l'honneur de la France, il voulait simplement le restaurer.

Ce mémoire va montrer que la politique du général de Gaulle n'était pas si dépassée que l'historien Turpin affirme. Par rapport aux politiciens nationaux et internationaux de Gaulle a mené une politique relativement libérale pour son temps, même un peu avant-garde.

Chapitre 2 : L'Indochine française pendant la Deuxième Guerre mondiale

L'évolution de la politique indochinoise du général de Gaulle pendant la guerre, jusqu'au 9 mars 1945

2.1 Introduction

Dès son appel du 18 juin 1940 le général de Gaulle parle d'« un vaste Empire » derrière la France, et dans ses mémoires il a décrit ses idées sur l'Indochine au début de la Deuxième Guerre mondiale :

« A moi-même, menant une bien petite barque sur l'océan de la guerre, l'Indochine apparaissait alors comme un grand navire désarmé que je ne pourrais secourir avant d'avoir longuement réuni les moyens du sauvetage. Le voyant s'éloigner dans la brume, je me jurais à moi-même de la ramener un jour. »¹⁶

Dans ce chapitre nous allons essayer de définir la politique indochinoise du général de Gaulle pendant la guerre. Son but était clair ; sauvegarder l'Indochine française, mais les grandes questions sont comment il voulait le faire et à quel prix ? Pour saisir la politique indochinoise du Général, il faut connaître ce qu'il a fait et pourquoi il l'a fait, dès qu'il avait créé la France libre l'été 1940. Nous allons voir le début du chemin que le général a pris pour réunir les moyens de sauver la précieuse Indochine française.

Le destin de l'Indochine a changé plusieurs fois. Les changements des réalités dans la péninsule et du climat politique international ont fait que le général a dû changer de politique aussi. Donc nous pouvons distinguer plusieurs phases dans sa politique indochinoise.

Dans ce chapitre deux nous allons analyser les actions du général pendant la Deuxième Guerre mondiale, entre le 18 juin 1940 et le 9 mars 1945. Nous avons choisi de diviser ce chapitre introductif en trois ; la phase initiale – de Catroux à Decoux, la stratégie diplomatique du Général et la stratégie franco-française du Général.

2.2 La phase initiale – de Catroux à Decoux, la perte de l'Indochine

De Gaulle n'a pas tardé à contacter ses compatriotes bien placés dans l'Empire. Le 24 juin 1940, six jours après son célèbre appel de Londres, et au lendemain de la signature de

¹⁶ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, Plon, Paris, 1954, p. 137

l'armistice par Pétain, de Gaulle a envoyé un télégramme à quelques fidèles, parmi eux le général Catroux, gouverneur général de l'Indochine.¹⁷ Dans ce télégramme de Gaulle a affirmé qu'il voulait continuer la lutte, et qu'il voulait le faire avec ses fidèles. Il a présenté son projet d'établir un Comité national français, et les a invités à se joindre à lui.

Le général Catroux semble prêt à suivre de Gaulle dès l'appel du 18 juin. Selon un communiqué publié par le gouvernement britannique le 25 juin 1940, le général Catroux en Indochine « a déclaré qu'il n'abaisserait pas le drapeau ».¹⁸

Dans cette phase initiale il y a trois points importants ; l'accord avec Japon, le rôle des Etats-Unis et de l'Angleterre et le rappel de Catroux et l'arrivée de l'amiral Decoux, qui lui succède.

2.2.1 L'accord avec le Japon

Même si le général Catroux était fidèle à de Gaulle, il n'avait pas les moyens en Indochine de résister à la menace qui venait de l'est. La flotte japonaise était tout près de la côte vietnamienne. Catroux a été obligé à négocier avec cette puissance beaucoup plus forte. L'accord signé n'a pas été accepté par Vichy, et Catroux a été rappelé de son poste comme gouverneur général. Comment le général de Gaulle allait-il réagir à cet accord ? Pouvait-il l'accepter ? Si oui, comment pouvait-il le justifier ? Si non, que pouvait-il faire ?

Selon de Gaulle, le rôle des colonies était de rejoindre la France libre et de continuer la lutte ; pour montrer qu'il y avait une France indépendante, disposant de territoires et de peuples prêts à continuer le combat. Les colonies, qui ont décidé de rejoindre la France libre, ont aussi donné la légitimité au Général comme dirigeant de la France libre auprès du peuple français, mais surtout auprès des dirigeants alliés.

Normalement, si on peut parler de situation normale en cas de guerre, l'Indochine devrait jouer le même rôle que les autres colonies. Mais la forte présence japonaise dans la Mer de Chine méridionale a créé une autre réalité pour l'administration française en Indochine. Un accord avec les Japonais, si l'Indochine voulait rester française, était inévitable. L'accord

¹⁷ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 272

¹⁸ Ibid. p. 272

signé par l'amiral Decoux quelques mois plus tard l'a confirmé. Sans accord, le Japon pourrait envahir l'Indochine et en chasser les Français.

2.2.2 Demande d'aide américaine et britannique contre le Japon

Les Etats-Unis n'étaient pas encore en guerre, ni avec l'Allemagne, ni avec le Japon. Le pacte tripartite entre les trois pays de l'Axe ne sera signé que le 27 septembre 1940. Il y avait des tensions entre les puissances occidentales impliquées dans la région et le Japon, mais ils n'étaient pas en guerre. La Grande-Bretagne, à cause de ses intérêts commerciaux dans la région, avait ses propres problèmes avec le Japon en Chine. Depuis le début des années trente il y avait des difficultés entre les deux puissances, surtout en Mandchourie. Quand la guerre sino-japonaise a commencé en 1937 la puissance du Japon a inquiété les Britanniques.¹⁹ Pour l'Indochine la guerre sino-japonaise a aussi causé des problèmes. Il y avait un chemin de fer entre le Yunnan en Chine et Hanoi. En 1940 la Chine n'avait que deux routes de ravitaillement ouvert, ce chemin de fer et la route de Birmanie.²⁰ Le Japon a donc accusé la France en Indochine de soutenir la contrebande de guerre.²¹ Les Japonais pourraient aussi utiliser ce chemin de fer pour transporter leurs troupes en Chine. La France a essayé de résoudre ces problèmes avec le Japon par des négociations, sans accepter des forces japonaises sur le territoire indochinois. Malheureusement pour les Français ces négociations n'ont pas abouti et le résultat a été l'accord franco-japonais en 1940, qui accepte le transport de soldats japonais par le territoire indochinois. Ni Roosevelt, ni Churchill ne souhaitaient un conflit ouvert avec le Japon en 1940, et il n'était pas question d'engager un conflit militaire pour protéger une colonie française dont on ne connaissait pas le vrai maître. La force japonaise dans le Pacifique n'avait pas encore alarmé les Américains, et Roosevelt, anti-impérialiste proclamé, n'avait aucun intérêt à aider la France à maintenir son Empire.

2.2.3 Le départ de Catroux – rappel ou départ volontaire ?

Plusieurs colonies africaines et océaniques ont décidé de suivre de Gaulle. Parmi elles le Tchad, le Congo, le Cameroun, l'Océanie française et la Nouvelle-Calédonie. Le choix a été fait par les gouverneurs généraux des colonies. Dans ces colonies, nous n'avons pas vu que Vichy a rappelé les gouverneurs passés au général de Gaulle pour les remplacer par ses propres gouverneurs. Le général de Gaulle écrit dans ses mémoires de guerre, et il n'est pas le

¹⁹ Bell, P.M.H., *The Origins of the Second World War in Europe*, Pearson, Angleterre, 1997, p. 200

²⁰ *Grande Encyclopédie*, Larousse

²¹ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946 Colloque tenu par l'Institut Charles de Gaulle le 20 et 21 février 1981*, Plon, Paris, 1982, pp. 77-78

seul, que Catroux a été rappelé ou remplacé par Decoux sur les ordres de Vichy.²² Quelle est la différence en Indochine ? Catroux a-t-il été rappelé, ou est-ce lui-même qui a fait le choix de partir ?

Pour Catroux, rester voulait dire accepter l'accord qu'il avait signé avec les Japonais. Donc nous pouvons nous demander si Catroux a trouvé utile d'avoir une Indochine loyale à de Gaulle, mais sous une semi-occupation japonaise. Partir voulait dire abandonner la colonie. Mais partir voulait aussi dire avoir la possibilité d'aider de Gaulle à Londres, et de participer activement à la guerre.

Le fait est que Catroux est parti et il a été remplacé par Decoux. Il faut croire que c'était son propre choix de partir. Nous supposons qu'il a fait une évaluation de la situation, et a décidé que le mieux pour la cause de la France libre était de ne pas rester sous la menace japonaise. Sans aide américaine ou britannique, rester était inutile.

Grâce au choix de Catroux, qui est venu à Londres, l'équipe du Général à Londres a été renforcée, mais en même temps de Gaulle a perdu son lien avec l'Indochine. Une perte que le Général était prêt à accepter, car avoir une colonie ralliée à lui, qui était sous l'intimidation des forces japonaises, ne pouvait qu'affaiblir la France libre. Pourtant de Gaulle a dû changer ses premières stratégies en Indochine, qui étaient comme dans toutes les colonies de rassembler la colonie derrière lui, et l'utiliser dans la guerre au nom de la France. Il a décidé de laisser ce grand navire partir, pour le retrouver plus tard.

La décision de Catroux de partir a rendu le choix du général de Gaulle de proclamer la guerre au Japon en décembre 1941 plus simple. Avoir une Indochine attachée à de Gaulle, et qui était aussi fortement liée à un Japon en guerre avec les Etats-Unis, l'allié qui sera peut-être le plus important pendant la guerre, n'était pas souhaitable. On peut dire que de Gaulle a eu de la chance quand Catroux est parti. Bien sûr ni le général Catroux, ni le général de Gaulle ne le savaient au moment de son départ.

²² Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 137

2.2.4 L'arrivée de Decoux

Le 20 juillet 1940, Catroux est remplacé par l'amiral Decoux. L'Indochine était aux mains de Vichy. Il est donc devenu beaucoup plus difficile d'établir une force militaire de la France libre dans l'Extrême-Orient. De Gaulle avait maintenant deux ennemis dans la région, une administration favorable à Vichy et les Japonais. Par contre, en Afrique, de Gaulle avait des troupes sur le continent qui pouvaient libérer les colonies sous la direction de Vichy, et il y avait aussi la volonté de ses alliés d'aider la France libre à reprendre ces colonies. Cette volonté n'était pas forte, mais elle était au moins plus forte en Afrique que dans l'Extrême-Orient. Un exemple de cette volonté est l'expédition désastreuse de Dakar en septembre 1940.²³ Dans l'Extrême-Orient la France n'avait que l'Indochine qui était cernée par une Thaïlande hostile, une Chine avec ses propres ambitions au Vietnam, qui n'ont pas été affaiblies par la guerre contre le Japon, et un Japon agressif et confiant. Le retour en Indochine semblait lointain et difficile. Comment le général de Gaulle a-t-il agi pour la reprendre ?

Decoux est nommé gouverneur général en Indochine par le Maréchal Pétain, et par conséquent la région est placée fermement du côté des puissances de l'Axe dans la guerre. Mais comme dans les autres colonies françaises, le sentiment du chef de l'administration n'était pas nécessairement partagé par la population française.

Le 16 septembre 1940, le général de Gaulle a reçu un télégramme de Haïphong en Indochine, envoyé par l'Inspecteur général des Colonies et Directeur des finances en Indochine, Jacques Cazaux, où il décrit les sentiments et la situation des colons.²⁴ Dans ce télégramme il exprime aussi sa loyauté à l'alliance franco-britannique et à de Gaulle, malgré la position difficile des colons pour des raisons politiques, économiques et géographiques. Pour Jacques Cazaux le plus important était que l'Indochine fonctionne comme une frontière coloniale contre le Japon dans la région et il semble donc difficile pour eux de rendre public leur fort soutien au Général. De Gaulle a répondu à ce télégramme le 8 octobre.²⁵ Il comprenait et acceptait la situation des colons en Indochine. Il informait aussi l'inspecteur que le général Catroux s'était

²³ Tentative de reprendre Dakar, qui restait loyal au gouvernement de Vichy, par des troupes de la France libre, soutenues par les Britanniques. La tentative a été un échec car les soldats du gouvernement de Vichy ont repoussé les troupes de la France libre.

²⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 320

²⁵ Ibid. p. 321

rallié à lui et que le général lui avait confirmé la situation difficile dans laquelle l'Indochine se trouvait.

Selon le chercheur H. Gaillard de Champris²⁶, dès l'appel de Londres, les Français en Indochine se sont regroupés derrière de Gaulle. Il a eu le témoignage d'un ancien combattant sur place, Mario Boquet, qui disait qu'il y avait un groupe d'anciens combattants qui avait écrit au général Catroux pour l'encourager à rechercher des armes et continuer le combat, ils ont même pris contact avec les Britanniques pour demander de l'aide, sans résultat.²⁷ Après le départ de Catroux et l'arrivée de Decoux, les Français en Indochine se sont divisés comme en France entre Pétain et de Gaulle.

2.2.5 Les premières réflexions du Général

De Gaulle a parfaitement compris la situation en Indochine après l'arrivée de Decoux, donc il acceptait que son influence soit infime et que la France libre et ses alliés étaient très mal placés dans l'Extrême-Orient. Dans cette situation difficile le général n'a cessé de montrer qu'il avait toujours un plan pour l'Indochine.

Le 21 janvier 1941 le général de Gaulle a répondu à un mémorandum sur la situation en Indochine rédigé par le sous-secrétaire du ministère des Affaires étrangères britannique, Sir Alexander Cadogan. Sa réponse, qui exprimait la position du Conseil de Défense de l'Empire français (CDEF), date du 20 janvier 1941.²⁸ Elle montre que le général avait une bonne compréhension de la situation en Indochine et savait ce qu'il fallait faire dans cette situation difficile :

- 1) L'Indochine, en ce moment, est occupée par des forces japonaises et thaïlandaises. Le CDEF n'a pas les moyens d'agir sur la situation actuelle, mais cela peut changer dans l'avenir. Le CDEF « considère qu'il lui appartient de faire valoir les droits de la France partout où ils sont menacés ».

Ce premier point montre que de Gaulle avait une approche très réaliste et pragmatique du problème indochinois. Les données laissent peu de place pour manœuvrer, mais elles pourront

²⁶ Il avait en 1981 une thèse en cours sur de Gaulle et l'Indochine.

²⁷ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 87

²⁸ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 338

changer. Et il est clair pour de Gaulle que c'est à lui de protéger la France et son empire dans le monde entier.

- 2) Un éventuel conflit entre l'administration vichyste et la France libre en territoire indochinois peut provoquer une « extension immédiate de l'invasion » japonaise qui n'est pas souhaitable. L'administration vichyste n'est pas une menace pour les territoires français du Pacifique de la France libre.

Ici de Gaulle montre qu'il est tout à fait conscient qu'une invasion totale par des forces ennemies pourrait se produire, surtout s'il y a un conflit franco-français. Il n'est pas prêt à risquer de provoquer une telle invasion, et il ne lui paraît pas nécessaire non plus de prendre ce risque car ni Decoux, ni l'administration vichyste ne représentent un danger pour la cause de la France libre dans l'immédiat. Un fait qui allait pourtant changer.

- 3) Les droits de la France sont les mêmes que pour les autres puissances dans l'Extrême-Orient. La présence de troupes japonaises et thaïlandaises en Indochine peut aussi avoir des répercussions sur la situation de l'Empire des autres puissances.

De Gaulle essaie ici de faire comprendre à la Grande-Bretagne qu'ils sont logés à la même enseigne. L'empire britannique est aussi menacé par le Japon et la Thaïlande. Le Général veut provoquer une action commune dans la région. Déjà il travaille à y réaffirmer la position et les droits de la France.

- 4) Un commentaire sur le développement de la guerre franco-thaïlandaise²⁹ en Indochine, la situation japonaise et la manière d'agir.
- 5) Le CDEF ne s'oppose pas à une aide militaire à l'administration indochinoise pour défendre les droits de la France, si l'administration indochinoise accepte de ne pas utiliser ces moyens contre les forces de la France libre ou les troupes alliées.³⁰

²⁹ La guerre franco-thaïlandaise a eu lieu fin 1940 début 1941 à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge.

³⁰ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, pp. 338-339

De Gaulle montre qu'il n'est pas prêt à couper tous les liens avec Decoux, au contraire, il est prêt à coopérer avec lui, si c'est dans l'intérêt de la France. Il faut croire qu'au moment où il écrit ce mémorandum il ne connaît pas le projet de Decoux d'occuper la Nouvelle-Calédonie avec des forces franco-japonaises.³¹

Le 7 février 1941 Sir Cadogan a répondu au mémorandum du général de Gaulle que les Anglais n'avaient pas « de commentaires à faire sur la communication, concernant la situation en Indochine (...). »³² La France libre est bien seule dans sa lutte pour l'Indochine française.

2.2.6 Conclusion

Dans cette phase initiale nous voyons qu'un accord avec le Japon était inévitable. Sans l'aide des Américains ni des Britanniques, les Français en Indochine n'avaient que deux choix ; rester sous la menace japonaise ou perdre la colonie entièrement. Le départ de Catroux était hors du contrôle du général de Gaulle. Vichy, après avoir changé d'avis, a décidé de rester. Un choix heureux pour le Général ; la France est toujours présente, mais de Gaulle n'est pas tenu par un accord franco-japonais. Il faut croire que Catroux a décidé lui-même de partir. C'est bien lui qui a négocié le premier accord avec les Japonais qui n'a pas été accepté par Vichy, et c'est Catroux qui avait le soutien des colons français, donc Vichy ne pouvait pas le forcer à partir. Mais le rappel, parce qu'il est évident que Vichy essaye de le rappeler, lui a donné un prétexte de partir et de se joindre à de Gaulle à Londres. Donc il s'agit à la fois d'un rappel et d'un choix, mais Catroux est parti volontairement. Son choix a été de ne pas rester.

A Londres de Gaulle a pris une position réaliste et pragmatique sur l'Indochine. Au début de la guerre il voit qu'en Indochine, il peut peu faire pour améliorer la situation, mais qu'un conflit franco-français ou franco-japonais peut la compromettre. Il faut que les données changent avant qu'il ne puisse agir en Indochine. Mais il peut peut-être provoquer ces changements ?

2.3 La stratégie diplomatique du général de Gaulle

Dès 1940 de Gaulle a pris des initiatives diplomatiques auprès de ses alliés présumés. Nous allons voir surtout les initiatives auprès de la Chine et des Etats-Unis. Parmi toutes les

³¹ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 124

³² Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 351

initiatives du général il n'y a eu, selon l'historien américain William H. Wainwright³³, pour la France libre que deux initiatives importantes réussies dans l'Extrême-Orient ; l'établissement d'une délégation militaire à Tchoung-King³⁴ en Chine et l'établissement d'un service de renseignements (SR).³⁵

2.3.1 La Chine

Avant le 7 décembre 1941 la Chine³⁶ était peu intéressée par le général de Gaulle et sa France libre. La Chine était en guerre avec le Japon, mais non pas avec l'Allemagne. Les Chinois étaient aussi proches des Etats-Unis, qui au début de la guerre n'avaient aucun intérêt à soutenir de Gaulle et la France libre, et ils ont gardé leurs liens diplomatiques avec le gouvernement de Vichy et le Maréchal Pétain. Le général de Gaulle avait encore deux problèmes ; il n'avait rien à offrir aux Chinois,³⁷ et la Chine avait deux grands ennemis ; le Japon et l'Union Soviétique, qui était en guerre avec l'Allemagne dès l'été 1941. Par conséquent au début de la guerre une victoire allemande en Europe était à préférer pour les Chinois.³⁸

2.3.2 Les Français à Tchoung-King

Dès le début de la guerre, il y a eu une délégation de la France libre à Tchoung-King, mais elle avait peu d'activités et elle n'avait aucune reconnaissance officielle. La Chine, pour des raisons que nous avons déjà mentionnées, ne voulait pas avoir ce type d'activité française sur son sol et elle voulait interdire la délégation, mais la délégation a continué de travailler clandestinement.³⁹ À Londres, de Gaulle s'est approché plusieurs fois des Chinois, mais sans succès.⁴⁰ Ils sont restés fermes et ont maintenu leurs liens diplomatiques avec Vichy.

Fin 1940, la situation dans la région semble plus sombre que jamais. La France libre n'a ni forces militaires, ni bases militaires, ni atouts économiques, ni bons rapports avec les Etats-Unis.⁴¹ Mais de Gaulle n'était pas prêt à abandonner la Chine comme un allié possible. Avoir

³³ Participant au colloque de 1981, Américain, agrégé en Droit et Diplomatie et a écrit une thèse de doctorat sur la guerre d'Indochine à la Fletcher School of Law and Diplomacy aux Etats-Unis entre 1968 et 1971

³⁴ La capitale chinoise pendant la Deuxième Guerre mondiale

³⁵ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 12

³⁶ La Chine de Tchang Kai-shek

³⁷ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 38

³⁸ Ibid. p. 39

³⁹ Ibid. p. 39

⁴⁰ Ibid. p. 39

⁴¹ Ibid. p. 39

de bons rapports avec la Chine était essentiel pour garder le contact avec les Français en Indochine et un jour mettre la colonie sous le contrôle de la France libre.

En mai 1941, de Gaulle a envoyé le professeur Jean Escarra en Chine comme son représentant personnel.⁴² Escarra était sinologue et ancien expert juridique de Tchang Kai-chek, donc de Gaulle pouvait espérer, avec l'aide d'Escarra, une amélioration des relations entre la Chine et la France libre. Selon l'historien Christophe Babinet, Jean Escarra a peu obtenu au départ, car la France libre était toujours vue comme un mouvement politique et non pas comme le représentant de la France. Mais il a obtenu une certaine reconnaissance de la France libre et le droit d'avoir une délégation de quatre personnes en Chine.⁴³ Cette délégation pouvait compter un délégué, un officier, un correspondant de presse et un secrétaire. Mais la Chine n'avait toujours pas rompu avec Vichy.

Donc sur le plan politique et diplomatique, la France libre avait peu d'influence dans la région. Pour renforcer leur position, les gaullistes en Chine devaient utiliser leurs relations personnelles.⁴⁴ Par cette stratégie, la délégation a établi des liens avec l'état-major chinois. C'est-à-dire, il y a eu une coopération entre les services de renseignement chinois et la branche « Chine » du Service de Renseignement d'Extrême-Orient (SREO). Le SREO en Chine était commandé par le commandant Tutengues, qui disposait de son propre budget et travaillait essentiellement en direction de l'Indochine.⁴⁵ Cette coopération avait deux objectifs principaux pour la France libre, selon Christophe Babinet : obtenir des renseignements sur les mouvements et les dispositions militaires des Japonais en Indochine, et l'établissement de contacts avec l'armée française en Indochine. De Gaulle pensait aussi que les renseignements français, qui étaient partagés avec les Chinois et les Américains, pourraient montrer que « (...) rien ne peut être fait sans nous [la France libre] et que [les alliés] ont absolument besoin de notre concours. »⁴⁶ L'atout de la France libre, par rapport aux Chinois et aux Américains, était sa connaissance de l'Indochine.

⁴² Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 39

⁴³ Ibid. p. 40

⁴⁴ Ibid. p. 40

⁴⁵ Ibid. p. 41

⁴⁶ Ibid. p. 42

2.3.3 De Gaulle et la Chine officielle

De Gaulle a aussi fait d'autres approches auprès de la Chine officielle. Au lendemain de l'attaque japonaise contre Pearl Harbor de Gaulle a déclaré la guerre au Japon, fait dont le Comité national a informé l'ambassadeur chinois à Londres le 12 décembre 1941 par une note. Dans cette note le commissaire national aux Affaires étrangères de la France libre a précisé que grâce à cette déclaration de guerre, la Chine et la France libre sont devenues des alliés. Selon les gaullistes cette alliance était encore manifestée par la déclaration de guerre à l'Allemagne et l'Italie par la Chine. En plus, il a déclaré la volonté de la France libre d'établir des relations diplomatiques avec la Chine, et il a mentionné le rôle d'Escarra en Chine.⁴⁷ Enfin la Chine et la France libre sont du même côté dans la guerre, mais la Chine hésite toujours à rompre avec Vichy et la reconnaissance de la France libre par la Chine est loin de se réaliser.

Il semble clair que de Gaulle a obtenu des résultats auprès de la Chine, au moins des négociations avec les Chinois sur la question de la reconnaissance. Dans un télégramme du 8 janvier 1942, Escarra a informé de Gaulle sur ces négociations.⁴⁸ Selon ce télégramme les Chinois étaient prêts à reconnaître le Comité national français à certaines conditions, surtout l'abolition des droits extraterritoriaux après la guerre, mais que pour le moment l'affaire devait être tenue strictement secrète et confidentielle.

Le 15 janvier 1942, le général de Gaulle répond à ce télégramme d'Escarra.⁴⁹ Il donne ses conseils et recommandations pour les négociations avec les Chinois, et se livre aussi à quelques réflexions intéressantes sur le rôle et la situation de la France libre dans l'Extrême-Orient. Premièrement il est évident pour de Gaulle que la France libre ne peut pas être aussi catégorique que la Grande-Bretagne sur la question de l'abolition des droits « extraterritoriaux. »⁵⁰ Les Français ne sont pas dans la même position que les Britanniques. Deuxièmement il ne veut pas prendre une telle décision sans consulter un parlement français, et à ce moment-là il n'y avait pas de parlement à consulter. Et comme la France, la Chine a des territoires occupés par des forces ennemies. De Gaulle a donc donné deux propositions à Escarra à transmettre aux Chinois ; a) « (...) le Gouvernement chinois et le Comité national

⁴⁷ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 492

⁴⁸ Ibid. pp. 509-510

⁴⁹ Ibid. pp. 513-514

⁵⁰ Selon dictionnaire.reverso.net extraterritoriaux veut dire : établis à l'étranger et non soumis à la législation locale. Ce droit se réfère aux diplomates, ambassades, navires marins etc.

français reconnaîtront, réciproquement, l'intégrité des territoires et possessions français et chinois. » b) « Le Comité national français s'engage à examiner dans le même esprit les questions posées par les déclarations britanniques, dès qu'elles pourront être traitées après le rétablissement de la paix, entre le Gouvernement chinois et le Gouvernement français. », ⁵¹ à propos de la question de l'abolition des droits extraterritoriaux.

De Gaulle montre ici une stratégie qui lui est familière, comme nous allons voir aussi plus loin. Il essaie de mettre son allié potentiel dans la même situation que la France libre. La Chine est, comme la France, occupée et les Chinois sont, comme les Français, en guerre avec le Japon. De Gaulle montre aussi dans ce télégramme un de ses autres traits : ne faire aucune promesse et rester vague, tout en semblant répondre aux demandes de son interlocuteur. Les mots qu'il utilise ne sont pas très précis ; « (...) s'engage à examiner dans le même esprit les questions posées (...) ». Les commentaires sur l'absence d'un parlement à consulter montrent son besoin de souligner qu'il est un démocrate, et non pas un dictateur.

A part ce télégramme, nous n'avons pas trouvé d'autres sources qui parlent de ces négociations. Il semble que cette fois la stratégie du général n'ait pas eu de succès. La Chine n'a rompu avec Vichy que le 1^{er} août 1943, et n'a reconnu de Gaulle ou le GPRF qu'en octobre 1944.⁵² Il y a deux raisons possibles pour lesquelles les Chinois ont attendu si longtemps ; la Chine voulait profiter de la situation difficile de la France et affaiblir les intérêts français dans la région,⁵³ et les Etats-Unis n'avaient pas encore reconnu de Gaulle. Mais la France libre a quand même réussi à établir une délégation officielle à Tchoung-King, et s'est donné la possibilité d'établir un contact avec les Français en Indochine – les gaullistes ont remis un pied dans la région. Ils ont aussi trouvé un rôle dans la stratégie alliée, fournir des renseignements sur l'Indochine.

2.3.4 Les Etats-Unis

L'été 1940, les Français avaient demandé l'assistance des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne contre la menace japonaise, mais cette demande avait été ignorée par les Anglo-Saxons. La position des Américains avant le 7 décembre 1941 est très claire. Ils ne voulaient pas

⁵¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, pp. 513-514

⁵² Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 45

⁵³ Ibid. p. 44

provoquer les Japonais et ils avaient toujours des liens diplomatiques avec Vichy.⁵⁴ L'affaire de Saint-Pierre-et-Miquelon le 24 décembre 1941⁵⁵ n'a pas amélioré les relations entre la France libre et les Américains non plus. Mais cela ne veut pas dire que la France libre n'a pas essayé d'établir des liens diplomatiques avec les Américains ou de les influencer.

2.3.5 Avant Pearl Harbor

La France libre avait une délégation à Washington et le 21 janvier 1941 le général de Gaulle a reçu un télégramme de M. Garreau-Dombasle, délégué de la France libre aux Etats-Unis, au sujet de la position américaine sur l'Indochine.⁵⁶ Dans ce télégramme, il décrit l'inquiétude américaine d'un conflit éventuel avec les Japonais, et aussi que les Américains pensent qu'une invasion japonaise en Indochine est inévitable. Pour les Etats-Unis, intervenir n'était pas la meilleure solution.

Cette attitude américaine n'a pas été une surprise pour le général de Gaulle. Selon lui les Américains ont toujours poussé les Français et les Britanniques à réagir contre le Japon dans l'Extrême-Orient. Cette politique n'avait pas changé. « (...) à l'heure actuelle [février 41], c'est à Londres, (...), que nous pouvons le mieux concerter notre politique dans le Pacifique » a déclaré de Gaulle dans un télégramme à Garreau-Dombasle le 13 février 1941.⁵⁷

Partant de Gaulle devait essayer de se servir de Winston Churchill pour convaincre les Américains qu'il fallait rompre avec Vichy et le reconnaître comme le vrai et le seul chef français légitime. Le 24 juillet 1941 il a écrit à Churchill : « La collaboration de Vichy avec l'ennemi ne cesse de se préciser. L'affaire de l'Indochine en est une nouvelle preuve. »⁵⁸ Le général de Gaulle espérait que Churchill pourrait convaincre les Américains de changer d'avis.

2.3.6 Après Pearl Harbor

Après Pearl Harbor, nous pouvons voir un changement de stratégie chez le général de Gaulle, encore une fois il allait essayer d'influencer les Américains directement. Il a donné à sa délégation à Washington des arguments pour qu'elle puisse changer les opinions américaines.

⁵⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, pp. 340-341

⁵⁵ La France libre a, sans informer les Américains, repris le contrôle de ces îles, sur la côte canadienne.

⁵⁶ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, pp. 340-341

⁵⁷ Ibid. pp. 354-355

⁵⁸ Ibid. pp. 453-454

Le 21 décembre 1941 de Gaulle a écrit un télégramme à sa délégation à Washington au sujet du rôle de l'Empire dans la lutte :

« La France a un intérêt primordial à ce que l'Empire soit replacé activement dans la lutte, augmentant ainsi la contribution française à la guerre et affirmant les droits de la France à participer, comme grande puissance, à la victoire commune. »⁵⁹

Et le 27 décembre, le Comité national a envoyé un télégramme à la délégation à Washington, et à plusieurs autres délégations et représentants de la France libre. Le comité a expliqué la politique américaine de neutralisation de l'Empire français et comment cette politique était néfaste pour la France, l'Empire, l'Europe et le monde. Ici déjà, de Gaulle parle d'équilibre en Europe et de la peur d'une URSS trop forte.⁶⁰ Selon de Gaulle une France forte pourrait contrebalancer l'Union Soviétique communiste, donc il ne fallait pas affaiblir la France.

De Gaulle a aussi fait des avances encore plus directes. Le 24 décembre 1941 et le 8 janvier 1942, la France libre a proposé aux Etats-Unis des concessions de bases aériennes dans le Pacifique.⁶¹ Une offre qui a été « hautement appréciée » et acceptée par les Américains à certaines conditions qui n'étaient pas difficiles à accepter pour la France libre, car son autorité resterait intacte dans les îles en question.

Nous pouvons dire que ces rapprochements directs et indirects ont eu des résultats, car le 19 janvier 1942, un représentant de la France libre à Washington, Adrien Tixier, a été reçu au State Department à condition que ce ne soit qu'une visite de courtoisie, brève, sans présence de la presse.⁶² C'était le premier entretien de la France libre avec le gouvernement américain. Tixier a profité de l'occasion pour présenter les points de vue de la France libre :

- Elle désire faire entrer dans la guerre le plus grand nombre possible de Français et de territoires français.
- Elle veut gagner le droit, grâce à sa contribution à la victoire, d'avoir une place à la conférence de paix.
- Elle repousse toutes les rumeurs selon lesquelles la France libre est un mouvement réactionnaire et fasciste, et non pas un mouvement national et démocratique, telle

⁵⁹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 496

⁶⁰ Ibid. pp. 501-503

⁶¹ Ibid. p. 512

⁶² Ibid. pp. 517-519

qu'elle est.

- Elle dit que Vichy n'a pas utilisé la flotte française grâce à la pression de la France libre et de la Résistance, non pas grâce à la pression américaine.
- Elle a besoin d'être reconnue par les Etats-Unis.

Les Américains ont toujours des relations diplomatiques officielles avec Vichy, mais cette rencontre a marqué un changement dans l'attitude américaine, et il y a eu aussi d'autres preuves montrant que leur attitude n'était pas aussi négative qu'avant.

Le 1^{er} mars 1942 le gouvernement des Etats-Unis a déclaré :

« Soucieux de son amitié traditionnelle pour la France, ce gouvernement sympathise profondément, non seulement avec le désir du peuple français de maintenir ses territoires intacts, mais aussi avec les efforts du peuple français pour continuer à résister aux forces d'agression. (...). Ce gouvernement reconnaît, en particulier, que les îles françaises dans cette zone [le Pacifique] sont toutes sous le contrôle effectif du Comité national français établi à Londres. »⁶³

Nous pouvons dire que c'était une semi-reconnaissance du Général et de la France libre, même si on était toujours loin d'une reconnaissance totale.

De Gaulle a continué à essayer d'influencer les Américains par une lettre au président Roosevelt le 26 octobre 1942. Dans cette lettre, de Gaulle, dans un ton très amical, car il savait que son passé, son rôle et son chemin au pouvoir avaient fait peur aux Américains, a plaidé la cause de l'Empire français.

« Si le Président de la République, si le Parlement et ses chefs, avaient appelé le pays à continuer la lutte, je n'aurais même pas pensé à parler au pays ou en son nom. (...). Je n'étais pas un homme politique. Toute ma vie j'étais resté enfermé dans ma spécialité. Quand, avant la guerre, j'essayais d'intéresser à mes idées des hommes politiques, c'était pour les amener à réaliser, pour le pays, un objet militaire. (...). Il n'était pas question de défiance de notre part vis-à-vis de nos alliés, mais bien des trois faits suivants qui dominent et commandent nos personnes : seuls des Français peuvent être juges des intérêts français ; le peuple français est naturellement convaincu que, parmi ses alliés, nous parlons de lui comme nous combattons pour lui à leurs côtés ; dans leur malheur, les Français sont extrêmement sensibles à ce qu'il advient de leur Empire et toute apparence d'abus commis à cet égard par un allié est exploitée par l'ennemi et par Vichy d'une manière dangereuse quant au sentiment national. »⁶⁴

Cette lettre n'a pas reçu de réponse.

⁶³ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, pp. 527-528

⁶⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, Plon, Paris, 1956, pp. 382-383

Presque un an après, le général de Gaulle, cette fois avec le général Giraud, a adressé une lettre⁶⁵ au président Roosevelt, mais aussi à Churchill et à Staline, ci-inclus un mémorandum où il expose clairement les ambitions de la France libre dans la guerre et en Indochine :

« Le point de vue français à cet égard est inspiré par le souci de voir intervenir la majeure partie des forces françaises sur les théâtres d'opérations de la France métropolitaine et d'assurer, ensuite, une participation substantielle à la libération de l'Indochine. (...) – aux opérations d'Extrême-Orient, pour lesquelles la France est prête à engager le maximum de son armée de mer. »⁶⁶

« En effet, tous les renseignements concourent à démontrer que la résistance intérieure indochinoise, de caractère surtout militaire, est prête à entrer en action en temps utile si, dès maintenant, elle est organisée et ravitaillée de l'extérieur. Au cas où l'on tarderait à le faire, (...) inciterait sans doute les Japonais à se débarrasser par la violence de l'administration, (...) surtout la résistance intérieure. Il est du devoir du commandement allié de veiller à ce que les hommes qui l'animent ne soient pas exposés à un massacre inutile. L'appoint de la résistance indochinoise⁶⁷ sera capital pour le succès des opérations visant l'Indochine. »⁶⁸

La France libre, ou plutôt le GPRF, a dû attendre le 23 octobre 1944⁶⁹, avant d'obtenir la reconnaissance des Etats-Unis et, comme nous allons voir, dans le chapitre quatre, la mort de Roosevelt avant d'obtenir des concessions américaines en Indochine.

2.3.7 La reconnaissance

L'accueil des Français au retour du général de Gaulle en France, après le débarquement en Normandie en juin 1944, lui a enfin donné cette reconnaissance de facto. Les Américains ne pouvaient pas ignorer les scènes incroyables d'abord à Bayeux le 14 juin 1944 et plus tard à Paris le 25 août. Et de Gaulle savait comment l'utiliser. En juillet 1944, il part pour les Etats-Unis. Dès son arrivée à Washington, il joue la carte de la fraternité et il a dit, en anglais :

« Our ardent desire is that the United States and France continue to work together in every way, as to-day our fighting men are marching together to common victory. »⁷⁰

Et dans une conférence de presse le 10 juillet il a déclaré :

⁶⁵ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 663

⁶⁶ Ibid. pp. 665-666

⁶⁷ De Gaulle n'a pas distingué entre la résistance intérieure française et la résistance indochinoise, pour lui c'était la même chose.

⁶⁸ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, pp. 692

⁶⁹ Andrieu, Claire, Braud, Philippe et Piketty, Guillaume, *Dictionnaire de Gaulle*, Editions Robert Laffont, Paris, 2006, p. 560

⁷⁰ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 653

« Je crois bien, qu'en parlant ensemble du présent et de l'avenir, le président Roosevelt et moi-même nous nous trouvions exactement dans la même psychologie que vos braves boys américains et nos bons soldats français, qui se trouvent côte à côte, engagés dans le même dur combat pour la même magnifique cause. »⁷¹

Dans la même conférence de presse, le général de Gaulle a aussi dit qu'il était rassuré sur la question coloniale.⁷²

2.3.8 Conclusion sur la stratégie diplomatique

Nous voyons bien que le général de Gaulle a consacré beaucoup de temps à établir de bonnes relations diplomatiques avec la Chine et les Etats-Unis. Il a bien compris que sans le soutien de ces grandes puissances la France libre n'avait pas les moyens de reprendre le contrôle de l'Indochine française. Même si de Gaulle n'a obtenu la reconnaissance officielle des deux pays qu'en octobre 1944, ses efforts ont quand même donné des résultats. La présence de la délégation à Tchoung-King et le travail des renseignements ont donné à la France libre l'espoir d'un jour contrôler l'Indochine française.

2.4 La stratégie franco-française

Selon Christophe Babinet, Charles de Gaulle n'avait pas adopté de stratégie pour l'Indochine et le problème indochinois au début de la Deuxième Guerre mondiale.⁷³ Mais comme nous avons vu, le Général avait une stratégie diplomatique pour réintroduire la France libre dans la région après la perte de l'Indochine au profit de Vichy, et il a obtenu au moins un demi-succès par ses démarches diplomatiques. De Gaulle a aussi pris ses propres initiatives et a fait des avances aux Français dans la région. Nous allons analyser cette stratégie franco-française.

Selon Christophe Babinet, les gaullistes en Indochine ne voulaient pas y affaiblir l'armée française, et ils excluent toutes les opérations en Indochine qui risqueraient de le faire.⁷⁴ Ils voulaient utiliser l'armée indochinoise pour libérer l'Indochine du Japon. Sur ce point nous pouvons dire que Babinet a raison, mais le Général avait un plan pour l'Indochine française.

⁷¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 656

⁷² Ibid. p. 660

⁷³ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, pp. 43-44

⁷⁴ Ibid. pp. 43-44

2.4.1 Avant l'été 1943

Selon de Gaulle, depuis le début de 1941, François de Langlade était le représentant de la France libre à Singapour et il l'a informé sur la situation en Asie en général et en Indochine en particulier.⁷⁵ De Langlade a lui-même confirmé ce fait dans le colloque sur de Gaulle et l'Indochine, en 1981. A cette époque, avant Pearl Harbor, il était interdit aux gaullistes d'entrer en Indochine, mais les Anglais par exemple étaient libres d'y aller. De Langlade est selon lui-même, entré en Indochine avec un passeport anglais et il pouvait donc rapporter à de Gaulle ce qu'il avait vu de ses propres yeux.⁷⁶ De Gaulle avait aussi les témoignages de Catroux et d'autres officiers qui étaient rentrés en Europe. Selon de Langlade, le général de Gaulle était au courant de la situation en Indochine.

Nous avons déjà analysé le mémorandum du 21 janvier 1941 sur l'Indochine où de Gaulle a montré qu'il connaissait la situation dans la péninsule indochinoise et qu'il savait comment il voulait agir.

Dès que c'était possible, de Gaulle a commencé de nommer des représentants officiels de la France libre dans des positions stratégiques. Le 9 juillet 1941 d'Argenlieu est nommé haut-commissaire pour le Pacifique.⁷⁷ Déjà le 28 novembre 1941 de Gaulle a écrit à d'Argenlieu pour qu'il coordonne une action dans l'Extrême-Orient,⁷⁸ et il est nommé commissaire national délégué pour le Pacifique avec la responsabilité de diriger la politique des comités de la France libre dans l'Extrême-Orient.⁷⁹

Selon l'historien américain William H. Wainwright, de Gaulle était peu intéressé par l'Indochine dans la deuxième moitié de 1942, surtout à cause du succès limité de sa délégation en Chine.⁸⁰ Nous ne pouvons pas contredire Wainwright sur ce point. De Gaulle n'avait ni les moyens, ni le temps de donner la priorité à l'Indochine à l'automne 1942. Reprendre les colonies africaines et participer au combat contre les Nazis en Afrique étaient plus important. L'été 1943 tout a changé. Presque tout l'Empire était en guerre pour la libération de la France, seule l'Indochine manquait.⁸¹

⁷⁵ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 137

⁷⁶ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 95

⁷⁷ Ibid. p. 50

⁷⁸ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, 1954, p. 489-490

⁷⁹ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 50

⁸⁰ Ibid. p. 53

⁸¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 131

2.4.2 Après l'été 1943

Selon de Gaulle, il a donné au général Mordant, commandant supérieur des troupes en Indochine pendant la guerre, la mission de diriger des actions éventuelles en Indochine dès 1943.⁸² Il écrit aussi dans ses mémoires qu'en 1943 la victoire finale des alliés sera inévitable en Europe et la position du Japon en Asie est affaiblie. Ces deux réalités expliquent qu'il y a des personnalités, parmi les autorités françaises en Indochine, qui se sont tournées de plus en plus vers de Gaulle et la France libre, et que Mordant est entré en rapport avec le commandant du SREO, le commandant Tutengues, secrètement.⁸³

Nous voyons bien que l'intérêt du Général pour l'Indochine a augmenté fortement dès l'été 1943. L'Afrique a été reprise, presque tout l'Empire est de nouveau réuni, il ne manque que l'Indochine, et la Métropole bien sûr. La victoire des alliés en Europe ne semblait être qu'une question de temps, et de Gaulle pouvait enfin se concentrer sur les questions indochinoises. Il a réorganisé et renforcé son équipe dans la région, et comme nous avons vu déjà⁸⁴, il a signalé à ses collègues alliés que la France libre voulait participer à la libération de l'Indochine

2.4.3 La déclaration du 8 décembre 1943

Le 8 décembre 1943, de Gaulle a présenté ses idées sur l'avenir de l'Indochine française. Nous sommes à un mois de la conférence de Brazzaville et loin d'une solution de la guerre en Asie, mais de Gaulle est prêt à abattre ses cartes politiques. Dans la déclaration du 8 décembre, il dit clairement que l'Indochine relève de la responsabilité de la France libre et qu'elle est prête à assumer ses responsabilités :

« Devant cette œuvre de conquête et de force [la menace japonaise], la France libre ne s'est jamais inclinée. (...). Liée aux Nations Unies, elle [la France] poursuivra, à leurs côtés, la lutte jusqu'à la défaite de l'agresseur et la libération totale de tous les territoires de l'Union indochinoise. »⁸⁵

Mais de Gaulle est aussi conscient qu'il faut changer le statut politique de la colonie et donner plus de droits aux peuples autochtones :

⁸² Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, Plon, Paris, 1960, p. 165

⁸³ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 285

⁸⁴ Voir page 16 de ce mémoire

⁸⁵ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 609

« A ces peuples, qui ont su ainsi affirmer à la fois leur sentiment national et leur sens de la responsabilité politique, la France entend donner au sein de la communauté française, un statut politique nouveau où, dans le cadre de l'organisation fédérale les libertés des divers pays de l'Union seront étendues et consacrées ; où le caractère libéral des institutions sera, sans perdre la marque de la civilisation et des traditions indochinoises, accentué ; où les Indochinois, enfin, auront accès à tous les emplois et fonctions de l'Etat. (...). A cette réforme du statut politique correspondra une réforme du statut économique de l'Union qui, sur la base de l'autonomie douanière et fiscale, assurera sa prospérité et contribuera à celle des pays voisins. »⁸⁶

Par cette déclaration le Général a montré qu'il savait que ce n'était pas que devant les alliés qu'il devait justifier le rôle français dans la région, mais aussi devant les autochtones. C'est-à-dire il fallait donner des concessions politiques. L'historien français Frédéric Turpin écrit dans son livre, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, qu'il fallait changer de politique coloniale pour essayer de satisfaire les anticolonialistes aux Etats-Unis et le président américain Roosevelt et sa politique de « trusteeship ». ⁸⁷ Et il a raison, mais, comme nous allons voir dans le chapitre quatre, il n'y avait pas de consensus sur cette politique aux Etats-Unis. ⁸⁸

Turpin n'est pas impressionné par cette déclaration car elle ne mentionne pas l'indépendance, elle est le résultat d'une discussion française, et il n'y trouve qu'une vague promesse de changement du statut de l'Indochine. ⁸⁹ Cependant Turpin reconnaît que ce texte est le premier qui parle d'une nouvelle politique coloniale et qu'il ouvre la discussion sur l'ancien système colonial. ⁹⁰

2.4.4 La lettre du 29 février 1944

Un an et dix jours avant le coup de force japonais le 9 mars 1945, de Gaulle a envoyé une lettre au général Mordant en Indochine où il explique comment il analyse la situation en Indochine et toutes les éventualités qu'il voyait dans la région. ⁹¹ Quand Mordant a reçu cette lettre, et de qui, reste une question sans réponse. Le colloque en 1981 n'arrive pas à y répondre non plus. Selon Turpin, Mordant a eu connaissance de cette lettre en juin 1944 et il a

⁸⁶ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 609

⁸⁷ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 76

⁸⁸ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America - the making of postcolonial Vietnam, 1919-1950*, North Carolina Press, Chapel Hill, 2000, p. 75

⁸⁹ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 73-74

⁹⁰ Ibid. p. 75

⁹¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 680-683

agi en conséquence.⁹² Mais cette lettre est tout de même très importante car elle montre clairement l'analyse du général de Gaulle. La lettre fait référence au plan du général de Gaulle du 21 janvier 1944.

Selon cette lettre, il était important pour le Général d'affirmer que l'Indochine faisait partie de l'Empire français et de souligner le succès de la France libre. Au début de la lettre de Gaulle souligne que seule une forte participation française à la libération de l'Indochine pourrait justifier le maintien de l'Indochine française.⁹³

Le général de Gaulle parle aussi du statut de la colonie et fait référence à la déclaration du 8 décembre 1943.⁹⁴ Mais le plus important dans cette lettre est les différents scénarios possibles en Indochine après la chute du régime Vichy en France et avec un Japon toujours en guerre. Selon le Général, les Japonais allaient éventuellement ; « asservir l'administration française », « s'emparer de l'Indochine, prendre en main le gouvernement et la défense », commencer le désarmement « successif ou simultané des troupes françaises » ou peut-être placer les troupes françaises « dans des camps de concentration ».

De Gaulle prévoyait dans sa lettre des mesures diplomatiques et militaires pour répondre à ces éventualités et pour préserver l'Indochine française.⁹⁵

Les mesures diplomatiques prévues par le général étaient les suivantes : ne pas cesser de rappeler à ses alliés « les titres de la France », sans arrêt rappeler aux alliés que les Français sont les plus qualifiés à « jouer un rôle de premier plan dans la libération de l'Indochine », ne perdre « aucune occasion d'exposer quels sont les moyens que nous pouvons mettre en œuvre », « influencer sur les activités alliées (...) qu'il s'agisse de propagande ou de bombardement » et lutter « pour mettre les alliés en garde contre toute action isolée ou prématurée, telle que l'irruption d'éléments chinois au Tonkin ou le déclenchement d'opérations de commandement exclusivement américain ou britannique. »

Militairement, de Gaulle a envisagé une reconquête par étapes par la France ; la première étant la mise sur pied d'un Corps expéditionnaire. La deuxième était d'envoyer les cinquante

⁹² Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 52

⁹³ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 680

⁹⁴ Ibid. p. 680

⁹⁵ Ibid. p. 681

mille hommes, qui combattent en Europe et qui sont prêts à partir pour l'Indochine après la libération de la métropole. La troisième était d'entrer dans la guerre navale, où la marine française pourrait participer à la guerre du Pacifique contre le Japon et aussi transporter des troupes françaises en Indochine.⁹⁶

Pour la résistance à l'intérieur de l'Indochine, de Gaulle voulait que les troupes soient divisées en trois ; les troupes du Tonkin, les troupes du Centre et les troupes du Sud.

Au Tonkin il prévoyait que les troupes devaient « (...) se retirer dans des zones de refuge (...) ». Se retirer en Chine était aussi une possibilité, mais non sans la coopération des Chinois.⁹⁷

Dans le Centre et dans le Sud, de Gaulle envisageait une « guérilla basée sur l'organisation de zones de refuge à déterminer »⁹⁸, et il comptait aussi sur un certain loyalisme des autochtones dans les différentes régions, surtout dans la région Moï, qui pourrait aider les Français à conquérir des positions stratégiques en attendant le Corps léger d'intervention.⁹⁹

Nous allons voir plus tard que cette lettre a été écrite au moment où le Vietminh était déjà bien organisé au Vietnam, mais de Gaulle ignorait ce fait dans son plan du 21 janvier 1944.

L'administration civile et les populations française et indochinoise devaient aussi jouer un rôle important dans la libération de l'Indochine pour le général de Gaulle.¹⁰⁰

A la fin de la lettre, de Gaulle n'hésite pas à souligner l'importance d'actions intérieures pour garder l'Indochine française.

« Je tiens à préciser, en terminant, que c'est surtout de l'efficacité de cette résistance intérieure de l'Indochine que dépendront, non seulement pour une grande partie, la libération militaire du territoire de la Fédération, mais encore son retour incontesté à l'Empire français. (...). Il est nécessaire que tous, en Indochine, soient pénétrés de l'importance capitale et de la grandeur de la mission nationale qui leur incombe. (...). J'ajoute que, si l'ennemi tentait de désarmer nos troupes, elles devraient opposer le maximum de résistance possible, celle-ci dût-elle être sans espoir immédiat. »¹⁰¹

⁹⁶ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 682

⁹⁷ Ibid. p. 682

⁹⁸ Ibid. p. 683

⁹⁹ Ibid. p. 683

¹⁰⁰ Ibid. p. 683

¹⁰¹ Ibid. p. 683

2.4.5 Le plan de défense pour l'Indochine

Dès l'été 1943, de Gaulle a pris des mesures pour préparer et renforcer une résistance intérieure en Indochine. Dans la déclaration du 8 décembre 1943 et dans la lettre du 29 février 1944, nous voyons bien comment il voulait utiliser la résistance et qu'il avait des plans militaires, diplomatiques et politiques, pour la reprise de la colonie. Il montre aussi qu'il a bien compris les dangers qu'encouraient les Français dans la région face à un Japon sans alliés et près d'une défaite totale.

Mordant a reçu cette lettre probablement l'été 1944, juste avant son retrait comme commandant en chef des troupes en Indochine. Selon Turpin, après l'avoir reçue il a commencé d'organiser la défense de l'Indochine selon deux hypothèses ; un déclenchement des hostilités sur A) initiative japonaise ou B) initiative alliée.¹⁰² De Gaulle a donc laissé aux représentants sur place de concrétiser le plan de défense, mais toujours avec un certain contrôle. Comme les dirigeants sur place ne pouvaient pas s'accorder, de Gaulle a envoyé de Langlade pour trouver une solution. Le résultat de ces préparatifs de Mordant et des négociations dirigées par de Langlade a été la directive du 26 janvier 1945 du général de Gaulle avec les deux hypothèses toujours présentes, mais où il est indiqué qu'il est plus probable que l'hypothèse A allait se produire. La réalisation de l'hypothèse B ne serait pas possible avant la mi-mai 1945.¹⁰³

Le 21 février 1945 le général de Gaulle a envoyé un télégramme au général Mordant :

« Je vous rappelle que, dans l'hypothèse A, il vous appartiendra de déclencher sur votre initiative le plan des opérations militaires et subversives tel que je l'ai arrêté. Vous devez agir, au besoin, sans en référer au gouvernement, ce qui risquerait de retarder la résistance. L'essentiel est de n'être pas mis hors d'état d'agir par des retards. L'hypothèse A concerne, comme vous le savez, le cas de désarmement ou neutralisation de vos forces. Vous aurez à apprécier si, même en l'absence d'ultimatum, la tentative d'occupation par des forces japonaises des points que vous estimez capitaux pour la défense constitue, ou non, l'hypothèse A. Des négociations en vue gagner du temps ne sont pas à écarter mais ne doivent, en aucun cas, compromettre notre liberté d'action pour la mise en œuvre du plan, dont je vous fais, d'autre part, télégraphier l'essentiel par l'état-major de la Défense nationale. Les forces françaises d'Indochine ne doivent, à aucun prix, se laisser mettre hors d'état de combattre.

Je tiens à vous assurer, mon Général, de mon entière confiance. »¹⁰⁴

¹⁰² Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 52

¹⁰³ Ibid. p. 53

¹⁰⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 487

Il y avait aussi une troisième possibilité, une hypothèse C ; la capitulation du Japon avant une occupation totale éventuelle, et donc retour à la situation d'avant-guerre sans combats. De Gaulle n'a jamais mentionné une telle éventualité. Mais nous allons voir plus tard qu'il y avait d'autres qui en avaient vu cette possibilité.

De Gaulle a fait ses préparatifs théoriques, les plans A et B pour la défense sont établis, maintenant il fallait les exécuter.

2.4.6 Conclusion sur la stratégie franco-française

Plusieurs des éventualités prévues par le Général se sont produites, mais la résistance intérieure n'était pas prête et n'avait pas les moyens d'engager le combat contre les Japonais. Selon de Gaulle il y avait des troupes en Afrique et à Madagascar prêtes à partir pour l'Indochine qui pouvaient aider la résistance intérieure, mais les Américains ne voulaient pas les transporter,¹⁰⁵ et quand le coup japonais du 9 mars est arrivé, c'était trop tard. Nous ne pouvons donc pas dire comme Babinet que de Gaulle n'avait pas de plan pour l'Indochine.

2.5 Conclusion

Nous avons analysé les actions du général pendant la Deuxième Guerre mondiale avant le coup de force japonais le 9 mars 1945 et nous avons constaté que dès le début de la guerre le général de Gaulle avait pris des mesures pour d'abord garder et ensuite reprendre l'Indochine française.

Nous avons vu que l'accord avec le Japon était inévitable et que de Gaulle avait deux choix l'été 1940 ; rester sous la menace japonaise ou perdre la colonie entièrement. Quand le général Catroux a décidé de partir, il a cédé la colonie au gouvernement du Vichy, mais grâce à ce choix, de Gaulle a été libre de proclamer la guerre au Japon.

De Gaulle a toujours essayé de renforcer la position de la France libre dans la région et de ne pas y compromettre la situation de la France et des Français. De Gaulle n'a donc pas coupé tous les liens avec Decoux. Decoux n'a jamais posé de problème dans les plans du Général.

¹⁰⁵ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 166

Le Général avait une stratégie diplomatique, militaire et politique pour réintroduire la France libre dans la région. C'est surtout après l'été 1943 que nous le voyons. Il a réorganisé et renforcé son équipe, souligné que la libération de l'Indochine ne se produirait pas sans la participation de la France libre. Nous voyons aussi, dans la déclaration du 8 décembre 1943, que de Gaulle était prêt à faire des concessions politiques aux autochtones pour garder l'Indochine française.

Au général Mordant, de Gaulle a précisé que les efforts de la résistance intérieure étaient d'une grande importance pour le succès de la reconquête. Elle joue un rôle important dans les plans A et B pour la défense de la colonie contre les Japonais.

Les événements du 9 mars se sont produits et malgré tous les efforts du général de Gaulle l'Indochine semble plus loin que jamais. Systématiquement de Gaulle a travaillé à renforcer la position française en Indochine. Maintenant il reste à voir si ces efforts donneront des résultats quand la vraie bataille pour l'Indochine commence le 9 mars 1945.

Chapitre 3 : L'Indochine française après le coup japonais

Evolution de la politique indochinoise du général de Gaulle du 9 mars 1945 jusqu'en janvier 1946

3.1 Introduction

Le général Charles de Gaulle ayant prévu le coup japonais, avait préparé la résistance intérieure en Indochine et envisagé d'y envoyer des troupes françaises. Mais le coup est venu trop tôt pour le Général, ses préparatifs n'étaient qu'à leurs débuts. Le 9 mars 1945 les Japonais ont décidé de mettre fin à l'Indochine française. Ils ont envahi toute la péninsule et d'un seul coup toute l'administration française, toutes les troupes militaires et la résistance intérieure en Indochine ont été mises hors jeu. Il y a eu des combats, mais les Français ont été très vite battus.¹⁰⁶ Le Général a dû reconsidérer la situation en Indochine encore une fois. Les alliés étaient en train de gagner la guerre et les Français n'avaient pas eu le temps de légitimer leurs droits en Indochine par la participation à la libération de l'Indochine et à la guerre dans la région, et maintenant la France avait perdu tout contrôle de la colonie.

Le but du général de Gaulle était toujours de reprendre la péninsule militairement et politiquement, mais maintenant il a dû essayer de le faire sans une administration française et sans troupes sur place. Pour comprendre la politique du Général, nous allons analyser sa déclaration du 24 mars 1945, les mandats, fixés par de Gaulle, du général Leclerc et de l'amiral d'Argenlieu, et la solution Vinh San.

3.2 La déclaration du 24 mars 1945

Le coup japonais le 9 mars 1945 a bouleversé la situation pour le Général et a ouvert une activité frénétique à Paris. Quinze jours après, le général de Gaulle a fait une nouvelle déclaration destinée à l'Indochine française. Il fallait rassurer les Français en Indochine et les grandes puissances, et rappeler aux Indochinois, que la France n'abandonnerait pas l'Indochine. La déclaration du 24 mars a joué un rôle important dans ce jeu, mais comment pouvons-nous voir cette déclaration par rapport à l'évolution politique pendant la guerre ? N'était-elle pas un anachronisme déjà le jour elle a été faite ? Ou a-t-elle été la première lueur d'une décolonisation inévitable ?

¹⁰⁶ Il y a des troupes françaises, sous le commandement du général Alessandri qui se retirent en Chine, mais la majorité des troupes françaises sont capturées ou tuées par les Japonais.

3.2.1 Les réactions immédiates au coup japonais

Dès le coup le général de Gaulle a essayé d'activer les plans pour défendre l'Indochine. Le 10 mars il a envoyé un télégramme au général Mordant, chef de la résistance intérieure :

« L'action de l'ennemi semble déclenchée dans les conditions prévues par notre hypothèse A. Je compte que la résistance armée des forces sous votre commandement, avec le concours des éléments civils, va s'opposer à l'attaque japonaise. J'ai lieu d'espérer que vous pourrez conduire la résistance de manière à la faire durer jusqu'à ce que les opérations menées à l'extérieur et de l'extérieur par nos Alliés nous mettent à même de gagner la dernière manche. En tout cas, il faut combattre. Le gouvernement, le pays, les armées, ont confiance en vous, ainsi qu'en tous les bons Français et Indochinois qui sont sous vos ordres. Amitiés. »¹⁰⁷

Par ce télégramme de Gaulle a montré qu'il était toujours prêt à combattre pour l'Indochine et qu'il espérait que la population civile allait aider les forces armées dans leur combat. Nous voyons que de Gaulle prévoyait l'arrivée de troupes françaises de l'extérieur et de troupes alliées qui pourraient les aider.

Le même jour il a informé le gouvernement à Paris des événements en Indochine et il a exprimé ses sentiments sur la situation :

« La nation française et toutes les populations dont le destin est lié au sien sont unies aux Français et aux peuples de l'Union indochinoise dans leur épreuve et dans leur combat, partie intégrante de l'effort français pour la victoire. »¹⁰⁸

Le Général ne laisse nul doute : l'Indochine est la France. Gagner la Deuxième Guerre mondiale voulait aussi dire garder l'Indochine française.

Mais après les événements du 9 mars dans l'Extrême-Orient la situation s'est détériorée pour le général de Gaulle. Les Japonais font proclamer le 11 mars l'indépendance du Vietnam par l'ancien empereur du Vietnam Bao Dai.¹⁰⁹ Après la proclamation de Bao Dai, le roi du Cambodge Norodom Sihanouk et le roi du Laos Sisavang Vong, aussi sous la pression japonaise, ont proclamé l'indépendance de leurs pays.¹¹⁰ Selon R. Bauchar :

¹⁰⁷ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 487

¹⁰⁸ Ibid. p. 488

¹⁰⁹ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 64

¹¹⁰ Kiernam, Ben, *How Pol Pot came to power, Colonialism, Nationalism and Communism in Cambodia – 1930-1975*, Yale University Press, New Haven, 2004, p. XVI et Grand Dictionnaire encyclopédique, Larousse, 1984

« Les Japonais en guerre préfèrent l'ordre français. Les Japonais vainqueurs préfèrent l'ordre japonais. Les Japonais vaincus préfèrent l'ordre annamite. »¹¹¹

Maintenant les Japonais avaient compris qu'ils allaient perdre la guerre et ils ont donc préféré une Indochine sans la France. La situation pour le général de Gaulle est devenue pire que jamais. Les Japonais n'ont pas seulement écarté l'administration française, mais ils ont aussi donné l'indépendance aux autochtones. Ou plutôt les autochtones étaient libres de s'administrer eux-mêmes, mais c'était toujours les Japonais qui contrôlaient les pays. Il fallait que le Général précise très vite comment il voyait le futur statut de l'Indochine dans le cadre de la famille française.

3.2.2 La déclaration du 24 mars

Par une allocution à la radio le 14 mars 1945, transmise en Indochine, le Général a annoncé qu'il était prêt à faire plus de concessions aux Indochinois qu'en décembre 1943 :

« En vérité, jamais l'Union indochinoise n'a été plus opposée à l'ennemi venu de Nord, ni plus résolue à trouver elle-même, avec l'aide de la France, les conditions de son propre développement, dans tous les domaines : politique, économique, social, culturel, moral où l'attend son grand avenir. »¹¹²

Dix jours après, le 24 mars, la déclaration sur le futur statut de l'Indochine a été présentée suggérant l'instauration d'un Etat fédéral¹¹³

Premièrement la déclaration a dit que :

« (...) l'Indochine était appelée à tenir une place particulière dans l'organisation de la communauté française et à y jouir d'une liberté adéquate à son degré d'évolution et à ses capacités. »¹¹⁴

Nous pouvons dire que cette phrase était une belle phrase, mais sans promesses concrètes. Mais il faut dire que nous voyons déjà que de Gaulle promet à l'Indochine un rôle particulier par rapport aux autres colonies, et surtout il est important que la déclaration parle de toute l'Indochine. Avant la guerre le Cambodge, le Laos et les trois Ky vietnamiens, avaient des

¹¹¹ Tønnesson, Stein, *The Vietnamese Revolution of 1945*, SAGE Publications, London, p. 39

¹¹² Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 490

¹¹³ Lacouture, Jean, *De Gaulle II – La politique 1944-1959*, Editions du Seuil, Paris, 1985, pp. 162-163

¹¹⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 458

statuts différents, comme protectorats ou colonies. La déclaration ne distingue pas entre les cinq « pays » qui constituaient l'Indochine.

« La Fédération indochinoise formera, avec la France et avec les autres parties de la communauté, une « Union française » dont les intérêts à l'extérieur seront représentés par la France. L'Indochine jouira, au sein de cette Union, d'une liberté propre. »¹¹⁵

Par conséquent, la France allait défendre les intérêts extérieurs de l'Indochine, tandis qu'à l'intérieur, les « pays » de l'Union auraient plus d'autonomie.

Les habitants de l'Indochine ; Vietnamiens, Cambodgiens, Français et Laotiens seraient, sur le papier, égaux.

« A ce titre, sans discrimination de race, de religion ou d'origine et à égalité de mérites, ils auront accès à tous les postes et emplois fédéraux en Indochine et dans l'Union. »¹¹⁶

La déclaration prévoit une nouvelle structure politique et institutionnelle en Indochine :

« L'Indochine aura un gouvernement fédéral propre, présidé par le gouverneur général et composé de ministres responsables devant lui, qui seront choisis aussi bien parmi les Indochinois que parmi les Français résidant en Indochine. Auprès du gouverneur général, un Conseil d'Etat, composé des plus hautes personnalités de la Fédération, sera chargé de la préparation des lois et des règlements fédéraux. Une assemblée, élue selon le mode de suffrage le mieux approprié à chacun des pays de la Fédération et où les intérêts français seront représentés, votera les taxes de toute nature, ainsi que le budget fédéral et délibérera des projets de lois. »¹¹⁷

Dans sa déclaration le général de Gaulle a donc promis aux autochtones qu'ils seraient représentés au gouvernement fédéral. La déclaration dit « aussi bien parmi les Indochinois que parmi les Français résidant en Indochine », elle semble de ne pas distinguer entre les deux groupes. Les ministres seront responsables devant le gouverneur général nommé par Paris, donc la France aura le contrôle de la colonie mais il y a quand même un pas être en avant. La composition du Conseil d'Etat, qui proposera les lois et les règlements fédéraux, ne semblait pas un pas en avant. Mais au moins il y aurait une assemblée, élue « selon le mode de suffrage le mieux approprié » dans chaque « pays », pour voter les projets du Conseil. Par cette

¹¹⁵ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 458

¹¹⁶ Ibid. p. 458

¹¹⁷ Ibid. p. 459

assemblée, les habitants des cinq « pays » auraient aussi plus de pouvoir, au moins plus d'influence qu'avant.

Des libertés qui étaient évidentes en Métropole seraient enfin respectées en Indochine :

« La liberté de pensée et de croyance, la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion et, d'une façon générale, les libertés démocratiques, formeront la base des lois indochinoises. »¹¹⁸

La déclaration a été faite pour calmer et rassurer les autochtones. Dans la déclaration la division des trois Ky vietnamiens est maintenue. Pour les Vietnamiens ce maintien était inacceptable, ils n'étaient donc pas rassurés.

« Les cinq pays composent la Fédération indochinoise et qui se distinguent entre eux par la civilisation, la race et les traditions garderont leur caractère propre à l'intérieur de la Fédération. »¹¹⁹

De Gaulle pensait peut-être qu'un Vietnam uni serait trop dangereux pour la position de la France en Indochine. La division du Vietnam était nécessaire pour l'Indochine française et les colons français. Pour les Vietnamiens l'unité des trois Ky, Annam, Tonkin et Cochinchine, était essentielle.¹²⁰ Ils se sentaient comme la même civilisation et le même peuple avec les mêmes traditions. Pour les Laotiens, les Cambodgiens et les minorités de l'Indochine nous pouvons croire qu'une réunification des trois Ky n'était pas souhaitable. Les Vietnamiens seraient moins forts avec la division du Vietnam.

De Gaulle était aussi conscient qu'il fallait montrer que dans l'Union française l'Indochine était libre de se développer et de se moderniser :

« La Fédération indochinoise jouira, dans le cadre de l'Union française, d'une autonomie économique lui permettant d'atteindre son plein développement agricole, industriel et commercial et de réaliser, en particulier, l'industrie qui permettra à l'Indochine de faire face à sa situation démographique. »¹²¹

Finalement de Gaulle a précisé que par cette déclaration il ne dictait pas l'avenir de l'Indochine :

¹¹⁸ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 459

¹¹⁹ Ibid. p. 459

¹²⁰ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, Allen Lane The Penguin Press, London, 1968, p. 78

¹²¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, pp. 459-460

« Le statut de l'Indochine, tel qu'il vient d'être ainsi examiné, sera mis au point après consultation des organes qualifiés de l'Indochine libérée. »¹²²

Le terme « organes qualifiés » est vague et nous pouvons nous demander qui sont ces organes qualifiés. Si ce sont des organes avec une représentation française seulement, ce n'est pas un pas en avant. Mais il semble que le Général souhaite que les indigènes puissent participer à la construction de leur propre avenir. Partant il faut croire que par « organes qualifiés » le général de Gaulle a pensé à des organes où tous les peuples seraient représentés. Selon Paul Isoart¹²³ la déclaration du 24 mars 1945 était la condition de l'ouverture de négociations et le point de départ d'une nouvelle politique.¹²⁴

3.2.3 La déclaration dans son contexte

Nous discutons toujours aujourd'hui la signification de la déclaration du 24 mars 1945. Dans son livre Turpin dit que la déclaration aurait été libérale en 1939, mais qu'elle était déjà dépassée en mars 1945. Il écrit aussi que le monde entier et la situation en Indochine en particulier ont beaucoup changé et plus pendant la guerre que le général de Gaulle n'avait compris. Turpin dit aussi que la situation a changé beaucoup de mars à septembre 1945, quand les réformes annoncées seront appliquées.¹²⁵ Par conséquent il faut dire que d'après Turpin la déclaration est dépassée en mars 1945 et complètement dépassée six mois plus tard.

Comment pouvons-nous alors juger cette déclaration ? C'est une question importante et difficile. L'auteur de la biographie *De Gaulle*, Jean Lacouture, dit qu'en lisant la déclaration aujourd'hui, il faut dire qu'elle « paraît fort en retrait sur les réalités du temps. »¹²⁶ Cependant Paul Isoart a dit dans le colloque en 1981 qu'il ne faut pas juger la déclaration en se plaçant en 1981, il faut la voir dans le contexte de l'époque.¹²⁷ Si nous analysons la déclaration aujourd'hui nous voyons bien que c'est une déclaration qui ne correspond pas à ce que nous pensons de la démocratie ou de l'indépendance. De nos jours la colonisation est jugée comme un trou noir dans l'histoire européenne. Pour nous il est difficile de comprendre pourquoi la France et de Gaulle avaient des droits dans cette colonie, surtout après qu'ils l'avaient perdue. Aujourd'hui nous connaissons mieux la situation des Vietnamiens en 1945, nous connaissons la souffrance du Vietnam et des Vietnamiens dans les années suivantes et nous savons aussi

¹²² Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 460

¹²³ Professeur français de droit et de sciences économiques

¹²⁴ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 189

¹²⁵ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 570

¹²⁶ Lacouture, Jean, *De Gaulle II – La politique 1944-1959*, Editions du Seuil, Paris, 1985, p. 162

¹²⁷ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 190

que la Deuxième Guerre mondiale a été le début de la fin de l'époque coloniale. Mais comme Isoart a dit, nous devons juger cette déclaration d'après la situation au printemps 1945 et il faut savoir comment les dirigeants à l'époque pensaient. Par rapport aux mouvements indépendantistes la déclaration était en retard. Nous allons voir l'évolution du mouvement indépendantiste du Vietminh dans ce chapitre, à partir du page 15. Mais nous pouvons déjà dire que le chef du Vietminh Ho Chi Minh a vu cette déclaration comme une insulte.¹²⁸ Jean Sainteny écrit dans son livre *Face à Ho Chi Minh* qu'aucun des leaders vietnamiens n'a été satisfait par cette déclaration.¹²⁹ Mais malheureusement pour le Vietminh et d'autres mouvements indépendantistes nous allons voir que la France ou les grandes puissances ne tiendront pas compte de l'opinion des Vietnamiennes.

En Métropole les politiciens étaient contre l'indépendance des colonies et en particulier l'indépendance de l'Indochine. Selon Isoart, même le Parti communiste était hostile à la libération des colonies. Au sujet de la déclaration du 24 mars 1945 les communistes ont, dans un texte d'avril 1945, déclaré :

« Si les populations des colonies françaises ont le droit de se séparer de la métropole, cette séparation à l'heure présente irait à l'encontre des intérêts de ces populations et ceci pour deux raisons. Première raison : parce que la nation française veut instaurer une démocratie véritable qui ne pourra qu'apporter la démocratie à ses populations coloniales ; deuxième raison : parce que les terres habitées par ces populations sont objet de convoitises redoutables pour elles, parce qu'elles ne sont pas en état de se garantir une existence vraiment indépendante. »¹³⁰

Selon Isoart le Parti communiste a préféré les conclusions de la conférence de Brazzaville pour le développement des colonies.

La droite ne pensait pas autrement. A Paris, selon François de Langlade, « toute la droite politique française n'avait qu'un désir : « le statu quo antérieur » ». Les politiciens français étaient contre l'idée d'indépendance, car ils pensaient que c'était trop tôt pour les autochtones. Il faut rappeler que pendant la guerre la plupart de ces politiciens avaient été coupés du reste du monde, donc ils ne connaissaient pas le développement des mouvements nationalistes dans l'Extrême-Orient.¹³¹ Les ministres socialistes étaient aussi contre l'indépendance pour des

¹²⁸ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 78

¹²⁹ Sainteny, Jean, *Face à Ho Chi Minh*, Editions Seghers, Paris, 1970, p. 57

¹³⁰ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 191

¹³¹ Ibid. p. 154

raisons humanistes, c'est-à-dire qu'ils considéraient à ce moment-là que donner trop rapidement l'indépendance aux pays, « c'était remettre les Vietnamiens, les Laotiens et les Cambodgiens sous le coup de leurs autorités féodales d'autrefois ou autres, et que c'était mauvais ». ¹³²

Partant nous pouvons dire que l'indépendance des colonies en général et de l'Indochine en particulier était loin de la « pensée française » en 1945. Mais il y avait toujours une évolution dans la classe politique. Selon Isoart, le professeur Charles-Robert Ageron, spécialiste de l'histoire de la colonisation, a maintenu dans le colloque sur la conférence de Brazzaville, que la déclaration du 24 mars a été un « pas en avant par rapport à Brazzaville ». A Brazzaville le général de Gaulle avait été par exemple hostile à l'idée d'autonomie pour les colonies africaines, alors que dans sa déclaration du 24 mars le Général a reconnu le droit à l'autonomie à la fédération indochinoise. ¹³³ Il faut préciser que la conférence de Brazzaville était surtout une conférence portant sur les colonies africaines. Mais nous pouvons, et plusieurs historiens l'ont déjà fait, interpréter les conclusions de Brazzaville comme des conclusions pour l'Empire en général.

Au printemps 1945 les politiciens français n'étaient pas prêts à donner l'indépendance à l'Indochine. Mais le Général avait compris qu'il fallait donner aux colonies plus d'autonomie et les mêmes droits que les Français. Il a fait un pas vers une Indochine plus indépendante. Dans le chapitre quatre nous allons voir cette déclaration et la politique du général de Gaulle dans le contexte international. Là il faut voir si les Français étaient seuls à ne pas voir la fin du colonialisme. Peut-être la déclaration n'était pas si dépassée que Turpin le prétend.

3.3 Le corps expéditionnaire

Après le 9 mars 1945 l'Indochine française n'était plus et la question de l'indépendance dans un proche avenir devait attendre. Pour les Français qui n'étaient pas prêts à renoncer à l'Indochine, il fallait d'abord rétablir l'ordre français avant d'examiner la situation et ensuite voir si l'indépendance était une possibilité. ¹³⁴ Par conséquent de Gaulle a dû accepter la situation. Pour la résoudre il devait reprendre l'Indochine française et y rétablir l'ordre. Mais

¹³² Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 154

¹³³ Ibid. p. 190

¹³⁴ Ibid. p. 154

un des plus grands problèmes était comment transporter les troupes françaises, qui allaient rétablir l'ordre en Indochine.

3.3.1 Les corps expéditionnaires – la phase préparatoire

Le retour en Indochine a été assuré par des corps expéditionnaires. Quand nous parlons des corps expéditionnaires et de la guerre d'Indochine, c'est surtout au corps expéditionnaire du général Leclerc que nous pensons, mais en fait il y en a eu encore un. Dès fin août 1943 le général Blaizot avait commencé à organiser une force expéditionnaire, à Alger, dans le but de participer à la libération de l'Indochine avec l'aide britannique.¹³⁵ Le 4 octobre 1943 il est nommé commandant en chef de la mission militaire française pour l'Extrême-Orient.¹³⁶ Au printemps 1945 à Ceylan, Blaizot avait une petite avant-garde prête à partir pour la frontière chinoise, et avec l'amiral britannique Mountbatten, il cherchait des moyens pour aller en Indochine.¹³⁷

Le 25 mai 1945 à Paris la décision est prise d'organiser deux divisions destinées à l'Extrême-Orient et l'Indochine¹³⁸ et le 4 juin 1945¹³⁹ la création d'un deuxième corps expéditionnaire a été décidée. Ce sera le corps expéditionnaire du général Leclerc.

Après que la décision d'établir un corps expéditionnaire avait été prise le défi était d'assembler suffisamment d'hommes pour les deux divisions capables de maîtriser la situation difficile en Indochine et de les y envoyer matériellement. Les Français n'étaient toujours pas en mesure d'aller en Indochine par leurs propres moyens et au printemps 1945 l'Indochine a été mise sous le commandement du théâtre des opérations du SEAC. L'aide et l'autorisation américaines étaient indispensables. Pour aller en Indochine il y avait deux possibilités ; soit avec l'aide de l'amiral Mountbatten et la Grande-Bretagne soit avec l'aide américaine.

Le président américain Roosevelt n'acceptait ni un siège pour la France dans le Pacific War Council – au Pacific War Council les alliés ont conduit les actions de la guerre en Asie et dans

¹³⁵ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, pp. 55 et 163-164

¹³⁶ Ibid. p. 56

¹³⁷ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 226

¹³⁸ Gaulle, Charles de, Charles, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, Plon, Paris, 1984, pp. 24-25

¹³⁹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 582

le Pacifique contre le Japon – ni le transport des troupes françaises en Indochine.¹⁴⁰ Mais la position américaine a évolué. Selon de Gaulle, début juillet 1945, les Américains ont demandé si la France pouvait expédier deux divisions dans le Pacifique. De Gaulle a dit oui à la condition que les Français puissent aussi envoyer des troupes françaises en Birmanie pour participer à l’offensive en Indochine.¹⁴¹ L’ordre de répondre à la demande américaine et d’obtenir un résultat, a été donné au général Jacques de Guillebon, chef de l’état-major du général Leclerc depuis le 15 juin 1945 :

« Dès la fin juin et le début juillet 1945, je suis parti à Washington avec mission d’essayer d’intégrer sous le commandement américain du général MacArthur un corps d’armée à base de deux divisions d’infanterie. Je dois vous dire que je n’ai rencontré absolument aucun enthousiasme, je dirais même aucune compréhension de la part du commandement des Joint Chiefs of Staff à Washington, (...). »¹⁴²

Dans ses mémoires de Gaulle dit que cette demande était le signe d’une évolution de l’attitude américaine à l’égard des Français. Mais la réponse que le général de Guillebon a reçue aux Etats-Unis montre que, si en effet cette demande a été faite, elle n’était pas ancrée chez les chefs militaires américains à Washington. Cependant de Guillebon a obtenu un résultat qui, selon lui-même, était capital :

« (...) c’est grâce à ce document qui ne correspond en rien à la situation future que s’est constitué le corps expéditionnaire d’Extrême-Orient, débarqué difficilement et lentement en 1945 et 1946. »¹⁴³

Enfin il a semblé que la France puisse participer à la libération de l’Indochine et par conséquent légitimer sa présence dans la région.

3.3.2 La bombe qui a tout changé

Début août 1945, la France dispose, selon de Gaulle, de 70 000 hommes prêts à aller en Indochine.¹⁴⁴ Mais encore une fois le transport, qui était la condition de toute l’opération, est devenu un problème. Le général Duplay, ancien membre de l’état-major du général Leclerc, a dit dans le colloque en 1981 sur la guerre d’Indochine :

¹⁴⁰ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, pp. 80 et 102

¹⁴¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 227

¹⁴² Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l’Indochine 1940-1946*, 1982, pp. 165-166

¹⁴³ Ibid. p. 166

¹⁴⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 228

« Arrive la bombe. Là, tout change. Il devient évident que beaucoup d'accords et de projets divers vont tomber, une situation d'urgence va se trouver créée en Indochine. »¹⁴⁵

Selon Duplay la situation était relativement calme avant que les bombes atomiques ne tombent sur le Japon. A Ceylan Blaizot était prêt à partir et avec le succès relatif du général Guillebon aux Etats-Unis, les Français croyaient que le problème du transport était résolu. Mais encore une fois les événements de la guerre ont changé le destin de l'Indochine française.

A la Conférence de Potsdam en juillet 1945 le destin du Vietnam, en cas de défaite des Japonais, a été réglé par les grandes puissances, sans la présence française. Le Vietnam serait divisé en deux par le 16^e parallèle. Au nord et au sud respectivement la Chine et la Grande-Bretagne allaient désarmer les Japonais. Quand les bombes sont tombées, la guerre dans le Pacifique a fini plus tôt que de Gaulle avait imaginé, et la France a perdu sa possibilité de participer à la guerre et à la libération de l'Indochine. Les accords de Potsdam seront appliqués.

De Gaulle était prêt à profiter de la situation créée par la bombe. Selon le Général il y avait surtout deux choses qui pourraient mettre fin à l'Indochine française ; la présence japonaise et le veto américain. La capitulation japonaise, qui est venue juste après la deuxième bombe atomique est tombée sur le Japon à Nagasaki, a créé un vide politique dans la péninsule et une possibilité du retour des Français.¹⁴⁶ Mais le Général, qui n'avait pas été à Potsdam, n'a connu le plan du désarmement des Japonais en Indochine qu'après les bombes étaient tombées. La capitulation est donc venue trop tôt. De Gaulle aurait justifié les droits de la France en Indochine par la participation à la guerre du Pacifique et la libération de l'Indochine. Au moment de la capitulation du Japon la France n'avait pas eu le temps de légitimer auprès de grandes puissances et aux Indochinois son retour comme maître en Indochine.

Nous pouvons dire aussi que les bombes sont tombées trop tard, quatre mois trop tard. Le général de Gaulle avait prévu, comme nous avons vu, deux hypothèses pour le déclenchement des hostilités franco-japonaises en Indochine, les alternatives A) initiative japonaise ou B) initiative alliée. Aux Etats-Unis il y a, pendant la guerre, beaucoup de discussions sur l'avenir du Vietnam, et dans le chapitre quatre nous allons analyser ces discussions. Dans une de ces

¹⁴⁵ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 164

¹⁴⁶ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 227

discussions une troisième alternative, nous pouvons l'appeler l'hypothèse C, a été lancée. L'hypothèse C a formulé la possibilité que la France puisse reprendre le contrôle en Indochine sans aide alliée.¹⁴⁷ En cas d'une capitulation japonaise avant le coup du 9 mars, la France pourrait, grâce à la résistance intérieure, garder l'Indochine française.

Mais les réalités sont toujours que la bombe a fermé un des deux chemins possibles pour le retour français en Indochine. Maintenant les Américains n'avaient aucune raison de transporter les troupes françaises dans la région. Les Français devaient donc compter sur les Britanniques.

3.3.3 Le retour

Les bombes sont tombées les 6 et 10 août et le Japon a capitulé le 14. La défaite du Japon est complète et les accords de Potsdam sont entrés en vigueur. Dans ses mémoires le général de Gaulle réfléchit sur le résultat des accords de Potsdam. Il lui semblait que les Chinois au nord pouvaient poser un problème car ils pouvaient y empêcher un retour français. Les Chinois avaient pendant toute l'histoire du Vietnam cherché à le contrôler. Au sud les Britanniques n'allaient pas poser de problèmes.¹⁴⁸ Le Général a donc continué de se rapprocher des Chinois et d'essayer de les convaincre de laisser le nord du Vietnam aux Français,¹⁴⁹ et il a négocié le retour français dans le sud avec les Britanniques. En même temps il a préparé ses hommes au combat.

Le jour de la capitulation japonaise de Gaulle a donné ses directives sur l'Indochine aux ministres et chefs militaires concernés, parmi eux le ministre des Affaires étrangères Georges Bidault, l'amiral d'Argenlieu, les généraux Juin et Leclerc.¹⁵⁰ Ces directives disaient en bref que l'amiral d'Argenlieu et le général Leclerc « se rendront à Saïgon dans les plus brefs délais. (...) Ces deux autorités seront accompagnées des éléments militaires et civils indispensables pour le début de leur mission. » Il fallait mettre à leur disposition les avions nécessaires pour y aller avec 150 hommes et la Marine devait se charger du transport des premiers éléments du Corps expéditionnaire, le matériel, les personnes etc., « même s'il est nécessaire de renoncer pour le moment à d'autres services. » La métropole était libérée, les

¹⁴⁷ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 86

¹⁴⁸ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 229

¹⁴⁹ Gaulle, Charles de, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, 1984, p. 60

¹⁵⁰ Ibid. p. 57

guerres en Europe et dans le Pacifique étaient gagnées et l'Indochine était devenue militairement le plus important pour le général de Gaulle.

A Paris, le 17 août 1945, l'amiral d'Argenlieu est nommé haut-commissaire en Indochine et le général Leclerc est nommé général commandant supérieur des troupes françaises en Indochine par le général de Gaulle et le Comité de la Défense nationale.¹⁵¹ Le 19 août le général de Gaulle a envoyé ce message à l'Indochine :

« L'ennemi a capitulé. Demain, l'Indochine sera libre. En cette heure décisive, la mère Patrie adresse à ses enfants de l'Union indochinoise le témoignage de sa joie, de sa sollicitude et de sa reconnaissance. Par leur attitude devant l'envahisseur, par leur fidélité à la France, les fils de l'Indochine ont montré qu'ils étaient dignes d'une existence nationale plus large et plus libre. Au moment où la France retrouve l'Indochine, elle se déclare solennellement prête à réaliser les engagements qu'elle a pris pour le plus grand bien à tous. Vive l'Union indochinoise ! Vive l'Union française ! Vive la France ! »¹⁵²

A Paris le ministre de la Guerre, André Diethelm, a organisé le transport des forces françaises. Le 11 septembre le général de Gaulle a écrit à Diethelm que le premier départ possible pour les troupes était à la mi-septembre. Dans la même lettre nous voyons que le Général était toujours au courant de la situation en Indochine. Il semble que la situation intérieure ait commencé à troubler de Gaulle, parce que selon le Général il fallait que le corps expéditionnaire arrive le plus vite possible :

« D'autre part, l'évolution politique de l'Indochine exige l'envoi aussi rapide que possible de la totalité du corps expéditionnaire. (...) Je n'ignore aucune des difficultés que soulève le prélèvement de matériels de toutes sortes sur l'armée française. Mais le rétablissement de notre souveraineté en Indochine est à ce prix. »¹⁵³

Le Général s'est inquiété de l'évolution en Indochine et surtout au Vietnam. Nous allons voir les bouleversements au Vietnam pendant la guerre et l'automne 1945.

Selon de Gaulle les premiers soldats français sont arrivés à Saigon le 12 septembre 1945¹⁵⁴, mais le colonel Jean Cédile est parachuté, avec l'aide britannique, en Cochinchine fin août et il semble qu'il soit arrivé à Saigon avant le 12 septembre.¹⁵⁵ Le 5 octobre 1945 le général

¹⁵¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 549

¹⁵² Ibid. pp. 549-550

¹⁵³ Gaulle, Charles de, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, 1984, p. 78

¹⁵⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 231

¹⁵⁵ Gras, Yves, *Histoire de la guerre d'Indochine*, Editions Denoël, 1992, p. 35

Leclerc est arrivé aussi. La situation est très vite devenue beaucoup plus calme en Cochinchine et au Cambodge et au Laos l'ordre est rétabli¹⁵⁶. Il y a, au début de l'automne, des combats entre des Vietnamiens et le corps expéditionnaire français en Cochinchine, mais les soldats français ont très vite pris le contrôle du Sud militairement. Au Cambodge et au Laos il y a eu peu de problèmes, comme le Général écrit :

« A mesure que débarquent les forces du Corps expéditionnaire, les choses vont s'améliorant en Cochinchine, où de vives opérations rétablissent l'ordre public, et au Cambodge dont les ministres instaurés par les Nippons, sont remplacés par ceux qu'il faut. »¹⁵⁷

Il en est de même au Laos. Les Anglais allaient quitter l'Indochine peu à peu.¹⁵⁸

3.4 L'évolution au Vietnam – une révolution

Avant la Deuxième Guerre mondiale Bao Dai était empereur du Vietnam acceptant la colonisation française. Pendant la guerre il a soutenu le gouvernement de Vichy du Maréchal Pétain, après le coup japonais le 9 mars il a décidé de rompre avec l'ancien colonisateur et de coopérer avec les Japonais. Le coup avait créé un vide politique que Bao Dai était prêt à remplir. Avec la bienveillance et la protection du Japon il a proclamé l'indépendance du Vietnam, mais en août la même année il a abdicé pour laisser la place au grand révolutionnaire Ho Chi Minh et il est devenu le conseiller de Ho. Le 20 août, quelques jours avant son abdication, l'empereur a écrit au général de Gaulle, au président Truman, au roi d'Angleterre et à Tchang Kai-chek en Chine :

« Le peuple vietnamien ne veut plus, ne peut plus, supporter aucune domination, ni aucune administration étrangère... Je vous prie de comprendre que le seul moyen de sauvegarder les intérêts français et l'influence spirituelle de la France en Indochine est de reconnaître franchement l'indépendance du Vietnam et de renoncer à toute idée de rétablir ici la souveraineté ou une administration française sous quelque forme que ce soit. »¹⁵⁹

Selon William H. Wainwright le général « de Gaulle n'en parlera jamais. »¹⁶⁰ Philippe Devillers n'a aussi pas entendu que le Général a parlé de cette lettre, nous ne pouvons pas non plus être sûrs qu'il l'a reçue à Paris. Probablement la lettre n'y est jamais arrivée.

¹⁵⁶ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 231

¹⁵⁷ Ibid. p. 231

¹⁵⁸ Ibid. p. 231

¹⁵⁹ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 193

¹⁶⁰ Ibid. p. 68

3.4.1 Ho Chi Minh et la Révolution vietnamienne

La lettre de Bao Dai n'a peut-être pas inquiété le général de Gaulle, mais les événements à Hanoi le 2 septembre, où Ho Chi Minh a proclamé la République démocratique du Vietnam (RDV), ont poussé le Général à agir. La proclamation de la RDV était la culmination d'un combat mené par Ho Chi Minh depuis son adolescence. Indépendantiste depuis sa jeunesse, ce petit Annamite a vu sa chance d'enfin libérer le peuple vietnamien de ses colonisateurs français.

Nous savons peu de la vie de Ho avant 1941. Alain Ruscio dit dans son livre *La guerre française d'Indochine 1945-1954* :

« Il n'est pas facile d'opérer un tri dans le flot d'images simplistes qui a entouré l'écriture de sa biographie à Hanoi. Son histoire paraît trop édifiante. »¹⁶¹

Jean Lacouture le confirme dans son livre *Ho Chi Minh*.¹⁶²

Le livre *Ho Chi Minh From Childhood to President of Vietnam* décrit l'enfance et l'adolescence de Ho. Mais ce livre n'a aucune source documentée, il est publié au Vietnam en 2004 avec de graves erreurs sur l'histoire mondiale. Plus qu'une œuvre historique ce livre est un récit de propagande et une hagiographie sur l'oncle Ho. Cependant il est intéressant de voir comment les Vietnamiens aujourd'hui présentent leur libérateur et nous pouvons aussi y trouver quelques faits vérifiables.

Né en 1890, Nguyen Sinh Cung, plus tard Nguyen Tat Thanh (dès 1900) et Van Ba (dès 1911), qui est devenu Nguyen Ai Quoc (Nguyen le Patriote en français) après la Grande Guerre et qui a enfin pris le nom Ho Chi Minh en 1941 (pendant les années trente il a eu encore plusieurs noms différents, ses changements de nom peuvent expliquer la difficulté de faire une biographie de Ho avant 1941), a grandi pendant la période où la France a consolidé sa colonisation de l'Indochine et où il y avait toujours des incidents très violents.¹⁶³ Pendant son enfance Ho a été personnellement victime de représailles françaises¹⁶⁴ et il a vu plusieurs

¹⁶¹ Ruscio, Alain, *La Guerre française d'Indochine 1945-1954*, Editions Complexe, Bruxelles, 1992, p. 23

¹⁶² Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p.4

¹⁶³ Ibid. p. 5

¹⁶⁴ Mai Luan, Dac Xuan et Tran Dan Tien, *Ho Chi Minh From Childhood to President of Vietnam*, The Gioi Publishers, Vietnam, 2005, pp. 31-32

tentatives de fonder des mouvements indépendantistes échouer.¹⁶⁵ Selon *Ho Chi Minh From Childhood to President of Vietnam*, Ho a cherché comment il pourrait réussir à libérer son pays. En Asie au début du XX^{ème} siècle il existait un fort sentiment de fierté asiatique. Surtout la victoire du Japon dans la guerre russo-japonaise en 1905 avait encouragé les mouvements indépendantistes en Asie et aussi les mouvements indépendantistes au Vietnam. Le Japon était leur inspiration et aide dans leur lutte pour l'indépendance. Mais Ho pensait autrement. Il voulait connaître tout des pays de l'Ouest, apprendre leur manière d'être et de penser et au même temps observer l'ennemi chez lui.¹⁶⁶ En 1911 il est parti pour l'Europe.

Les trente ans qui ont suivi son départ pour l'Europe en 1911 il les a vécus presque tous dans la clandestinité. Mais nous savons un peu de quelques périodes de sa vie avant 1941, quand il est rentré en Indochine pour enfin libérer son pays.

En 1911 Ho s'est fait marin.¹⁶⁷ Pendant quelques années il a voyagé dans presque tout l'Empire français, aux Etats-Unis et en France bien sûr. En 1917 il a eu un séjour en Angleterre où il a appris l'anglais. Après la Grande Guerre il est revenu en France. Ici Ho a eu connaissance du mouvement communiste par les journaux *Le Populaire* et *L'Humanité*, qui étaient les premiers à publier les articles de Ho sur le Vietnam et ses récits littéraires.¹⁶⁸ Par ses articles Ho et son travail sont connus en France et dans l'Empire. Ho est le premier Annamite à adhérer à la Jeunesse socialiste en France et il a participé à l'établissement du parti communiste. Au début des années vingt il a aussi établi le mouvement l'Union intercoloniale et il a rédigé l'organe de l'union *Le Paria*.¹⁶⁹ En 1924 Ho est parti pour Moscou où il est devenu un militant du Komintern très respecté par ses camarades.¹⁷⁰ Après Moscou il a continué son voyage d'apprentissage en Chine et dans la ville de Canton.

Pendant son séjour en France Ho avait appris l'organisation et la propagande. Il était prêt à rentrer en Asie et au Vietnam pour continuer sa lutte pour un Vietnam indépendant. A Canton il a donc organisé les jeunes Vietnamiens et il a créé l'organisation Viet Nam Thanh Nien

¹⁶⁵ Mai Luan, Dac Xuan et Tran Dan Tien, *Ho Chi Minh From Childhood to President of Vietnam*, The Gioi Publishers, Vietnam, 2005, p. 40

¹⁶⁶ Ibid. p. 43

¹⁶⁷ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 11

¹⁶⁸ Ibid. p. 15

¹⁶⁹ Ibid. p. 18

¹⁷⁰ Ibid. p. 32

Cach Mang Dong Chi Hoi (l'Association des jeunes Vietnamiens révolutionnaires).¹⁷¹ Le travail de Ho a fait qu'il a dû vivre une vie clandestine en exil. Il était impossible pour lui de rentrer en Indochine. Mais il a continué son travail hors de l'Indochine en Europe et il a continué d'organiser les peuples colonisés dans différents mouvements. En 1929 il a établi un village vietnamien en Thaïlande, d'où il pouvait manifester contre l'administration française en Indochine.¹⁷² En 1930 il a réuni toutes les fractions communistes et socialistes vietnamiennes à Hong Kong et établi le Parti Communiste Indochinois (PCI).¹⁷³

En 1940 Ho est de retour en Chine. Son changement de nom a déconcerté les Français et les alliés au début, personne ne savait qui était ce Ho Chi Minh. Mais il était le même qui avait quitté le Vietnam en 1911 pour se former, qui a eu des séjours en Angleterre, aux Etats-Unis, en France et à Moscou et qui a été adhérent du Parti Communiste Français.

Au Vietnam aucune organisation nationaliste n'avait survécu les répressions françaises, sauf les communistes qui avaient réussi à maintenir leur organisation.¹⁷⁴ Parmi ses camarades du mouvement communiste Ho était vu comme ultranationaliste, à leurs yeux il n'était pas un vrai communiste, mais les anciens dirigeants du PCI avaient tous disparu, ils étaient en prison soit en exil à Moscou. Le champ était libre à Ho Chi Minh. En mai 1941, dans une grotte près du petit village de Pac Bo à la frontière sino-vietnamienne, la nouvelle ligne du PCI est fixée ; la lutte pour l'émancipation nationale.¹⁷⁵ En septembre la même année le PCI a changé de nom pour devenir le Viet Nam Doc Lap Dong Minh (le Vietminh). Le Vietminh avait deux ennemis ; « les fascistes français et japonais », et un but ; « rendre le Viet Nam indépendant ». ¹⁷⁶ En Chine Ho a commencé de rassembler une résistance vietnamienne. Mais en août 1942 il est arrêté par les Chinois accusé d'être un agitateur.¹⁷⁷ Avec Ho en prison les Chinois, avec quelques nationalistes non communistes vietnamiens, ont essayé d'établir une autre ligue d'indépendance vietnamienne ; le Viet Nam Cach Menh Dong Minh Hoi (le Dong Minh Hoi). Mais cette ligue n'avait pas les mêmes ressources au Vietnam que le Vietminh. Sans militants dans toutes les parties du pays et sans le soutien des paysans le Dong Minh Hoi ne pouvait pas

¹⁷¹ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 36

¹⁷² Ibid. p. 39

¹⁷³ Ibid. p. 43

¹⁷⁴ Ruscio, Alain, *La Guerre française d'Indochine 1945-1954*, 1992, p. 29

¹⁷⁵ Ibid. p. 30

¹⁷⁶ Ibid. p. 30

¹⁷⁷ Ibid. p. 31

remplacer le Vietminh. En septembre 1943 Ho est libéré par les Chinois.¹⁷⁸ La condition de sa libération était de coopérer avec le Dong Minh Hoi.¹⁷⁹ Ho l'accepte, mais très vite Ho a mis le Dong Minh Hoi hors jeu. Enfin son combat, qui a abouti temporairement le 2 septembre 1945, ensuite en 1954 et finalement en 1975, pouvait commencer.

Dès sa libération Ho et ses camarades ont commencé un recrutement clandestin et très efficace à l'extrême nord du Vietnam. Protégés par les paysans les militants du Vietminh sont allés de village en village et ils ont organisé de petits groupes de résistance partout.¹⁸⁰ En même temps Vo Nguyen Giap, futur général et héros vietnamien, a organisé la Brigade de Propagande armée, plus tard l'Armée populaire du Viet Nam. L'administration française a eu connaissance des activités du Vietminh en 1944, mais elle n'a pas eu le temps d'agir contre la ligue.¹⁸¹ En 1943 le Vietminh a aussi été contacté par les Américains. Nous allons analyser les relations entre Ho et les Américains dans le chapitre 4.

Après le coup japonais le recrutement a été beaucoup plus simple pour le Vietminh. Environ quatre mille déserteurs de l'armée indochinoise se sont joints au Vietminh, des milliers d'anciens militants communistes, des jeunes patriotes etc. Partout au Vietnam, aussi au Sud, la propagande et le recrutement du Vietminh ont été un grand succès. Le 16 août Ho a encouragé ses militants et le peuple vietnamien à agir pour enfin obtenir l'indépendance.¹⁸² Le 18 août le Vietminh a pris le contrôle de Hanoi, le 20 de Saigon et le 23 l'empereur Bao Dai a abdiqué. Le 2 septembre Ho Chi Minh a proclamé l'indépendance du Vietnam et la constitution de la RDV.¹⁸³

Les Vietnamiens sont en train de gagner leur indépendance sans l'aide française, mais de Gaulle ne pouvait pas accepter cette indépendance. Le General voulait une décolonisation coordonnée, sinon ce serait l'anarchie.¹⁸⁴ Selon de Gaulle la France devait rétablir l'ordre en Indochine avant que ces pays ne puissent penser à l'indépendance.

¹⁷⁸ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 118

¹⁷⁹ Ruscio, Alain, *La Guerre française d'Indochine 1945-1954*, 1992, p. 31

¹⁸⁰ Ibid. p. 32

¹⁸¹ Ibid. p. 32

¹⁸² Ibid. p. 39

¹⁸³ Ibid. p. 40

¹⁸⁴ Gaulle, Philippe de, *De Gaulle mon père – entretiens avec Michel Tauriac*, Plon, Paris, 2003, p. 499

3.4.2 De Gaulle et la Révolution vietnamienne

Nous avons vu qu'avec l'arrivée des troupes française en septembre et du général Leclerc en octobre les Français ont vite reconquis le territoire vietnamien. Le Général écrit dans ses mémoires :

« Hier, à Saigon, à Hué, à Hanoi, à Phnom Penh, à Louang-Prabang, on nous croyait écartés pour toujours. Aujourd'hui, nul ne doute plus que ce qui doit être fait ne le sera qu'avec nous »¹⁸⁵

Militairement il semblait que la situation se soit stabilisée au Cambodge, au Laos et au sud du Vietnam, maintenant il fallait trouver une solution politique. Mais de Gaulle avait toujours deux grands problèmes au nord du Vietnam ; les Chinois qui ne voulaient pas quitter le Tonkin et le dirigeant révolutionnaire Ho Chi Minh, son organisation Viet Minh et sa République démocratique du Vietnam.

Dans ses *Mémoires de Guerre* de Gaulle ne mentionne Ho Chi Minh que deux fois, et encore deux fois dans ses *Mémoires d'espoir*. Il semble que le Général, aussi rétrospectivement, ait ignoré Ho Chi Minh et sa Révolution vietnamienne. De Gaulle écrit :

« Cent mille Japonais se trouvent en Indochine. Ils ont cessé le combat et attendent qu'on les rembarque. Mais, à présent, ils font bon ménage avec les éléments de la ligue qui va devenir le « Viêt-minh ». Ceux-ci sortent des maquis, proclament l'indépendance, réclament l'union des « trois Ky » et mènent la propagande contre le rétablissement de l'autorité française. Au Tonkin, leur chef politique Hô Chi Minh et leur chef militaire Giap, tous deux communistes, forment un comité qui prend l'allure d'un gouvernement. »¹⁸⁶

Il semble donc que de Gaulle ne s'intéresse pas à Ho Chi Minh, mais nous allons voir qu'il était prêt à envoyer un représentant à Hanoi pour entrer en rapport avec le chef vietnamien. Mais nous allons aussi voir que le général de Gaulle n'était pas prêt à modifier sa politique indochinoise en fonction de la nouvelle situation. Quand le général Leclerc prend l'initiative d'une nouvelle déclaration, de Gaulle refuse.

3.5 L'équipe du Général en Indochine

De Gaulle a envoyé d'Argenlieu, Leclerc et Jean Sainteny en Indochine à l'automne 1945. Quels sont donc les ordres donnés à l'amiral d'Argenlieu et au général Leclerc pour résoudre

¹⁸⁵ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 231

¹⁸⁶ Ibid. p. 228

les problèmes en Indochine ? Quel était le rôle de Sainteny qui a été envoyé à Hanoi ? Nous savons que le 17 août, d'Argenlieu est officiellement nommé haut-commissaire de l'Indochine, mais déjà le 16 le général de Gaulle lui a donné des instructions pour reprendre la colonie. Dans une lettre, qui a été classée très secrète, le Général souligne la mission de l'Amiral. Il fallait rétablir la souveraineté française, prendre toutes les mesures militaires nécessaires pour ce faire, et il devait assurer les liaisons avec les commandements alliés du théâtre des opérations.¹⁸⁷ Pendant l'automne 1945 le Général a précisé ses ordres devant l'amiral plusieurs fois. Le général Leclerc a aussi eu contact avec le général de Gaulle pendant cette même période.

3.5.1 L'amiral d'Argenlieu

Le 4 septembre le Général a donné de nouveaux ordres à l'amiral d'Argenlieu. Cette fois de Gaulle voulait que d'Argenlieu soit beaucoup plus libre qu'avant par rapport aux alliés. D'Argenlieu était toujours à Paris quand il a reçu cette lettre. En bref, d'Argenlieu a eu six ordres importants¹⁸⁸ :

- acquérir un rôle indépendant par rapports aux alliées
- obtenir l'autonomie française dans la région
- ne pas admettre ou accepter le partage du pays et faire disparaître la ligne de démarcation
- faire circuler les forces françaises sans aucune contrainte et sans autorisations spéciales de Kandy et Nankin (d'où les alliés conduisaient leurs opérations militaires dans l'Extrême-Orient)
- obtenir le départ des forces chinoises et britanniques
- obtenir toutes facilités de passage des forces navales du sud et du nord

Encore une fois de Gaulle a montré qu'il voyait l'Indochine comme la responsabilité de la France et comme un territoire français. Ni la lettre de Bao Dai, ni la proclamation de Ho, n'ont changé son attitude. Pour de Gaulle c'est aux Français de conduire l'évolution en Indochine.

De Gaulle était bien sûr contre la division du Vietnam prévue par les accords de Potsdam, et les ordres à d'Argenlieu sont clairs sur ce point. Pour de Gaulle sa présence ou la présence de

¹⁸⁷ Gaulle, Charles de, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, 1984, pp. 58-59

¹⁸⁸ Ibid. pp. 69-71

la France à Potsdam n'auraient pas changé les conclusions de la conférence ou la décision de diviser le Vietnam en deux. Selon de Gaulle c'était un avantage de ne pas avoir été présents à la conférence pour les Français,¹⁸⁹ car maintenant on pouvait l'ignorer.

Le 16 septembre 1945 d'Argenlieu est arrivé à Chandernagor en Inde. De Gaulle a envoyé encore une lettre où il a souligné l'importance de la présence française en Indochine :

« Rien n'est plus urgent que d'avoir tout au moins Leclerc installé à Saigon. Y fût-il, pour le moment avec une poignée d'hommes, cela serait d'une très grande importance en Indochine vis-à-vis du monde. (...). Il ne faut pas attendre l'arrivée des troupes de France. »¹⁹⁰

D'Argenlieu a reçu cette lettre le 3 octobre.¹⁹¹

Le 29 septembre de Gaulle a envoyé trois télégrammes classés secrets et très importants. Le premier était adressé à d'Argenlieu. Cette fois le Général a souligné l'importance de l'arrivée de Leclerc à Saigon le plus vite possible. Etre présent était plus important que le nombre des forces militaires sur place. Il ne fallait pas laisser le champ libre à l'autorité britannique au sud du Vietnam.¹⁹²

3.5.2 Le général Leclerc

Dans le livre *De Gaulle mon père* Philippe de Gaulle dit : « Leclerc avait la responsabilité de rétablir l'ordre. La priorité que s'était assignée mon père était de rétablir l'ordre, la sécurité et la paix afin de pouvoir procéder lentement et sûrement, par la suite, à la décolonisation telle qu'il l'avait envisagée dans son discours à Brazzaville en janvier 1944. »¹⁹³ Selon Philippe de Gaulle la mission du général Leclerc n'était pas de reconquérir l'Indochine, mais de rétablir l'ordre.

La citation de Philippe de Gaulle est tirée d'un entretien avec Maurice Tauriac presque soixante après les événements en Indochine. Par conséquent il faut analyser sa crédibilité. Il faut aussi croire que Philippe de Gaulle désire présenter son père favorablement. Mais l'interprétation du fils du Général est quand même intéressante. Elle montre que nous

¹⁸⁹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, pp. 202-203

¹⁹⁰ Gaulle, Charles de, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, 1984, p. 82

¹⁹¹ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 160

¹⁹² Gaulle, Charles de, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, 1984, p. 88

¹⁹³ Gaulle, Philippe de, *De Gaulle mon père*, Paris, 2003, pp. 498-499

pouvons aussi interpréter la politique du général de Gaulle comme le commencement de la décolonisation.

Le deuxième télégramme que de Gaulle a envoyé le 29 septembre était destiné à Leclerc. Le général Leclerc avait écrit au général de Gaulle sur le statut de l'Indochine et la déclaration du 24 mars. Selon Leclerc Lord Mountbatten lui avait proposé que Paris puisse faire une nouvelle déclaration sur l'Indochine, où elle promettait « à l'Indochine l'indépendance et le statut de dominion »¹⁹⁴. Leclerc a demandé à de Gaulle sa position. Dans sa réponse à Leclerc le Général est clair. Pour de Gaulle il n'est pas question de faire une nouvelle déclaration, selon lui la déclaration du 24 mars suffit toujours. Le général de Gaulle n'avait non plus confiance dans les Anglais, car il est sûr qu'ils ont des arrière-pensées à propos du transport des troupes françaises. Il répète ce qu'il a écrit à d'Argenlieu, qu'il faut que Leclerc s'installe à Saigon le plus vite possible, et il ajoute qu'« il est essentiel et urgent que l'autorité française soit présente sur place. »¹⁹⁵

En octobre 1945 Leclerc, à Saigon, a écrit au général de Gaulle pour insister « sur la nécessité de « montrer sa force » avant toute négociation avec les Vietnamiens au nord. Selon le général Leclerc la force de la France est « (...) la condition impérative au rétablissement de la France. »¹⁹⁶ Dans sa réponse le 27 octobre 1945 le général de Gaulle se dit d'accord avec Leclerc, et selon de Gaulle, d'Argenlieu aussi. Dans la même lettre de Gaulle a aussi énuméré les atouts de la France qu'il voit dans la situation ; les troupes françaises arrivent, les Français ont le riz et les Anglais vont partir car ils ont des problèmes en Inde, les Américains sont de moins et moins intéressés par la région car ils ont des problèmes intérieurs et les Chinois vont partir au moment où les troupes françaises seront en place au nord.¹⁹⁷ Le Général croyait vraiment que les Chinois allaient partir, mais les Chinois ne tiennent pas leurs promesses, la présence chinoise allait durer toujours quelques temps. En effet les soldats chinois ne sont pas partis avant que la guerre civile en Chine ne soit devenue très sérieuse pour Tchang Kai-chek.

¹⁹⁴ Gaulle, Charles de, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, 1984, p. 88, note 1

¹⁹⁵ Ibid. p. 89

¹⁹⁶ Ibid. p. 105, note 2

¹⁹⁷ Gaulle, Charles de, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, 1984, p. 105

3.5.3 La tâche de Jean Sainteny

Jean Sainteny avait à partir de mars 1945 dirigé la mission militaire française de Kunming¹⁹⁸. Selon Jean Lacouture Ho Chi Minh a essayé en juillet 1945 de contacter les Français pour leur exposer ses buts et intentions politiques. Jean Sainteny a reçu, par un intermédiaire américain, un mémorandum avec cinq propositions vietnamiennes.¹⁹⁹ Mais il semble que ce mémorandum ne soit jamais arrivé à Paris et Sainteny n'avait pas le pouvoir de signer un accord avec Ho.

Le 22 août 1945 il est arrivé à Hanoi où « il s'emploie à trouver un accord avec le gouvernement de Ho. »²⁰⁰ De Gaulle écrit dans ses mémoires :

« Notre délégué pour le Tonkin Jean Sainteny, se posant à Hanoi le 22 août, y trouve l'autorité Viêt-minh établie dans la capitale d'accord avec les Japonais. »²⁰¹

Jean Sainteny a rencontré Ho Chi Minh la première fois en octobre 1945 et ils ont eu des entretiens qui se sont prolongés jusqu'en mars 1946.²⁰² Selon Sainteny :

« L'objet de nos discussions était capital et délicat : il s'agissait de faire accepter par Ho Chi Minh le retour au Tonkin des troupes françaises, (...). Mais il ne pouvait être question de débarquer en force, purement et simplement, dans le style colonial de jadis. »²⁰³

Partant de Gaulle n'était pas hostile à parler avec Ho Chi Minh au début. Il voulait aussi résoudre, au moins connaître mieux, la situation avant que les forces du général Leclerc ne puissent aller au Nord.

« Quant au Tonkin, il [Leclerc] n'y portera ses forces que sur mon ordre et je ne veux le lui donner qu'une fois la situation éclaircie, la population excédée de la présence des Chinois, les rapports établis entre Sainteny et Hô Chi Minh »²⁰⁴

Deux fois il a souligné l'importance des négociations avec la RDV.

« (...), en donnant à d'Argenlieu et à Leclerc, que j'envoyais en Indochine avec des forces considérables, l'instruction de s'établir seulement dans le Sud et, à moins que j'en donne

¹⁹⁸ Une ville au sud de la Chine, où il y avait une base militaire chinoise, un aérodrome américain et une mission militaire française

¹⁹⁹ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 75

²⁰⁰ Andrieu, Claire, Braud, Philippe et Piketty, Guillaume, *Dictionnaire de Gaulle*, 2006, p. 1043

²⁰¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 228

²⁰² Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 66

²⁰³ Ibid. p. 66

²⁰⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 230

l'ordre, de ne pas aller au Nord où gouvernait déjà Hô Chi Minh avec qui ma mission Sainteny était en contact préalable à des négociations. »²⁰⁵

Par conséquent le général de Gaulle avait envoyé Sainteny à Hanoi pour ouvrir un dialogue avec le Vietminh. De Gaulle n'était pas prêt à prendre le Tonkin par la force. Surtout la présence chinoise rendait une invasion du Tonkin impossible, mais aussi la présence du Vietminh. Mais de vraies négociations entre des représentants du GPRF et le Vietminh n'ont commencé qu'après le départ du général de Gaulle.²⁰⁶ Au début du séjour de Sainteny à Hanoi les Vietnamiens voulaient négocier avec les Français. En août leur position était beaucoup plus forte que la position française. Les Français pouvaient aussi aider à chasser les Chinois du Tonkin. Quand les Français étaient devenus plus forts au Sud, Ho ne voulait plus rencontrer les Français.²⁰⁷ Sainteny est resté à Hanoi pendant l'automne et il a continué d'informer d'Argenlieu et Paris des développements au Tonkin.²⁰⁸ De Gaulle a aussi, vers la fin de 1945, changé d'avis au sujet de Ho et de la possibilité de négocier avec lui. Sainteny avait informé Paris que les intérêts de la France et du Vietminh étaient « fondamentalement opposés » et qu'il y avait « un écart considérable entre la position française et la position vietnamienne. »²⁰⁹

Pour de Gaulle les tâches de Leclerc et de d'Argenlieu étaient simples ; être présent, montrer la force de la France et ne pas laisser le champ aux autres. Le temps travaillait pour la France. Avec Leclerc et d'Argenlieu en Indochine de Gaulle avait remis un pied dans la région et il était prêt à discuter et changer le statut du Vietnam. A Hanoi Sainteny allait établir des contacts avec le Vietminh. Il fallait trouver une solution politique viable, mais pour de Gaulle cela était impossible avec la position de Ho Chi Minh. Le Général a cru la trouver dans un prince annamite.

3.6 La vision politique du général de Gaulle – la solution Vinh San

Le prince Vinh San ou Duy Tan, qu'il a aussi été nommé, était né en 1900. Après que son père, le roi Than Tai, avait abdicé en 1907 il avait été intronisé.²¹⁰ Il était le cousin de

²⁰⁵ Gaulle, Charles de, *Charles, Mémoires d'espoir - Le Renouveau 1958-1962*, Plon, Paris, 1970, p. 16

²⁰⁶ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 195

²⁰⁷ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 90

²⁰⁸ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 185

²⁰⁹ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 206

²¹⁰ Ibid. p. 174

l'empereur Bao Dai.²¹¹ En 1917 il a pris la tête d'une insurrection au Vietnam et subséquemment il a été détrôné et exilé par la France à l'île de la Réunion.²¹² Dès le début de la Deuxième Guerre mondiale il a soutenu la France libre. A la Réunion il a travaillé pour la résistance. Mais le Prince était surtout vietnamien et il avait aussi un sentiment national fort. Il souhaitait un Vietnam uni, mais, d'après ce que nous savons, dans le cadre de la famille française.²¹³ Le général de Gaulle a rencontré le Prince pour la première et seule fois le 14 décembre 1945.²¹⁴ Quel était le but de général de Gaulle quand il a appelé ce prince annamite ? Quel était le réalisme du projet Vinh San ? Comment le Général a-t-il envisagé l'avenir du Vietnam avec le Prince ?

3.6.1 Evolution politique du général de Gaulle

Dans une conférence de presse à Paris le 25 octobre 1944 de Gaulle a commenté la position de la France vis-à-vis des populations noires :

« Après Brazzaville, le Gouvernement français a fixé sa politique. Cette politique, d'ailleurs, ne s'applique pas seulement aux territoires français habités par des Noirs, elle s'applique à tous les territoires ou pays associés à la France. La politique consiste à mener chacun de ces peuples à un développement qui lui permette de s'administrer et, plus tard, de se gouverner lui-même. Je ne parlerai pas d'une Fédération française, parce qu'on peut discuter sur le terme, mais d'un système français où chacun jouera son rôle. »²¹⁵

Nous savons que la conférence de Brazzaville n'a pas concerné l'Indochine. Mais nous voyons que le Général a appliqué les principes et la politique établis à Brazzaville aussi en Indochine.

Nous avons déjà vu que le général de Gaulle a parlé d'« un statut politique nouveau » pour l'Indochine avec plus de liberté pour les cinq « pays » dans sa déclaration de décembre 1943. Dans cette conférence de presse il a parlé de la possibilité pour l'Indochine de se gouverner elle-même et comme nous avons aussi vu dans la déclaration de mars 1945 le Général a parlé de l'Indochine comme un Etat fédéral avec plus d'autonomie pour les cinq « pays ». De Gaulle a donc connu une évolution dans sa politique coloniale. Il est toujours resté ferme sur

²¹¹ Andrieu, Claire, Braud, Philippe et Piketty, Guillaume, *Dictionnaire de Gaulle*, 2006, p. 1161

²¹² Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 175

²¹³ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 31

²¹⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 231

²¹⁵ Ibid. p. 340

la décision de rassembler l'Empire, mais il s'est montré de plus en plus libéral au sujet de l'organisation de cet Empire. Selon Paul Isoart :

« Il est évident que le général de Gaulle avait une orientation politique différente de celle qui sera mise en place un peu trop rapidement, notamment à la fin de l'année 1945, sur le territoire indochinois. Il pensait certainement à aménager l'indépendance de l'Indochine, du Vietnam, on ne sait pas très exactement, sauf à préciser son grand dessein secret avec le prince Vinh-San qu'il ait pris position à la fois pour l'unité et pour l'indépendance du Vietnam à l'intérieur de l'Union française. »²¹⁶

Nous savons que de Gaulle voyait un Vietnam indépendant dans l'avenir, mais nous savons aussi que le Général pensait qu'il fallait faire cette décolonisation dans des conditions contrôlées. Selon de Gaulle la France ne pouvait pas quitter l'Indochine sans un accord avec un gouvernement ou un chef d'Etat légitime. Au moins il fallait avoir quelqu'un de légitime avec qui il pouvait discuter cette transformation.

3.6.2 L'absence d'un leader

Quand les Français étaient revenus en Indochine et la majeure partie du territoire indochinois avait été reprise, les proclamations d'indépendance initiées par les Japonais après le 9 mars 1945 ont été annulées. Au Laos et au Cambodge le retour au protectorat français s'est vite fait dès que les Français sont revenus. Dans le cadre de l'Union indochinoise les deux pays disposeraient de plus d'autonomie.²¹⁷ Mais pour les trois Ky vietnamiens ce n'était pas si simple. L'ancien empereur Bai Dai avait changé de camp plusieurs fois depuis le début de la Deuxième Guerre mondiale, le coup japonais le 9 mars, la révolution vietnamienne et la proclamation de la République démocratique du Vietnam. Ho Chi Minh ne contrôlait que du Nord et aux yeux du général de Gaulle, il ne représentait personne. Il fallait donc trouver un Vietnamien qui puisse rassembler les Vietnamiens et qui était favorable à la France et à l'Indochine française.

Comme nous avons dit, le Général a rencontré le prince Vinh San le 14 décembre 1945, dix jours plus tard le Prince sera mort. L'aventure Vinh San n'a pas duré longtemps, mais a quand même eu une grande importance. Nous ne pouvons pas parler de la politique indochinoise du Général sans évoquer le prince Vinh San. Quand de Gaulle a appelé le prince Vinh San à Paris, c'était au général de Boissieu de l'y amener.

²¹⁶ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 192

²¹⁷ *Grand Dictionnaire encyclopédique*, Larousse, 1984

Le général de Boissieu a fait la connaissance du prince Vinh San fin 1942 – début 1943, au bord du torpilleur le *Léopard*, quand il était chargé de mission auprès du général Legentilhomme, haut-commissaire de la France dans les possessions françaises de l’Océan Indien.²¹⁸ Les deux généraux français ont été impressionnés par l’Annamite et sa relation avec ses compatriotes à bord du *Léopard*. Le général Legentilhomme a demandé à de Boissieu d’écrire une lettre au général de Gaulle, « suggérant que ce prince aille en Angleterre et soit mis à l’école des cadets de Ribbesfort pour en faire un officier. »²¹⁹ Legentilhomme et de Boissieu ont quitté l’océan Indien et ils n’entendent « plus parler du prince Vinh San. »²²⁰

Comme nous avons déjà dit, le prince Vinh San a joué un rôle dans la Résistance à la Réunion, il a assuré la liaison clandestine avec l’île Maurice et grâce à lui, Londres a eu connaissance de l’esprit gaulliste à la Réunion.²²¹ En mars 1945 le général de Boissieu est convoqué à Paris, par télégramme, par André Diethelm, ministre de la Guerre : « Le général de Gaulle a décidé de faire venir le prince Vinh San en France (...). »²²² Selon le télégramme de Diethelm, le général Legentilhomme avait informé Paris que de Boissieu avait déjà rencontré le Prince. Le général de Gaulle voulait accueillir le Prince le mieux possible, et c’est pourquoi il a choisi le général de Boissieu. Le 26 mars de Boissieu est arrivé à Paris et il a vu de Gaulle le même jour. Selon de Boissieu de Gaulle a dit qu’il attachait une grande importance à l’arrivée du Prince :

« (...) car il pensait qu’il faudrait probablement dans un premier temps rétablir la monarchie en Indochine ; or l’empereur Bao Daï était trop compromis pour reprendre sa couronne, son autorité étant contestée même en Annam. De plus, la dynastie des N’Guyen était de beaucoup la plus ancienne. »²²³

Le général de Gaulle avait trouvé un homme, un leader vietnamien avec qui il pouvait négocier. Il a demandé à de Boissieu de connaître les visions du Prince sur l’avenir de son pays, sur son propre rôle et aussi de lui faire « sentir ce qu’est la France de 1945 »²²⁴. Le prince avait demandé de participer aux derniers combats en Europe pour la France, mais il

²¹⁸ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l’Indochine 1940-1946*, 1982, p. 174

²¹⁹ Ibid. p. 175

²²⁰ Ibid. p. 175

²²¹ Ibid. p. 175

²²² Ibid. p. 176

²²³ Ibid. p. 176

²²⁴ Ibid. p. 177

n'est arrivé en France qu'après la fin de la guerre en mai 1945, et en septembre 1945 il est nommé officier supérieur.²²⁵

3.6.3 Les ambitions politiques du Prince et le général de Gaulle

Selon de Boissieu le prince Vinh San avait fait un testament politique qu'il a publié dans le journal *Combat*. Le prince y parle de l'unification des trois Ky et de « (...) l'indépendance à terme »²²⁶ Surtout dans sa déclaration du 24 mars le général de Gaulle avait précisé que les trois Ky devaient rester séparés et l'autonomie des Etats ne serait possible que dans le cadre de l'Union indochinoise. De Boissieu a dit dans le colloque de 1981 que quand il est venu à Paris avec le Prince il avait peur de la réaction du général de Gaulle au sujet du testament politique du Prince, mais selon lui de Gaulle n'a pas réagi négativement au testament. Le Général a cependant voulu savoir si le Prince avait un caractère fort.²²⁷

A la rencontre le 14 décembre le docteur Thébault, ami personnel du prince Vinh San, a été présent. Selon lui le Prince et le Général n'avaient pas de plans concrets ou définitifs pour leur rencontre ou pour le Vietnam. Pour le général de Gaulle l'essentiel était de jauger le Prince et de savoir s'il pouvait être capable de l'aider à résoudre les problèmes au Vietnam et s'il pourrait être le leader dont le pays avait besoin.²²⁸ L'ambition du Prince était de retourner sur le trône de son pays. La manière dont il l'y arriverait n'étant pas importante. Le plus important pour le Prince était le retour à la vie normale de son peuple le plus vite possible, après ils pourraient discuter les modes de gouvernement, le rôle du Prince et de la France.²²⁹

Le général de Gaulle confirme aussi dans ses mémoires qu'il a rencontré Vinh San sans projet. Il écrit : « Je le recevrai pour voir avec lui, d'homme à homme ce que nous pourrons faire ensemble. »²³⁰

Dans une lettre à Thébault le Prince écrit :

« C'est fait, c'est décidé, le gouvernement français me replace sur le trône d'Annam. De Gaulle m'y accompagnera lorsque je retournerai là-bas. Quand ? De Gaulle envisage les

²²⁵ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 177

²²⁶ Ibid. p. 178

²²⁷ Ibid. p. 178

²²⁸ Ibid. pp. 178-179

²²⁹ Ibid. pp. 178-179

²³⁰ Ibid. p. 179

premiers jours de mars. D'ici là on va préparer l'opinion tant française qu'indochinoise et internationale. (...) En outre il faut mettre sur pied une série d'accords à passer entre les deux gouvernements. Demain à Hué, à Hanoï, à Saïgon, deux drapeaux flotteront côte à côte : celui de la France avec ses couleurs et celui du Vietnam avec ses trois barres symbolisant les trois Ky. »²³¹

Le général de Gaulle et le Prince annamite ont donc décidé de coopérer au Vietnam pour y résoudre les problèmes d'ordre, de ravitaillement, etc. Mais ils n'ont pas discuté ou décidé comment. Tout d'abord il fallait mettre le prince sur le trône d'Annam.

Selon de Boissieu le Prince était très confiant à propos de son retour, car il lui a dit :

« (...) je n'ai besoin ni d'investiture, ni d'intronisation, je suis légalement l'empereur, je n'ai jamais abdiqué, je rentre chez moi avec le général de Gaulle exactement comme il est rentré chez lui à Bayeux (...) »²³²

Mais le Prince avait aussi ses soucis. Dans une autre lettre à Thébault il écrit :

« Je vais donc retourner en Indochine, peut-être pour y recevoir une bombe ou un coup de poignard. Que voulez-vous, chacun a son destin et l'on n'y échappe pas. Le poignard, la balle, la bombe, c'est le destin des princes. J'envisage cette perspective sans peur et sans effroi. Le jour où je tomberai ainsi, j'aurai accompli mon destin et en tous les cas, j'aurai fait mon devoir, celui que ma naissance m'a imposé. J'aurai fait ce pourquoi je suis prince mais je ne me déroberai pas. »²³³

Le Prince était donc prêt à affronter son destin et à retourner à son Vietnam. Le général de Gaulle avait trouvé son leader autochtone avec qui il pouvait négocier l'avenir du Vietnam.

Mais nous n'allons jamais savoir comment les Vietnamiens auraient reçu leur Prince. Le 24 décembre²³⁴ l'avion du prince Vinh San a disparu entre le Fort-Lamy à Bangui sur la route de la Réunion.²³⁵ Deux enquêtes ont été faites sur l'ordre de Gaston Palewski, directeur du cabinet du général de Gaulle de 1944 à 1946, et sur l'ordre de d'Argenlieu. Les enquêtes n'ont pas permis de dire si l'avion avait été touché par la foudre, s'il s'était perdu ou s'il y a eu des problèmes mécaniques. Nous savons que l'avion est arrivé presque à Bangui pendant

²³¹ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 179

²³² Ibid. p. 179

²³³ Ibid. pp. 179-180

²³⁴ Dans le livre de Turpin la date de la mort du prince Vinh San est le 26 décembre

²³⁵ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 180

une tornade, qu'il a essayé de se poser dans un espace ouvert près de Bassoto, et qu'il a évité les arbres avant de toucher le sol où il a explosé.²³⁶ C'était la fin de la solution Vinh San.

3.6.4 Le réalisme du projet Vinh San

Comme nous avons vu les aspirations du Prince sont loin de la déclaration du 9 mars du général de Gaulle. Quand même le Général paraît prêt à les accepter. Même Turpin écrit dans son livre que le général de Gaulle semble prêt à « concéder une indépendance très théorique ». ²³⁷ Nous pouvons dire alors que le Général a connu une grande évolution depuis le début de la guerre. Le général de Gaulle se montre réaliste et pragmatique. La solution Vinh San semble aussi très pragmatique, mais pouvons-nous dire qu'elle était réaliste ?

Dans le colloque de 1981 le général de Boissieu a parlé de la difficulté d'amener le prince en France. Selon lui il y avait un conflit entre le ministre de la Guerre Diethelm et le ministre des Colonies Paul Giacobbi au sujet du Prince.²³⁸ Turpin écrit qu'il y avait plusieurs personnes à Paris et dans l'empire qui n'aimaient pas l'idée du prince comme interlocuteur.²³⁹ Parmi eux Gaston Palewski. Les opposants au prince Vinh San le croyaient dangereux pour la France, et ils avaient peur qu'il ne puisse profiter de la situation une fois en Indochine. Ils ne voulaient pas le voir en France et surtout pas en Indochine. Le Général est quand même resté fidèle à son projet, à ses opinions et au prince Vinh San, peut-être parce qu'il ne voyait pas d'autre solution, mais les opposants ont réussi à retarder l'arrivée de Vinh San de quelques mois.

Le général de Boissieu et Turpin ont tous les deux souligné le fort attachement du Général au prince Vinh San ou plutôt ce qu'il représentait, une solution politique au Vietnam. De Boissieu a dit que le Général a été très touché par la mort du Prince et qu'il s'est exclamé : « Vraiment, la France n'a pas de chance. »²⁴⁰ Turpin écrit dans son livre :

« Le seul moment où l'Indochine paraît avoir réellement eu un impact sur de Gaulle, (...) fut en décembre 1945 et janvier 1946 avec la mort du prince Vinh San qui aurait contribué à son départ du Gouvernement. »²⁴¹

²³⁶ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 180

²³⁷ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 193

²³⁸ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 177

²³⁹ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 191

²⁴⁰ Institut Charles de Gaulle, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946*, 1982, p. 180

²⁴¹ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 14

Philippe de Gaulle a confirmé que son père a trouvé la mort du prince Vinh San très regrettable ; « Avec ce jeune prince, tout aurait été possible. Maintenant, c'est la bouteille à l'encre ! »²⁴² a dit Charles de Gaulle selon son fils.

La solution Vinh San avait des ennemis parmi les politiciens en France et nous ne savons pas combien au Vietnam. Nous ne savons pas non plus comment il se serait comporté dès son retour au Vietnam ou comment les négociations se seraient développées. Même si le général de Gaulle a semblé prêt à faire des concessions au Prince, il faut dire que les points de départ des deux hommes étaient très différents. Nous ne savons pas si le Prince aurait choisi la paix et le chemin diplomatique vers l'indépendance. Mais comme Turpin écrit dans son livre ; le Vietminh et Ho Chi Minh ont risqué « de trouver en face d'eux un adversaire de taille. »²⁴³ Au moins la solution Vinh San aurait pu encore créer des conflits parmi les autochtones.

3.7 Conclusion

La politique du général de Gaulle a toujours été de garder l'Indochine française. Le coup japonais du 9 mars 1945 a compliqué la situation encore plus pour le Général. Mais encore une fois son travail systématique a donné de résultats. Acceptant la situation en Indochine après le coup, le Général a fait une déclaration qui annonçait plus de droits pour les autochtones et plus d'autonomie pour les cinq « pays » qui constituaient l'Indochine. Nous avons vu que même si l'indépendance était loin de la pensée française en 1945, la déclaration du général de Gaulle était un premier petit pas vers l'indépendance de l'Indochine et enfin la décolonisation. Il y avait une évolution dans la classe politique française et le général de Gaulle était parmi les premiers à évoluer et à comprendre qu'il fallait donner plus aux autochtones dans les colonies. La déclaration du 24 mars 1945 l'a confirmé. Au sujet de l'attitude générale des politiciens français en 1945, il faut dire que Turpin se trompe quand il juge cette déclaration dépassée.

Par rapport aux Vietnamiens nous pouvons dire que la déclaration était dépassée. Le chef du mouvement indépendantiste Vietminh Ho Chi Minh a vu la déclaration du mars 1945 comme une insulte. Il n'était pas prêt à accepter les réformes du général de Gaulle. Surtout le maintien de la division du Vietnam a provoqué les Vietnamiens.

²⁴² Gaulle, Philippe de, *De Gaulle mon père*, Paris, 2003, p. 502

²⁴³ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 193

Mais pour que de Gaulle puisse appliquer sa politique de progrès dans la péninsule indochinoise il fallait la contrôler. Le retour de la France dans la région après le coup japonais a été difficile. Sans aide alliée toutes les opérations françaises ont été retardées. L'utilisation de la bombe atomique et la capitulation japonaise ont accéléré la fin de l'Indochine française.

Mais grâce à la mort de Roosevelt et grâce à l'aide britannique le corps expéditionnaire de Leclerc pouvait enfin partir pour l'Indochine. Les premiers soldats français sont arrivés à Saïgon le 12 septembre 1945. Avec l'arrivée des soldats français la situation s'est normalisée très vite pour les Français, au moins militairement.

Les mandats des dirigeants français sur place, d'Argenlieu et Leclerc, étaient sans ambiguïté. Il fallait obtenir l'autonomie française et le contrôle du pays par la force si nécessaire. Quand l'ordre serait rétabli au pays, la discussion sur l'avenir de l'Indochine pourrait commencer. Il fallait que la position de la France fût forte à ce moment-là.

Politiquement de Gaulle voulait négocier et trouver une solution avec les autochtones. Au Cambodge et au Laos la France avait réussi à ouvrir des négociations, mais au Vietnam cela était plus difficile. Le Général n'avait aucun interlocuteur acceptable. Par conséquent il a introduit le prince annamite Vinh San. A ce prince il semble que le Général fût prêt à faire de grandes concessions pour garder l'influence française dans la péninsule. Mais hélas, avant que le prince ne puisse retourner au Vietnam, il est mort.

Après que de Gaulle a quitté son poste le 20 janvier 1946, il a écrit à son amiral à Saïgon sur sa décision de démissionner et les conséquences que cela aura pour la mission de d'Argenlieu et Leclerc : « Je vous demande formellement de la [politique du Général] poursuivre. Il en est de même pour Leclerc.»²⁴⁴ Selon Turpin, d'Argenlieu est devenu orphelin après le départ du général de Gaulle²⁴⁵, quand même il continue la politique du Général²⁴⁶ La France est revenue en Indochine, et par sa déclaration du 24 mars le général de Gaulle avait annoncé une évolution politique possible pour l'Indochine française.

²⁴⁴ Gaulle, Charles de, *Lettre, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, 1984, p. 184

²⁴⁵ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, p. 195

²⁴⁶ Ibid. pp. 15-16

Chapitre 4 : L'Indochine française dans une perspective internationale

Les rapports entre la politique du Général et l'évolution mondiale

4.1 Introduction

Le général de Gaulle a quitté son poste comme Président du Conseil fin janvier 1946, onze mois avant que la guerre d'Indochine ne commencée. Le 20 janvier il en a informé l'Assemblée nationale constituante par son Président. Le Général a conclu que sa tâche du 18 juin 1940 était accomplie :

« (...). Mais, la vie même des Français est pour l'essentiel assurée, l'activité économique se relève, nos territoires sont entre nos mains, nous avons repris pied en Indochine, la paix n'est pas troublée. »²⁴⁷

La France avait repris pied en Indochine et, par la déclaration du 24 mars 1945, le général de Gaulle avait envisagé un nouveau statut pour la colonie. Mais avec quel droit pourrait-il le faire ? Nous pouvons dire que les événements en Indochine pendant la guerre et après le coup du 9 mars ont chassé la France de l'Indochine. Selon Turpin de Gaulle n'a pas compris la situation en Indochine, le résultat en a été l'éclatement de la guerre en décembre 1946 :

« La grande faute du général de Gaulle (...) fut d'ignorer – volontairement ou non – la profondeur de ces bouleversements en cours au profit exclusif de l'objectif politique poursuivi. »²⁴⁸

Turpin pense aux bouleversements en Vietnam, mais aussi à l'Asie en général.

Le 18 juin 1940, le général de Gaulle avait promis au peuple français de sauver la France et son Empire. Son but était de rétablir l'Empire français de 1939. D'après Turpin le général de Gaulle était aveuglé par cet objectif. Il n'a pas vu les réalités en Indochine ou il les a ignorées. Turpin trouve encore pire que la décision du général de Gaulle de retourner en Indochine, la politique envisagée pour la colonie après le rétablissement de l'ordre. Nous savons qu'il juge la déclaration du 24 mars « complètement dépassée » après la guerre.

Mais quelles sont les réalités ? Nous savons qu'au Vietnam, pour les Vietnamiens, le contenu de la déclaration du 24 mars 1945 était dépassé. La déclaration ne répondait pas aux

²⁴⁷ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, pp. 645-646

²⁴⁸ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 570

aspirations vietnamiennes. Mais nous avons vu que pour les politiciens français, il fallait garder l'Indochine française et que la déclaration du Général était trop libérale pour beaucoup d'entre eux. Les alliés avaient-ils une opinion différente sur l'Indochine française pendant et après la Deuxième Guerre mondiale ? Que pensaient les Etats-Unis et leurs présidents Roosevelt et Truman, et les autres alliés ? Et comment voyaient-ils les Vietnamiens ? Les opinions des alliés étaient-elles si différentes du point de vue français et de la politique du général de Gaulle ?

4.2 La victoire des anti-impérialistes – les Etats-Unis comme superpuissance

En 1939 les grandes puissances mondiales s'appelaient Grande-Bretagne et France. Deux empires avec des territoires dans toutes les parties du monde et vus comme militairement les plus forts. Cinq ans plus tard leur liberté est défendue par les Etats anti-impérialistes, les Etats-Unis et l'Union Soviétique, et par leurs propres colonies et colonisés. L'Empire était le point de départ de la France combattante pendant la guerre et ce sont des soldats australiens, canadiens, indiens etc. qui se sont battus pour la couronne britannique, comme il y a des Africains qui se sont battus pour la France libre. Les traités internationaux, les promesses des impérialistes et l'affaiblissement des puissances impériales pendant la guerre ont aussi donné des espoirs aux colonisés. Surtout l'article 3 de la Charte de l'Atlantique, signée le 14 août 1941 par Roosevelt et Churchill, au large de Terre-Neuve, et signée aussi par le général de Gaulle, au nom de la France libre, et vingt-six autres nations en guerre contre l'Allemagne le 1^{er} janvier 1942, a donné aux pays colonisés l'espoir : le « droit de chaque peuple de choisir la forme de gouvernement sous laquelle il doit vivre »²⁴⁹

Même si les grandes puissances impériales comme la France, l'Angleterre et les Pays-Bas ont, contrairement à la Charte, dit : « retour, après guerre, au statu quo colonial »,²⁵⁰ la faiblesse de ces pays après la guerre pourra les forcer de donner l'indépendance à leurs colonies, surtout avec les Etats-Unis, ancienne colonie libérée, comme le nouveau maître du monde.

4.2.1 Roosevelt, l'Indochine et *le trusteeship*²⁵¹

Comme nous avons vu dans les chapitres deux et trois les relations franco-américaines n'ont pas été les meilleures pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les Etats-Unis ont gardé leurs

²⁴⁹ Villatoux, Paul et Marie-Catherine, *La République et son armée face au "péril subversif"*, Les Indes Savantes, 2005, p. 240

²⁵⁰ Ibid. p. 240

²⁵¹ Mettre l'Indochine sous administration américaine ou internationale pour la conduire vers l'indépendance

liens diplomatiques avec le gouvernement de Vichy jusqu'en 1942, n'ont reconnu le Gouvernement provisoire de la République française qu'à l'automne 1944 et ne voulaient pas transporter les troupes françaises dans le Pacifique en 1945. Le président américain Roosevelt n'acceptait pas la légitimité du général de Gaulle comme chef des Français et il n'avait pas confiance dans de Gaulle. Le problème de l'Indochine était lié à l'idée que le Président américain avait de la colonisation française.

L'attaque japonaise contre Pearl Harbor en décembre 1941 a entraîné les Etats-Unis dans la Deuxième Guerre mondiale et a marqué le début de la guerre du Pacifique. Cette guerre a soudainement fait de l'Indochine une région géopolitiquement importante et la présence française dans le Sud-Est asiatique et le comportement des Français en Indochine n'était plus sans intérêt.²⁵²

Depuis longtemps le Président Roosevelt critiquait la colonisation française dans la région. Maintenant il a vu une possibilité de changer le destin indochinois.²⁵³ Comme l'historien américain Mark Philip Bradley écrit dans son livre, *Imagining Vietnam & America*, le Président n'a pas attendu longtemps avant d'exprimer ses opinions sur l'Indochine française :

« Just a few months after the Japanese attack on Pearl Harbor, President Roosevelt expressed doubt about French colonial rule in Indochina and initiated plans to place Vietnam under some form of international trusteeship. »²⁵⁴

Pendant 1943 Roosevelt a travaillé activement à mettre fin à l'Indochine française. Dans une réunion du Pacific War Council le 21 juin à la Maison Blanche à Washington, le président américain a dit que l'Indochine : « (...) should not be given back to the French Empire after the war. »²⁵⁵ A la conférence de Téhéran en novembre il a discuté la possibilité de placer l'Indochine sous un *trusteeship* international, comme les Philippines, avec le Président du Conseil des Commissaires du Peuple de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), Joseph Staline. Roosevelt a eu son soutien.²⁵⁶ Et comme nous avons vu dans le chapitre trois, au début de 1943, Roosevelt s'est opposé à donner un siège dans le Pacific War Council.²⁵⁷

²⁵² Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 47

²⁵³ Ibid. p. 74

²⁵⁴ Ibid. p. 74

²⁵⁵ Ibid. p. 76

²⁵⁶ Ibid pp. 76-77

²⁵⁷ Ibid. p. 80

Le président connaissait mal le Vietnam et les Vietnamiens,²⁵⁸ mais il avait quand même une opinion de la situation là-bas et sa politique était liée à cette idée. Selon Bradley Roosevelt n'était pas contre le colonialisme en général,²⁵⁹ mais d'après le président américain il fallait avoir une colonisation qui ferait avancer le pays colonisé, qui le modernise et qui envisage l'indépendance dans l'avenir. Une colonisation légitime devait préparer le pays colonisé à la liberté et la démocratie, comme les Etats-Unis avaient fait aux Philippines. Selon Roosevelt les Français n'avaient ni modernisé ni démocratisé. D'après le président américain la France n'avait qu'exploité l'Indochine. Donc Roosevelt n'était pas contre le colonialisme, mais il était contre le colonialisme français en Indochine. Pour Roosevelt et la plupart des Américains leur modèle du *trusteeship* était loin de la colonisation d'exploitation des Européens.²⁶⁰

Selon Bradley Roosevelt a dit : « (...) after 100 years of French rule in Indochina, the inhabitants were worse off than they had been before »²⁶¹, et à son fils, aussi en 1943, il a dit :

« Why was it a cinch²⁶² for the Japanese to conquer that land ? The native Indo-Chinese have been so flagrantly downtrodden that they thought to themselves : Anything must be better than to live under French colonial rule ! »²⁶³

Nous comprenons que le président Roosevelt avait de fortes aversions contre le pouvoir français en Indochine et pour ces raisons il était contre le retour des Français dans la région.

Pour Roosevelt l'alternative à la colonisation française était donc un *trusteeship* international, qui pouvait préparer les autochtones à l'indépendance. Le président américain n'était pas prêt à donner l'indépendance aux Vietnamiens tout de suite. Toutes les études américaines sur le Vietnam dans les années vingt et trente avaient jugé les Vietnamiens incapables à se gouverner eux-mêmes.²⁶⁴ Cette sous-estimation du peuple annamite a continué jusqu'à la fuite des Américains de Saigon en 1975.

Dès l'entrée américaine dans la guerre en Europe, le Président Roosevelt avait promis de libérer la France des Nazis, mais il n'avait jamais promis de sauver l'Empire français. Selon

²⁵⁸ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 77

²⁵⁹ Ibid. p. 77

²⁶⁰ Ibid. p. 79

²⁶¹ Ibid. p. 77

²⁶² Certain, c'est du tout cuit, c'est du gâteau

²⁶³ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 76

²⁶⁴ Ibid. pp. 68-69

Bradley le chef de l'Etat américain n'a perdu aucune occasion de le rappeler.²⁶⁵ Et fin 1943 Roosevelt est resté confiant qu'il allait réussir à bloquer le retour français. Il avait le soutien de Staline et aussi de la Chine, il n'a manqué que les Britanniques, et il espérait qu'ils n'étaient pas loin d'être persuadés que le *trusteeship* était la meilleure solution pour le Vietnam.²⁶⁶ Les chefs d'Etat britannique et américain n'ont jamais parlé de la possibilité du *trusteeship* en Indochine. C'est Anthony Eden, ministre britannique des Affaires Etrangères, qui a subi la pression américaine pour accepter le *trusteeship*.²⁶⁷

Le général de Gaulle et les Français étaient conscients de l'attitude du président américain. Roosevelt n'était pas complètement franc envers de Gaulle dans leurs correspondances, mais il n'arrivait pas à cacher ses opinions sur l'Indochine française. Cela était impossible.

Dans un télégramme envoyé par la délégation française aux Etats-Unis au Comité de libération nationale, à Alger le 4 avril 1944, nous pouvons lire :

« Le périodique The News écrit : « M. Roosevelt n'est pas favorable à l'idée que la France devrait récupérer intact l'Empire qu'elle a abandonné sans faire un effort pour le défendre. (...) M. Roosevelt n'oublie pas que l'Indochine française a été rapidement livrée aux Japonais avec des conséquences désastreuses pour nous ... » »²⁶⁸

Donc de Gaulle connaissait la position de Roosevelt et savait que les Américains ne faisait pas de distinction entre les décisions du gouvernement de Vichy et celles du gouvernement du général de Gaulle. Ils étaient tous Français et ils avaient tous abandonné l'Indochine. Une opinion que le président américain a fait connaître au peuple américain.

Dans un compte rendu adressé au général de Gaulle par l'amiral Fenard, chef de la mission militaire et navale française aux Etats-Unis, le 12 octobre 1944,²⁶⁹ l'amiral a informé le Général des idées de Roosevelt sur l'Extrême-Orient. Selon l'amiral Fenard le président Roosevelt comprenait les sentiments français et que les Français souhaitent participer à la lutte contre le Japon en Asie, il le désirait aussi. Mais pour Roosevelt c'est seulement une question à l'étude. Il a parlé de la situation des Blancs après la défaite du Japon et du chemin vers l'indépendance pour les pays colonisés. Il a confirmé ce qu'il avait déjà dit au général de

²⁶⁵ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 79

²⁶⁶ Ibid. pp. 79-80

²⁶⁷ Ibid. pp. 80-81

²⁶⁸ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, p. 624

²⁶⁹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, pp. 322-325

Gaulle qu'il n'allait pas empêcher la France de retourner en Indochine, mais il ne voyait pas que la France avait les moyens nécessaires pour ce faire. Ne pas voir comment la France pouvait retourner par ses propres moyens, c'est de facto l'en empêcher.

Sur la question de la participation de la France aux conférences internationales, Roosevelt a dit, selon Fenard, que ce n'était pas une question de refuser à la France une place à la table, mais que l'organisation de la France de l'après-guerre n'était pas encore résolue. Selon le président américain de Gaulle ne pourrait pas y participer parce qu'il avait résoudre des problèmes énormes à résoudre en France.

Si l'information de l'amiral Fenard est correcte, il semble que Roosevelt cherchât toujours de nouvelles excuses pour empêcher la participation de la France aux affaires internationales. Il faut dire que ce n'était pas au président américain à dire au général de Gaulle ce qu'il devait faire ou non.

4.2.2 Les discussions américaines pendant la guerre

Dans le chapitre deux nous avons vu que Turpin dit dans son livre que le général de Gaulle a dû changer de politique indochinoise pour satisfaire les Américains et justifier le retour de la France en Indochine. Si nous ne voyons que les opinions de Roosevelt, le général de Gaulle ne pouvait pas faire grand-chose. La France a, d'après Roosevelt, eu sa chance dans la péninsule. Mais il y avait plusieurs points de vue sur l'Indochine et le Vietnam aux Etats-Unis pendant la guerre.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, il y a quatre comités différents au ministère des Affaires Etrangères aux Etats-Unis qui ont discuté la question de l'Indochine. Selon Bradley, tous les quatre avaient la même vue négative sur la colonisation française en Indochine. Mais comme Bradley dit : « They were divided on the principals that should guide post-war Indochina's political development. »²⁷⁰ La connaissance de la situation en Indochine dans les comités n'était pas impressionnante, mais il y avait quelques experts de l'Asie et de la colonisation en général, comme Amry Vadenbosch, professeur de science politique de l'Université de Kentucky et parmi les meilleurs spécialistes américains sur les Indes

²⁷⁰ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 87

hollandaises, et Melvin K. Knight, spécialiste de l'histoire économique, qui avait publié plusieurs articles sur la colonisation française en Afrique du Nord.

Nous voyons très vite dans les discussions que pour la plupart il était difficile de voir l'Indochine et le Vietnam sans la présence française. Le professeur Vadenbosch a, selon Bradley, dit que la France était « la colle » du Vietnam et qu'il serait impossible de gouverner l'Indochine sans les Français.²⁷¹ L'historien Knight a dit, par rapport au comportement français en Indochine, qu'il était impossible de dire si les Vietnamiens auraient été dans une meilleure situation sans les Français.²⁷²

Il y avait des conseillers et experts qui trouvaient le comportement des autres puissances coloniales européennes meilleur que le comportement français, mais pour la majorité il était difficile de voir comment les Etats-Unis pourraient traiter la Grande-Bretagne et les Pays-Bas autrement que la France. Si la Grande-Bretagne et les Pays-Bas pourraient garder leurs colonies, les Français pourraient le faire aussi.²⁷³ Et il y avait aussi ceux qui n'étaient pas convaincus de la volonté de la Grande-Bretagne de finalement soutenir l'idée américaine de *trusteeship*.²⁷⁴ Un autre argument en faveur des Français était que la France, avant le 9 mars 1945 où ces discussions ont eu lieu, n'avait pas encore perdu l'Indochine totalement. Même si un gouverneur général avait été nommé par le gouvernement de Vichy, il était toujours français, et l'Indochine était administrée par des Français.²⁷⁵

Pour beaucoup l'essentiel n'était pas le comportement de la France comme puissance coloniale dans la région, mais le comportement français et le rôle français pendant la guerre et comme allié. Donc il y avait ceux qui accepteraient une influence française après-guerre si les Français participaient à la libération de l'Indochine. Il y avait aussi ceux qui avaient peur qu'un *trusteeship* imposé par les Américains ne puisse affaiblir la relation franco-américaine et les possibilités d'une coopération après la Deuxième Guerre mondiale.²⁷⁶

Un *trusteeship* international sans les Français était la solution initiale de Roosevelt, mais comme nous avons vu la plupart des experts au ministère des Affaires Etrangères ne voyaient

²⁷¹ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 84

²⁷² Ibid. p. 84

²⁷³ Ibid. pp. 82 et 85

²⁷⁴ Ibid. p. 86

²⁷⁵ Ibid. p. 86

²⁷⁶ Ibid. p. 86

pas comment il était possible d'administrer l'Indochine sans les Français. Donc d'autres solutions sont mises à l'ordre du jour. Parmi les propositions étaient un *trusteeship* administré par les Français, l'établissement d'une charte coloniale, que les Français pourraient retourner en Indochine s'ils pouvaient accepter et respecter quelques obligations. Les obligations mentionnées étaient l'établissement d'institutions politiques avec une représentation locale et nationale pour les autochtones, l'accès des autochtones à l'instruction et au travail, le développement des industries locales et la garantie de la liberté de la presse internationale.²⁷⁷

Dans la déclaration du 24 mars 1945, nous avons vu que les obligations envisagées par les Américains dans la charte coloniale, les institutions représentatives, la liberté de la presse et la modernisation et le développement des industries, étaient déjà prévues par le général de Gaulle. Donc nous pouvons dire que le Général en mars 1945 a promis plus que les Américains n'ont envisagé pour que la France puisse retourner en Indochine. Nous voyons aussi que les efforts faits par le général de Gaulle afin de participer à la guerre du Pacifique pourraient être utiles. Parmi les experts américains il y en avait plusieurs qui ont rattaché les droits français en Indochine aux efforts militaires français dans la péninsule.

Nous pouvons dire que le *trusteeship* de Roosevelt et sa politique indochinoise sans la France n'avaient pas beaucoup de soutien parmi ses conseillers ou ses experts. Comme Bradley écrit :

« Many State Department planners were both more willing than Roosevelt to acknowledge the legitimacy of a future French role in Indochina and less confident that U.S. policy aims could be realized over British objections. »²⁷⁸

En effet trois des quatre comités ont conclu au rétablissement du pouvoir français en Indochine.²⁷⁹

Les discussions au ministère des Affaires Etrangères aux Etats-Unis pendant la Deuxième Guerre mondiale montrent que le but de général de Gaulle de reprendre l'Indochine n'était pas si irréaliste. Non plus sa déclaration de décembre 1943 ou celle de mars 1945. A cause de la guerre mondiale les relations internationales étaient en train de changer, mais pour les hommes d'Etat ce changement n'était pas si rapide que nous pouvons croire aujourd'hui. Le

²⁷⁷ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 86

²⁷⁸ Ibid. p. 87

²⁷⁹ Ibid. p. 88

général de Gaulle n'était pas le seul à ne pas voir la fin immédiate de l'Indochine française ou à croire à un retour français dans la péninsule.

4.2.3 L'attitude britannique

Nous avons vu que le retour français en Indochine a été possible grâce à l'aide britannique. Mais quels étaient les vraies opinions des Anglais sur la situation dans l'Extrême-Orient ? Le général de Gaulle et le premier ministre britannique Churchill n'avaient pas toujours les mêmes opinions ou les mêmes analyses d'une situation. Mais sur la question de l'Indochine ils semblaient être d'accord.

Déjà fin 1943 il semble que le gouvernement britannique soit prêt à soutenir les intérêts français dans la région.

« ...le 22 novembre 1943, (...) le War Office et le Foreign Office donnaient leur accord de principe à l'envoi en temps utile d'un Corps expéditionnaire français dans l'océan Indien, mais que la décision formelle appartenait au Premier Ministre. (...) en mars dernier (...) Lord Mountbatten (...) avait donné son accord sur les trois points suivants :

- 1) envoi immédiat d'une mission militaire française qui serait accréditée auprès du Commandant en chef pour discuter des questions relatives à l'Indochine et l'emploi du Corps léger d'intervention français ;
- 2) envoi aux Indes du Corps léger d'intervention...
- 3) envoi en temps utile d'un Corps expéditionnaire français »²⁸⁰

Dans un entretien entre de Gaulle et Churchill à Paris le 11 novembre 1944 la question de l'Indochine a été discutée. Churchill a dit : « Je sais que Mountbatten a accueilli Blaziot. Ils ont commencé un travail de recherche de renseignements en Indochine. »²⁸¹ Et de Gaulle a répondu : « Ce qu'il faut maintenant, c'est préparer l'envoi de troupes. »²⁸² Le réarmement et le transport de troupes étaient déjà une grande question et selon Churchill : « Tout dépend des Américains. »²⁸³ Churchill et de Gaulle avaient les mêmes intérêts en Inde et en Indochine, à savoir le maintien des administrations britannique et française.

²⁸⁰ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, 1956, pp. 691-692

²⁸¹ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 357

²⁸² Ibid. p. 357

²⁸³ Ibid. p. 357

Une note établie par le cabinet du général de Gaulle au sujet de son entretien avec M. Duff Cooper, le 27 avril 1945, sur les négociations d'une possible alliance franco-britannique montre qu'il y a surtout trois questions problématiques. La troisième question se réfère à l'Extrême-Orient. Selon cette note « i[I]l n'y a pas d'opposition entre la France et la Grande-Bretagne pour le moment. Mais les divergences peuvent apparaître à la libération de l'Indochine ou après. »²⁸⁴

Donc il semble que les deux puissances européennes soient d'accord sur l'Indochine avant la capitulation du Japon. L'amiral Mountbatten, commandant suprême des Alliés pour l'Asie du Sud-Est depuis 1943, a écrit un rapport sur ses tâches dans l'Extrême-Orient après la capitulation du Japon ; *Report to the Combined Chiefs of staff*. Sur la division du Vietnam l'amiral écrit :

« In French Indo China the decision to divide the country on the 16th parallel, and put the North under Generalissimo Chiang Kai Shek, caused great difficulty at the time and sowed the seed for even greater conflicts in the years to come. »²⁸⁵

Mountbatten était contre la division du Vietnam, et sur la décision de réinstaller l'administration française l'Amiral avait des opinions nuancées.

« I was told that [par le Chiefs of staff] that French forces, with Civil officials, would be responsible for the administration of the country, Civil administration being carried out by the French even in the key areas in which my forces would be operating. (...) This policy was agreed in the documents that General Leclerc, representing the French Government, presented to General MacArthur at Tokyo ; but while willing to comply with terms of General Orders No. 1,²⁸⁶ the French authorities asserted their sovereignty over F.C.I.,²⁸⁷ and reserved the right to take whatever measures they might consider necessary – while keeping the Allied powers informed. This attitude was supported by His Majesty's Government in agreement made with the French Government concerning F.I.C. »²⁸⁸

Selon Mountbatten le problème en Indochine était qu'il n'y en avait pas assez de troupes françaises.

²⁸⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, pp. 507-509

²⁸⁵ Mountbatten, Louis, *Post surrender tasks Section E of the Report to the Combined Chiefs of Staff*, Her Majesty's stationary office, London, 1969, p. v

²⁸⁶ Ordres au sujet du désarmement des Japonais

²⁸⁷ French Indo China

²⁸⁸ Mountbatten, Louis, *Post surrender tasks Section E of the Report to the Combined Chiefs of Staff*, London, 1969, p. 286

« For the next six weeks, therefore, the only troops available to the French authorities outside the key areas in Southern F.I.C., would be the 1000 troops of the 5th R.I.C.²⁸⁹, and a force of some 500 French released prisoners of war and local inhabitants. »²⁹⁰

Le 19 septembre il a essayé d'avancer l'arrivée des troupes françaises.²⁹¹ Il a vu que la faiblesse de l'armée française pourrait causer de graves problèmes pour les Alliés parce que le Vietminh était devenu très fort.

« Outside the key areas, the Viet Minh were in complete control in Southern F.I.C. The French Government had offered the Annamites the attainment of self-government by stage, but the latter had declared their intention of achieving immediate independence – if necessary by force. »²⁹²

Les Britanniques ont soutenu la position française en Indochine. Ils ont essayé d'aider les Français à reprendre leur colonie. Mais Mountbatten a compris que la tâche des Français serait très difficile. Les Vietnamiens avaient bien profité du vide politique après le coup japonais et au début leur force avait impressionné l'amiral britannique.

4.2.4 L'évolution de Roosevelt

Fin 1943 et début 1944 le président américain Roosevelt semblait assuré que son projet d'un *trusteeship* international pour l'Indochine était réalisable. Il était confiant que ses alliés en Europe, l'Union Soviétique et la Grande-Bretagne, allaient le soutenir. Mais nous avons vu qu'il y avait des conseillers et experts à Washington qui ne partageaient pas cette confiance à propos des Anglais. Pendant la deuxième moitié de l'année 1944 les Anglais ont montré qu'ils ne voulaient ni d'un *trusteeship* en Indochine, ni s'opposer au retour des Français dans la région. L'attitude britannique a enfin fait que Roosevelt change d'opinion.

En août 1944 les Britanniques ont demandé au ministère des Affaires Etrangères à Washington de donner un rôle militaire plus important aux Français en Indochine.²⁹³ Le 8 septembre le ministre américain des Affaires Etrangères, Cordell Hull, a dû informer Roosevelt que l'attitude britannique avait changé, et il a conseillé à son président de ne pas

²⁸⁹ Regiment d'Infanterie Coloniale

²⁹⁰ Mountbatten, Louis, *Post surrender tasks Section E of the Report to the Combined Chiefs of Staff*, London, 1969, p. 286

²⁹¹ Ibid. p. 286

²⁹² Ibid. p. 286

²⁹³ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 101

insister sur le *trusteeship* car il pourrait compromettre les bonnes relations avec les puissances coloniales.²⁹⁴

En novembre la même année Roosevelt a reçu de son sous-secrétaire au ministère des Affaires Etrangères, Edward R. Stettinius, à Colombo, à Ceylan, ce télégramme :

« There can be little doubt that the British and the Dutch have arrived at an agreement with regard to the future of Southeast Asia, and now it would appear that the French are being brought into the picture. »²⁹⁵

Selon Stettinius les Européens voulaient utiliser les Américains et leurs ressources pour reprendre la région et ignorer les intérêts américains après la guerre. En novembre 1944 l'ambassadeur américain en Chine a écrit à son président que les puissances coloniales européennes étaient liées par leurs intérêts coloniaux communs et qu'il ne fallait pas être surpris s'ils ne tenaient pas leurs promesses faites aux autres nations au début de la guerre ou dans la Charte atlantique.²⁹⁶

Il semble que le président américain ait compris ce que ses conseillers lui ont dit. Le premier jour de 1945 Roosevelt a informé Stettinius à Colombo que la question de l'Indochine était une question d'après-guerre et que les Etats-Unis ne voulaient pas participer à la libération de l'Indochine française.²⁹⁷ A Yalta, en février, le président a informé Staline qu'il avait refusé aux Français de transporter leurs troupes en Extrême-Orient et il a aussi confirmé ses intentions d'établir un *trusteeship* en Indochine.²⁹⁸

Mais le président américain avait enfin compris aussi que son ambition initiale pour l'Indochine était irréaliste. En mars 1945 il a eu un entretien avec son conseiller aux affaires coloniales, Charles Taussig, où il a dit :

« (...) if we can get the proper pledge from France to assume for herself the obligations of trustee, then I would agree to France retaining these colonies with the provision that independence was the ultimate goal. »²⁹⁹

²⁹⁴ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 102

²⁹⁵ Ibid. p. 101

²⁹⁶ Ibid. p. 101

²⁹⁷ Ibid. p. 102

²⁹⁸ Ibid. p. 102

²⁹⁹ Ibid. p. 102

Selon Bradley cette concession n'était qu'un petit ajustement du *trusteeship* initial, mais il faut dire que c'était plus que cela.³⁰⁰ Le président Roosevelt ne voulait pas le retour des Français dans la région au début de la guerre, maintenant il a dû accepter qu'il ne puisse pas l'empêcher.

Le 12 avril 1945 le président américain Roosevelt est mort. Avec lui meurt aussi le projet du *trusteeship*.³⁰¹

4.3 Le général de Gaulle dans le monde nouveau

Le général de Gaulle avait dû aussi accepter le changement de hiérarchie mondiale. Nous avons vu dans les chapitres précédents comment il avait, depuis le début de la guerre, travaillé systématiquement pour obtenir la reconnaissance, le soutien et l'aide des alliés. Dans cette partie nous allons voir ses relations avec les deux présidents américains Roosevelt et Truman, et le *trusteeship*.

4.3.1 Le général de Gaulle et le *trusteeship*

Le général de Gaulle était au courant du projet de Roosevelt, mais il ne l'a pas beaucoup commenté. Probablement parce que pour de Gaulle le *trusteeship* n'existait pas. Mais dans la préparation de la Conférence de San Francisco le *trusteeship* est devenu un problème réel que de Gaulle a dû traiter. La conférence a été tenue treize jours après la mort de Roosevelt, qui selon Bradley a marqué la fin du *trusteeship*, mais les préparatifs de la conférence avaient commencé quelques semaines plus tôt.

Le 12 février un mémorandum sur la future conférence des Nations Unies à San Francisco fin avril 1945 est remis au général de Gaulle par l'ambassadeur des Etats-Unis de la part du président Roosevelt. Le président américain propose que la France, avec les quatre grandes puissances ; les Etats-Unis, l'Union Soviétique, la Chine et la Grande-Bretagne, participe à l'invitation de la conférence à San Francisco. Inclue était aussi l'avant-projet de la charte finale de la conférence à San Francisco. Dans ce mémorandum Roosevelt parle aussi du *trusteeship* :

³⁰⁰ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 103

³⁰¹ Ibid. p. 103

« D'autre part, il est proposé que les cinq gouvernements invitants se consulteront avant la conférence sur les dispositions à inclure dans la charte pour établir un système de *trusteeship* pour les mandats existants, pour les territoires qui pourront être enlevés à l'ennemi après cette guerre, pour tous autres territoires qui pourront être placés volontairement sous *trusteeship*. Ni la consultation préliminaire, ni la discussion à la Conférence des Nations Unies, ne s'occuperaient de territoires déterminés, mais elles se limiteraient à formuler des principes et des dispositions d'application. La question de territoires déterminés à placer sous *trusteeship* serait l'objet d'un accord ultérieur. »³⁰²

Roosevelt voulait formaliser le *trusteeship* à San Francisco et essayer d'inclure la France comme pays invitant. Roosevelt a compris que pour la France et son empire le *trusteeship* pouvait être un problème, il a donc essayé de limiter la discussion pour rendre le *trusteeship* acceptable pour les Français. La discussion n'a pas porté sur des territoires déterminés, cela veut dire des territoires où la légitimité du colonisateur ou du gouvernement en place était reconnue. Mais Roosevelt était prêt à discuter des mandats existants, des territoires qui allaient se placer sous le *trusteeship* volontairement et des territoires qui pourraient être enlevés à l'ennemi après la guerre. Ce dernier pourrait poser de graves problèmes pour l'Indochine française. En février 1945 le Japon n'avait pas encore envahi l'Indochine, mais une invasion était probable et attendue. Si de Gaulle avait engagé la France dans l'invitation et ouvert la discussion sur le *trusteeship*, il aurait en même temps signé la fin de l'Indochine française.

La France n'a pas été invitée à la conférence préparatoire à Dumbarton-Oaks (où les grandes puissances ont préparé la conférence de San Francisco), et la France n'a pas eu de réponse à ses amendements à la charte. Donc le général de Gaulle a, dans sa réponse à l'ambassadeur des Etats-Unis le 23 février 1945, confirmé que la France voulait participer à San Francisco, mais qu'elle ne voulait pas être parmi les pays invitants. Le général de Gaulle ne voulait pas non plus discuter le *trusteeship*. Il a vu que la discussion pourrait poser des problèmes pour l'Indochine française. Il a répondu diplomatiquement, mais sans ambiguïté :

« En ce qui concerne, enfin, l'établissement d'un système de *trusteeship*, c'est une question grande pour la France, qui tient du Traité de Versailles et des traités subséquents plusieurs mandats de différents types et qui attache un intérêt particulier au futur statut de certains territoires susceptibles d'être enlevés à l'ennemi après cette guerre. Le Gouvernement provisoire de la République ne saurait se prononcer avant d'avoir reçu des informations complètes sur la nature et les modalités d'application de ce système. »³⁰³

³⁰² Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, pp. 396-397

³⁰³ Ibid. p. 401

La France ne voulait discuter le *trusteeship* à San Francisco, pour aucun territoire.

La conférence de San Francisco est devenue très importante pour le général, il fallait à tout prix éviter de se compromettre. Le général a donné des directives très claires à la délégation française. Le ministre français des Affaires Etrangères, Georges Bidault, était le chef de la délégation. Le 17 avril le général lui avait écrit sur le comportement et la stratégie à adopter par la délégation à la conférence.

Selon de Gaulle le comportement des Français pourrait être vu négativement par ses alliés, il fallait donc que la délégation ait un comportement d'« un caractère réservé ».

« Les déploiements verbaux, qui ont souvent marqué, du côté français, les conférences internationales de naguère, seraient aujourd'hui déplacés. (...). Il faut être, en tout, attentif, objectif, se refuser aux longues discussions et se garder de déclarations qui n'ont pas été soigneusement écrites et pesées à l'avance. La discipline de la délégation à cet égard doit être rigoureuse (...). »³⁰⁴

Selon de Gaulle l'intention des grandes puissances alliées était de « réaliser » leur victoire et de profiter de leur position de force après la guerre. Pour la France la situation était plus compliquée. Mais le temps travaillait pour la France.

« L'intérêt de la France, momentanément affaiblie mais qui recouvre chaque jour un peu plus de sa puissance et de son influence, est de ne rien précipiter. Les solutions d'attente sont *grosso modo* les meilleures pour nous actuellement. »³⁰⁵

Mais le plus important pour de Gaulle était l'ordre du jour à San Francisco. Il ne fallait pas accepter un changement de l'ordre du jour. Il était très important de ne pas accepter des accords qui puissent affaiblir l'Empire.

« Pensez toujours que vous allez à San Francisco pour discuter d'un pacte éventuel d'organisation mondiale de la sécurité et non pas pour autre chose. Gardez-vous donc d'entrer dans des négociations annexes concernant, notamment, l'Allemagne, le Rhin, l'Orient, l'Extrême-Orient, toutes questions qui comportent pour la France d'immenses conséquences et qui ne peuvent être menées par elle dans le cadre lointain et plus ou moins truqué de San Francisco. »³⁰⁶

³⁰⁴ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 506

³⁰⁵ Ibid. p. 506

³⁰⁶ Ibid. pp. 506-507

La France n'était pas à San Francisco pour faire des concessions. Le général de Gaulle ne voulait pas que les accords puissent être utilisés contre l'Indochine française ou contre d'autres intérêts français.

4.3.2 Le général de Gaulle et Truman

Le 12 avril 1945, le héros de la Deuxième Guerre mondiale, très préoccupé par les questions internationales, le président américain Roosevelt est mort. Prêt à prendre sa place comme président de la nouvelle superpuissance, était le vice-président Harry S. Truman.

Le vice-président Truman avait peu participé aux affaires de guerre ou aux affaires internationales. Il ne connaissait pas les questions de l'Indochine et de l'Extrême-Orient, et après qu'il est devenu président, il ne s'y intéressait toujours pas beaucoup. Avec Truman comme président les points de vue du ministère des Affaires Etrangères sont devenus plus influents.³⁰⁷ Truman n'avait pas d'opinion personnelle sur l'Indochine ou sur la colonisation française. Le nouveau président américain n'avait pas non plus les mêmes opinions hostiles sur le général de Gaulle que Roosevelt. Les résultats de ce changement étaient très vite visibles. Après la conférence de Potsdam la France a été invitée à participer au SEAC et comme nous avons vu, les Etats-Unis ont reconnu l'Indochine française le même automne.

Le général de Gaulle a visité les Etats-Unis fin août 1945. Pendant son séjour il a eu plusieurs entretiens avec le président Truman. Dans un de ces entretiens le Général a mentionné l'attitude américaine à l'intervention britannique au Levant. Truman a admis que leur position avait été influencée par les Anglais, « mais, il affirme que, pour ce qui est de l'Indochine, le gouvernement américain ne fera rien pour y contrarier le retour de la France. »³⁰⁸ Le général de Gaulle a donc informé le président américain du « régime futur de l'Union indochinoise » et que « la France a l'intention de régler [leurs relations] avec les différents pays qui la composent et de telle sorte que soient satisfaits les désirs des populations. »³⁰⁹

Le 23 août 1945, Henri Bonnet, ambassadeur français aux Etats-Unis, pouvait rapporter au gouvernement français à Paris le succès du Général à Washington. Il a écrit un résumé de ce que la presse américaine avait dit pendant la visite du général :

³⁰⁷ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, pp. 103-104

³⁰⁸ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 555

³⁰⁹ Ibid. p. 555

« Simms, dans le New York World Telegram, déclare que de Gaulle peut être rassuré au sujet des colonies françaises et, notamment, de l'Indochine, parce que les Etats-Unis n'ont aucun désir de s'en emparer. »³¹⁰

4.4 Ho Chi Minh et les Américains

Le général de Gaulle a, selon Turpin, ignoré ou n'a pas compris le chaos en Indochine. Mais était-il le seul ? Les Américains étaient pour les Français et pour Ho, les clés de l'avenir du Vietnam. Comment ont-ils vu les bouleversements en Indochine pendant l'été et l'automne 1945 et l'Annamite Ho ?

Ho Chi Minh savait qu'il fallait avoir le soutien américain pour que les Vietnamiens puissent devenir indépendants. C'était une stratégie familière à Ho. Après la Grande Guerre Ho avait contacté le président américain Woodrow Wilson. Les fameux quatorze points de Wilson présentés en 1918 avaient inspiré Ho à faire sa propre liste de huit points pour la libération du Vietnam. Il a présenté sa liste au secrétariat de la conférence de Versailles et aussi au président Wilson.³¹¹ Il n'a pas eu de réponse.

25 ans après, en août 1943, le Vietminh a demandé la reconnaissance américaine et des armes et conseillers pour combattre les Japonais.³¹² Cette fois Ho a eu une réponse, mais ce n'était pas la réponse qu'il espérait. Selon Bradley les Américains ont répondu : « (...) American friendship with France was too ancient and firm for the United States to act in an unfriendly way (...) »³¹³. Donc même si Roosevelt a travaillé pour un *trusteeship* sans la présence française à l'automne 1943, il n'était pas prêt à rompre avec les Français et soutenir les nationalistes vietnamiens officiellement. Mais le Vietminh n'a cessé d'essayer de gagner la confiance et l'aide américaines.³¹⁴

Nous voyons que Ho et le général de Gaulle avaient la même stratégie au Vietnam, pour réussir il fallait avoir le soutien américain. Nous avons vu dans les chapitres deux et trois que le général de Gaulle avait aussi contacté et essayé de s'allier avec la Chine dans sa lutte pour l'Indochine. Ho l'avait fait aussi.

³¹⁰ Gaulle, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, 1960, p. 557

³¹¹ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 17

³¹² Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 120

³¹³ Ibid. p. 121

³¹⁴ Ibid. p. 122

Après avoir été libéré de prison en Chine, Ho y est resté jusqu'en septembre 1944.³¹⁵ En Chine il avait deux ambitions, y rassembler les Vietnamiens en exil et négocier avec les Chinois.³¹⁶ Comme de Gaulle, Ho a essayé de montrer aux Chinois que le Vietminh était leur allié dans la guerre contre leur ennemi commun ; les Japonais.³¹⁷

Les efforts de Ho de rapprochements auprès des Américains ont connu un demi-succès au début de 1945. Les Américains, en cherchant d'autres collaborateurs que les Français dans la région, ont contacté le Vietminh.³¹⁸ Il est devenu agent du service de renseignement américain, *Office of Strategic Services* (OSS), en Indochine. Une position qui lui a donné de grandes possibilités d'influencer les Américains sur place, d'établir de fortes relations avec des Américains qui pourraient donc l'aider plus tard, et il pourrait dénigrer les Français aux Américains.³¹⁹ Ho a aussi reçu des armes américaines, à condition de ne pas les utiliser contre les Français.³²⁰ Ho a donc eu un lien direct avec les Etats-Unis.

4.4.1 Les Américains et Ho

Nous savons que la majorité des experts américains ont sous-estimé le peuple annamite et les Américains n'ont pas changé d'opinion pendant la Deuxième Guerre mondiale. Au début les Français étaient la source d'informations des Américaines, cela peut expliquer l'absence de changement des opinions américaines sur les Vietnamiens.³²¹ Mais leurs opinions sur les autochtones n'ont pas changé après que les renseignements sont fournis par des Vietnamiens dès l'été 1944.³²²

Dans un document écrit par l'OSS pendant la guerre nous voyons très bien les opinions américaines des Vietnamiens ;

« They [les Vietnamiens] are quite incapable of developing an organization of any kind, certainly not an underground. (...) The Vietnamese will do anything for money but they cannot be expected to take risks from ideological motives. »³²³

³¹⁵ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 119

³¹⁶ Ibid. pp. 118-119

³¹⁷ Ibid. p. 119

³¹⁸ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 73

³¹⁹ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 123

³²⁰ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 73

³²¹ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 95

³²² Ibid. pp. 90 et 96

³²³ Ibid. pp. 91-92

Pour nous qui connaissons l'histoire du Vietminh, et du Front national pour la libération du Sud Viêt Nam (FNL) ou Viêt-Cong, qui a battu les Américains en 1975, cette citation du document américain semble au mieux comique. Mais elle nous rappelle que les réalités sont beaucoup plus simples à saisir rétrospectivement.

Comme nous avons vu, Ho et le Vietminh avaient établi des liens directs avec les Américains sur place. Les agents OSS étaient ses intermédiaires quand Ho Chi Minh fin 1945 début 1946 a envoyé des lettres au président Truman et au ministre des Affaires Etrangères américain James F. Byrnes.³²⁴ Ho a demandé le soutien américain dans son combat pour l'indépendance. Selon Bradley Ho a envoyé les mêmes lettres à Staline. Il a demandé le soutien et la reconnaissance russes. Mais toutes les lettres qu'il a envoyées à Washington et Moscou n'ont pas reçu de réponse et le Vietminh n'a pas eu la reconnaissance espérée.³²⁵

Pour gagner les Etats-Unis à sa cause, Ho avait reproduit quelques articles de la déclaration d'indépendance américaine de 1776 dans la déclaration d'indépendance vietnamienne du 2 septembre 1945. Mais ses efforts sont restés infructueux. Le général américain Philip Gallagher, qui était dans la région l'automne 1945, a dit que les Vietnamiens « were not yet ready for self-governance (...) »³²⁶ et le représentant du ministère des Affaires Etrangères à Hanoi, Arthur Hale, ne pensait pas autrement dans son rapport sur la situation, datant aussi de l'automne 1945 ;

« (...) the political doctrine of the independence movement has borrowed slogans and formulae from mature revolutionary and democratic movements in the West, its expression of these techniques is often mawkish and childish (...) »³²⁷

Les Anglais dans la région avaient la même attitude. Le général Douglas Gracey, chef des forces britanniques au Vietnam, a appelé le gouvernement de la République démocratique du Vietnam « a puppet government » et un « hooligan element ». Il a demandé au Vietminh de cesser les combats et de reconnaître l'autorité militaire française.³²⁸

³²⁴ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 127

³²⁵ Ibid. pp. 128 et 124

³²⁶ Ibid. p. 136

³²⁷ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 137

³²⁸ Ibid. p. 130

Mais il faut dire qu'il y avait aussi des Américains sur place qui ont été très impressionnés par Ho. Robert Shapleen, officier américain de l'OSS, a dit : « Ho was an awfully sweet guy. »³²⁹ Un autre officier américain, Allison K. Thomas, a décrit Ho comme « sincere and able. »³³⁰ Mais il y avait surtout Archimedes Patti, l'agent OSS le plus proche de Ho, qui était le plus impressionné. Patti a dit : « He impresses me as sensible, well balanced politically minded individual. »³³¹

Malgré cela Ho Chi Minh n'a pas obtenu le soutien américain à sa cause. En novembre 1945 un mémorandum interne au ministère des Affaires Etrangères américain avait conclu que les Etats-Unis n'étaient pas hostiles à la souveraineté française en Indochine.³³²

4.5 Conclusion

La Deuxième Guerre mondiale avait changé la hiérarchie mondiale et en considérant seulement la politique du président américain Roosevelt, nous pouvons croire que la guerre a aussi mis fin à l'Indochine française. Roosevelt avait fortement critiqué la colonisation française dans la péninsule indochinoise et il voyait l'affaiblissement de la France pendant la guerre comme une possibilité d'expulser les Français de l'Indochine et de mettre fin à l'Indochine française. La Charte atlantique adoptée en 1941, aussi par la France, avait aussi promis le droit à tous les peuples à disposer d'eux-mêmes. Mais les réalités n'étaient pas si simples.

Roosevelt voulait introduire un *trusteeship* en Indochine. Sous la direction de la communauté internationale, le Cambodge, le Laos et le Vietnam allaient un jour obtenir l'indépendance. Le problème du président américain était qu'il n'avait le soutien nécessaire ni aux Etats-Unis ni parmi ses alliés. La plupart de ses conseillers trouvaient qu'il était trop difficile d'organiser et de gouverner l'Indochine sans les Français. Même si Staline avait dit qu'il soutenait l'idée de *trusteeship*, la question n'a jamais été importante pour le grand Géorgien. Les Britanniques n'ont pas vraiment menacé les droits de la France en Indochine. La seule chose qui ait uni les alliés était la conviction que les Vietnamiens ne pouvaient pas se gouverner eux-mêmes.

³²⁹ Lacouture, Jean, *Ho Chi Minh*, 1968, p. 74

³³⁰ Bradley, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America*, 2000, p. 137

³³¹ Ibid. p. 137

³³² Ibid. p. 142

Le général de Gaulle connaissait le projet et les idées de Roosevelt, mais il avait quand même continué de travailler systématiquement à justifier et légitimer les droits français dans l'Extrême-Orient. Les discussions au ministère des Affaires Etrangères américain ont confirmé que le Général avait raison. Elles ont montré que les Américains pourraient soutenir la France en Indochine à condition que les Français contribuent substantiellement à la guerre et qu'ils changent de politique coloniale.

Le général de Gaulle et la France n'ont pas été invités à participer aux conférences de Téhéran et de Yalta et à la conférence préparatoire de la conférence à San Francisco à Dumbarton-Oaks et n'étaient pas représentés dans les comités par lesquels les alliés ont conduit la guerre. Le général voulait tirer parti de cette exclusion. A San Francisco, en avril 1945, la France a enfin pu participer aux affaires et décisions internationales pour exercer son influence. De Gaulle savait que la délégation française devait se comporter d'une manière intelligente pour établir de bonnes relations avec d'autres nations à la conférence et ne pas accepter de concessions politiques importantes.

Au Vietnam il y a eu de grands bouleversements pendant la guerre, surtout du printemps à l'automne 1945. Le coup japonais avait ouvert le chemin de l'indépendance pour les pays de la péninsule. Mais même si Ho Chi Minh avait travaillé pour les Américains, avait amélioré ses relations avec les Chinois, fait une déclaration d'indépendance évoquant la déclaration d'indépendance américaine et proclamé la République démocratique du Vietnam, les grandes puissances n'ont reconnu ni la nouvelle République ni Ho. Le nouveau président américain Truman a passé un accord avec le général de Gaulle et à l'automne 1945 les Américains ont reconnu l'Indochine française.

Chapitre 5 : Conclusion

Le résultat de la politique de Charles de Gaulle est-il la guerre ?

Le résultat de la politique de Charles de Gaulle est-il la guerre d'Indochine ? C'est la grande question de ce mémoire. Pour y répondre nous avons, dans les chapitres précédents, essayé d'analyser la politique du Général. Nous avons posé trois questions importantes : Quelle était la politique indochinoise du général de Gaulle ? Comment a-t-elle évolué pendant la Deuxième Guerre mondiale et jusqu'en janvier 1946 ? Quels sont les rapports entre la politique du Général, les bouleversements dans la hiérarchie mondiale et l'évolution en Indochine ? Nous avons trouvé quelques traits intéressants à sa politique indochinoise. Il a, dès le début de la Deuxième Guerre, mondiale travaillé systématiquement au maintien de l'Indochine française. Il a dû changer de stratégie plusieurs fois, sans perdre de vue son but principal. Il a cherché le soutien des Français, des alliés et mêmes des autochtones à sa politique indochinoise. Nous avons vu qu'il a adapté sa politique aux changements mondiaux et locaux et pour garder la colonie il était prêt à changer même le statut de l'Indochine. Nous avons pu observer que la politique indochinoise envisagée par le Général n'était pas si réactionnaire que l'historien Frédéric Turpin le prétend. Les grandes puissances n'étaient pas prêtes à donner l'indépendance à l'Indochine. Turpin insinue que c'est le général de Gaulle et sa politique qui sont responsables de la guerre d'Indochine. Ce mémoire montre que c'est faux.

5.1 La politique du Général en 1945 est il à jour ?

Il est indiscutable qu'il y a eu de grands changements en Indochine et surtout au Vietnam pendant la Deuxième Guerre mondiale. Ce mémoire montre qu'il y a eu aussi des changements dans la politique du général de Gaulle, mais selon les conclusions de Turpin la politique du Général n'a pas assez changé.

5.1.1 L'insuffisance des déclarations du 8 décembre 1943 et du 24 mars 1945

Selon Turpin les deux déclarations du Général étaient insuffisantes.³³³ Turpin juge la déclaration du 24 mars 1945 complètement dépassée et il accuse le général de Gaulle d'avoir ignoré ou de ne pas avoir compris les bouleversements en Indochine. Cependant Turpin

³³³ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, pp. 74 et 570

reconnaît que la première déclaration ouvre la discussion sur l'ancien système colonial,³³⁴ et que la deuxième pourrait même donner un nouveau souffle aux relations franco-indochinoises.³³⁵

Ce mémoire montre que même s'il y a eu des bouleversements en Indochine, même si les empires étaient affaiblis par la guerre, les réalités coloniales n'avaient pas changé si radicalement chez les grandes puissances. Parmi les dirigeants alliés il n'y a que le président américain Roosevelt qui ait parlé de la fin de l'Indochine française. Mais Roosevelt était bien seul à Washington à le penser et il n'a jamais parlé d'indépendance immédiate pour les pays de l'Indochine. Roosevelt, comme la majorité des experts et conseillers à Washington et comme les autres alliés, ne croyait pas que les Indochinois pouvaient se gouverner eux-mêmes.

Quand de Gaulle a fait sa déclaration du 8 décembre 1943 il n'a pas évoqué l'indépendance. Nous pouvons le comprendre. Fin 1943 l'Indochine était toujours administrée par les Français, le général de Gaulle avait réussi à établir le contact avec les troupes françaises en Indochine et avait commencé d'organiser la résistance intérieure. Dans la déclaration du 8 décembre le Général a ouvert pour un changement de l'ancien système colonial, cela est peut-être encore plus intéressant et important que de ne pas avoir mentionné l'indépendance.

La deuxième déclaration a été rendue publique après le coup japonais et après la proclamation de l'indépendance des pays de l'Indochine en mars 1945. Malgré tous les événements en Indochine en mars 1945 de Gaulle n'a pas parlé d'indépendance, peut-être parce que la déclaration était préparée depuis longtemps. Le coup n'a pas affecté le contenu de sa déclaration, seulement la date de sa publication. Au moment du coup la position du Japon en Asie et dans le monde s'affaiblissait chaque jour et la position de la France se renforçait chaque jour. En mars 1945, les grandes puissances ont trouvé les droits de la France en Indochine légitimes, aussi les Etats-Unis de Roosevelt. Quand de Gaulle est parti pour Londres le 17 juin 1940 il a promis de rétablir la France d'avant-guerre. Au printemps 1945 il était prêt d'y arriver. Abandonner l'Indochine n'était pas une éventualité envisageable. Nous avons vu que la déclaration envisageait l'autonomie pour l'Indochine et qu'elle lui donnait la promesse d'un statut tout nouveau. Avec la déclaration du 24 mars 1945, les Indochinois

³³⁴ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 75

³³⁵ Ibid. p. 570

auraient été plus libres que jamais dans le cadre de l'Empire français. De Gaulle est allé plus loin dans les droits qu'il envisageait dans sa déclaration que les Américains dans leur proposition d'une charte coloniale. Ce mémoire montre que par rapport à l'évolution des alliés, la déclaration n'était pas dépassée en mars 1945. La présence française était acceptée par les grandes puissances. Pourtant à l'intérieur du Vietnam, parmi les autochtones, les réalités étaient très différentes.

Ho Chi Minh, le Vietminh et aussi d'autres Vietnamiens ont jugé la déclaration du 24 mars inacceptable. Nous avons vu que le mouvement indépendantiste du Vietminh avait rassemblé des milliers de Vietnamiens prêts à combattre pour leur indépendance. Le 2 septembre ils avaient proclamé leur propre république au nord du Vietnam. Unifiés pour la première fois, derrière Ho, les Vietnamiens avaient ouvert le chemin de l'indépendance. A la veille du retour des Français le 12 septembre 1945 la position du Vietminh était très forte et les Vietnamiens étaient prêts à négocier avec les Français.

De Gaulle a envoyé Jean Sainteny pour entrer en rapport avec Ho Chi Minh et la RDV. Cependant le Général voulait renforcer la position de la France avant de négocier, ce qu'il réussit à faire dans le Sud au cours de l'automne. Le Cambodge et le Laos ont accepté la présence française. Le Vietminh est resté fort au Nord, mais le mouvement était moins fort qu'au début septembre. Ho ne voulait pas parler avec les Français dans une position de faiblesse. De Gaulle avait compris, par son intermédiaire Jean Sainteny, au cours de l'automne que les points de vue de Ho étaient trop éloignés de ses propres points de vue sur le Vietnam et l'Indochine. Le Général a commencé de chercher d'autres solutions.

Quand le général Leclerc est arrivé sur place en octobre il a demandé au général de Gaulle une nouvelle déclaration pour s'adapter à la nouvelle situation. Mais le Général n'a pas changé sa déclaration de mars. La reconnaissance de l'Indochine française par les Etats-Unis, le déploiement des soldats dans la région et le retour prévu du prince Vinh San, ont fait que de Gaulle ne ressentait pas le besoin de faire une nouvelle déclaration.

La Révolution vietnamienne n'a pas changé la politique du Général, mais a accéléré ses démarches. Sa politique et sa stratégie étaient toujours de déployer des troupes françaises dans la péninsule et de reprendre le contrôle de la colonie. Quand l'ordre aura été rétabli le Général

sera prêt à négocier le futur statut de l'Indochine avec les Vietnamiens ou plutôt les Vietnamiens prêts à accepter un rôle français en Indochine.

Il faut rappeler qu'avant la guerre, de Gaulle a peu participé à la vie politique. Avant la guerre il n'était qu'un colonel avec des opinions bien arrêtées et iconoclastes sur l'organisation de l'armée française. La politique coloniale menée avant le 18 juin 1940 n'était pas sa politique ni de sa responsabilité. Ses déclarations politiques pendant la guerre étaient parmi les premières qu'il avait formulées. Il a formé sa politique coloniale au cours de la guerre. Le général avait eu un séjour au Levant, mais il n'avait pas de liens à la politique coloniale d'avant-guerre menée par les différents gouvernements à Paris. Son seul rapport à l'Empire était son ambition de le reconquérir.

5.1.2 La puissance nationale

Selon Turpin le général de Gaulle et les politiciens français étaient trop préoccupés par la notion de puissance nationale. Ils voyaient les territoires d'outre-mer comme un instrument indispensable pour le redressement du pays. Et l'historien a raison. Le général de Gaulle avait promis de remettre le pays dans la situation d'avant-guerre, et l'Indochine était française en 1939. La France a aussi réussi à se placer parmi les pays victorieux de la Deuxième Guerre mondiale, et un pays qui a gagné la guerre, ne doit pas perdre pas de territoires.

Selon Turpin, de Gaulle était pour les droits et libertés des autochtones, mais il dit aussi que devant le choix entre les droits des autochtones et les intérêts de la France, de Gaulle a choisi les intérêts de la France. Ce mémoire ne montre pas que le Général a dû faire ce choix. Son but était de garder l'Indochine française, donc il a maintenu les liens entre l'Indochine et la France, mais en même temps il a de son mieux, dans ses déclarations, promis des libertés, des droits et plus de chances de travail aux autochtones. Quand de Gaulle a fait appel au prince Vinh San pour qu'il vienne en France il l'a fait parce que le Prince était favorable à la présence française en Indochine, mais aussi parce qu'il croyait que le Prince pouvait l'aider à résoudre les problèmes au Vietnam. Il semble que de Gaulle s'estimât capable de sauvegarder en même temps les intérêts français et répondre aux aspirations indochinoises.

5.1.3 Quelle indépendance ?

Quand le général de Gaulle a parlé d'indépendance pour l'Indochine il a parlé d'indépendance dans le cadre de l'Union française. Turpin demande quelle indépendance dans le cadre de

cette union ? Selon lui, nous ne pouvons pas dire que la politique du Général ait été libérale. Mais ce mémoire montre qu'en 1945, par rapport à la situation mondiale, l'indépendance prévue par le Général était la seule possible. Le président Roosevelt parlait de l'indépendance dans le cadre d'un trusteeship international et de Gaulle parlait de l'indépendance dans le cadre de l'Union française, un cadre dans lequel les pays de l'Indochine pourraient se moderniser, se développer et évoluer. Aujourd'hui nous n'aurions pas accepté cette indépendance. Nous trouvons pourtant qu'en 1945 la politique du général de Gaulle était moderne par rapport à la politique d'avant-guerre. Nous avons aussi vu que le général de Gaulle était prêt à aller assez loin pour satisfaire le prince Vinh San, malheureusement nous ne saurons jamais jusqu'à quel point. D'après Philippe de Gaulle, le général Leclerc avait l'ordre de procéder à une décolonisation et le corps expéditionnaire n'allait pas reconquérir l'Indochine, mais y rétablir l'ordre. Selon Isoart la déclaration du 24 mars 1945 était le point de départ de négociations avec les autochtones. Laisser tomber l'Indochine après le coup japonais et la fin de l'administration française en mars 1945 était inacceptable pour de Gaulle, car selon de Gaulle la France ; « (...) ne sort pas d'une colonisation n'importe comment, sinon c'est l'anarchie. »³³⁶ Nous devons donc voir les efforts du Général à l'automne 1945 comme les premiers pas sur le chemin de l'indépendance, alors qu'en 1945 l'indépendance était impensable pour la société internationale.

Ce mémoire a montré que juger la politique du général de Gaulle dépassée et accuser le Général de ne pas comprendre les changements de son temps n'est pas complètement raisonnable. Le général de Gaulle a tenu sa promesse aux Français. Grâce à lui la France a combattu au côté des alliés pendant la Deuxième Guerre mondiale et grâce à lui la France a participé au désarmement des Japonais et remis le pied en Indochine. En même temps il a développé une toute nouvelle politique coloniale pour la France.

5.2 Le résultat de la politique de Charles de Gaulle est-il donc la guerre ?

Le général de Gaulle est resté ferme dans sa politique indochinoise depuis le début de la Deuxième Guerre mondiale ; garder la colonie par la participation à la libération de l'Indochine. Il a réussi. En même temps il a promis aux autochtones un nouveau statut pour l'Indochine française et une nouvelle politique coloniale, une promesse qu'il n'a pas tenue. Quand il a quitté son poste le 20 janvier 1946 il a encouragé l'amiral d'Argenlieu et le général Leclerc à continuer sa politique. D'Argenlieu et Leclerc sont restés à leurs postes et selon

³³⁶ Gaulle, Philippe de, *De Gaulle mon père*, Paris, 2003, p. 499

Turpin d'Argenlieu a continué la ligne politique du général de Gaulle.³³⁷ Turpin écrit aussi que les gouvernements à Paris qui ont succédé à celui du général de Gaulle ont également suivi sa ligne politique, au moins ils n'en ont pas établi une nouvelle. Partant nous pouvons dire que oui la politique de général de Gaulle a abouti à la guerre d'Indochine. Mais, il y a aussi une autre perspective. Turpin dit aussi :

« (...) le cadre général de la politique indochinoise (...) définie pas de Gaulle (...) [était] maintenu car aucun gouvernement (...) n'eut la volonté, le courage ou la capacité de réexaminer la question(...). »³³⁸

Donc nous pouvons également dire qu'ils n'ont eu ni la volonté, ni le courage ni la capacité d'appliquer la politique du Général. En plus les hommes politiques qui ont succédé à de Gaulle auraient pu changer de politique, auraient pu changer d'équipe en Indochine et ils auraient pu donner la priorité au problème indochinois. Mais ils ne l'ont pas fait. Pour eux l'Indochine française n'était plus une priorité.

Nous ne saurons pas si la guerre d'Indochine aurait pu être évitée si de Gaulle était resté au pouvoir et nous ne saurons pas si une autre politique menée par de Gaulle jusqu'à son départ aurait pu changer le destin de l'Indochine. Mais ce mémoire montre que la politique du Général était moderne par rapport à celle des autres politiciens en France et de ses alliés. Les grandes puissances partageaient l'avis du général de Gaulle que la France avait des droits en Indochine. La guerre d'Indochine a éclaté onze mois après le départ du Général. Pour trouver les vrais responsables de la guerre il faut chercher parmi les politiciens en France qui ont précédé et succédé à de Gaulle. Il faut surtout chercher au Vietnam. Probablement aucune politique française n'aurait pu empêcher la guerre au Vietnam. Le mouvement indépendantiste avait un dynamisme difficile à contenir. Pour les Vietnamiens la déclaration du 24 mars 1945 était dépassée. La résistance vietnamienne aurait probablement combattu et empêché toutes autres tentatives françaises de se rétablir au pays. Plus qu'avant les forces indépendantistes étaient unies derrière Ho. Il faut voir ces forces intérieures du Vietnam pour comprendre le déclenchement de la guerre. Les forces extérieures étaient aussi unies, derrière la France. Aujourd'hui nous pouvons dire que c'était trop tard et que la guerre était inévitable. Au cours des événements en 1946 les forces intérieures, au Vietnam, se sont montrées les plus fortes.

³³⁷ Turpin, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, 2005, p. 15

³³⁸ Ibid. p. 570

Finalemant il y a un dernier scenario, où la France n'était pas revenue en Indochine. Même si les Vietnamiens étaient plus unis que jamais, il y avait toujours des conflits internes. Sans le retour des Français nous aurions probablement eu une guerre civile.

Chronologie

1940

Juin

1 : Le colonel de Gaulle est promu général

4 : Le général de Gaulle est nommé sous-secrétaire d'Etat à la Défense nationale et la Guerre

17 : De Gaulle part pour Londres

18 : L'appel du général de Gaulle à BBC de Londres

24 : De Gaulle envoie un télégramme à quelques fideles dans l'Empire et les invite à continuer le combat avec lui

Juillet

20 : Le général Catroux est remplacé par l'amiral Decoux comme gouverneur général en Indochine

Août

30 : Accord franco-japonais sur l'Indochine

Septembre

16 : Télégramme envoyé par l'Inspecteur général des Colonies et Directeur des finances en Indochine, Jacques Cazaux, au général de Gaulle, où Cazaux exprime sa loyauté à l'alliance franco-britannique et à de Gaulle

27 : Le pacte tripartite entre les trois pays de l'Axe est signé

1941

Mai

10-19 : Ho Chi Minh revient en Indochine, conférence du PCI

Juillet

9 : L'amiral d'Argenlieu est nommé haut-commissaire pour le Pacifique par de Gaulle

Août

14 : La Charte atlantique est signée par Churchill et Roosevelt

Septembre

8 : Le PCI change de nom pour s'appeler le Vietminh

Novembre

28 : L'amiral d'Argenlieu est nommé commissaire national délégué pour le Pacifique par de Gaulle avec la responsabilité de diriger la politique des comités de la France libre en Extrême-Orient

Décembre

7 : Attaque japonaise contre Pearl Harbor

8 : De Gaulle déclare la guerre au Japon

24 : La France libre a repris le contrôle des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, sur la côte canadienne

1942

Janvier

1 : De Gaulle signe la Charte atlantique

19 : Premier entretien de la France libre avec le gouvernement américain

Avril

L'ambassadeur américain à Vichy quitte son poste

Août

Ho Chi Minh est arrêté par les Chinois

Novembre

Les Etats-Unis rompent définitivement avec le régime de Vichy

1943

Août

1 : La Chine rompt avec le régime de Vichy

Septembre

Ho Chi Minh est libéré

Octobre

4 : Le général Blaizot est nommé commandant en chef de la mission militaire française pour l'Extrême-Orient

Décembre

8 : Déclaration sur l'Indochine du général de Gaulle

1944

Janvier

19 : Ouverture de la conférence de Brazzaville

21 : Le général de Gaulle arrête le plan de défense de l'Indochine

Février

29 : Le général de Gaulle écrit une lettre au général Mordant en Indochine sur la situation en Indochine. La lettre sera délivrée par le commandant Langlade en juillet

Mai

9 : Le commandant de Langlade est nommé chef de la Direction générale des services secrets en Extrême-Orient

Juin

6 : Débarquement allié en Normandie

14 : Retour du général de Gaulle en France, à Bayeux.

Juillet

5 : De Langlade est parachuté en Indochine

6 : Rencontre entre de Langlade et Mordant en Indochine, Langlade donne la lettre du 29 février sur la situation en Indochine du général de Gaulle à Mordant

Août

23 : Le général Mordant est nommé délégué général du CFNL et chef de la résistance en Indochine

25 : Accueil triomphale du général de Gaulle à Paris

Octobre

23 : Les Etats-Unis, puis la Chine reconnaissent le GPRF

1945

Janvier

26 : Directive du général de Gaulle sur la situation en Indochine et les deux scénarios possibles

Mars

9 : Le coup japonais en Indochine, la fin de l'administration française en Indochine

10 : Télégramme du général de Gaulle au général Mordant où il encourage la résistance intérieure de l'Indochine

11 : Proclamation de l'indépendance du Laos, du Cambodge et du Vietnam

24 : Déclaration du GPRF sur l'Indochine

Avril

12 : Mort de Roosevelt

25 : Ouverture de la conférence de San Francisco qui est le prélude des Nations Unies

Mai

Fin : Le prince Vinh San arrive en France

Juillet

17 : Ouverture de la conférence de Potsdam

Août

6 : La première bombe atomique tombe sur Hiroshima

10 : La deuxième bombe atomique tombe sur Nagasaki

14 : Capitulation du Japon

17 : L'amiral d'Argenlieu est nommé haut-commissaire en Indochine et le général Leclerc est nommé général commandant supérieur des troupes françaises par de Gaulle

18 : Le Vietminh prend le contrôle de Hanoi

20 : Le Vietminh prend le contrôle de Saigon

22 : Jean Cedile est parachuté dans le sud du Vietnam

22 : Jean Sainteny est parachuté dans le nord du Vietnam et arrive à Hanoi

23 : L'empereur du Vietnam, Bao Dai abdique

Septembre

2 : Proclamation de la République démocratique de Vietnam

12 : Arrivées des premiers soldats français à Saigon

Octobre

2 : Le général Leclerc arrive à Saigon

Décembre

14 : Rencontre entre de Gaulle et Vinh San

24 : Mort accidentelle de Vinh San

1946

Janvier

20 : Le général de Gaulle quitte son poste comme président du GPRF

Décembre

19 : La guerre d'Indochine commence

BIBLIOGRAPHIE

AGULHON, Maurice, NOUSCHI, André et SCHOR, Ralph, *La France de 1940 à nos jours*, Nathan, Paris 1995, 3^e édition 2002

ANDRIEU, Claire, BRAUD, Philippe et PIKETTY, Guillaume, *Dictionnaire de Gaulle*, Editions Robert Laffont, Paris, 2006

AZEMA, Jean-Pierre, *De Munich à la Libération 1938-1944 – Nouvelle Histoire de la France Contemporaine – 14*, Editions du Seuil, Paris, 1979

BELL, P.M.H., *The Origins of the Second World War in Europe*, second edition, Pearson, Angleterre, 1997

BODIN, Michel, *Dictionnaire de la guerre d'Indochine 1945-1954*, Institut de stratégie comparée Economica, Paris, 2004

BRADLEY, Mark Philip, *Imagining Vietnam & America – the making of postcolonial Vietnam, 1919-1950*, North Carolina Press, Chapell Hill, 2000

BROCHEUX, Pierre et Hémerly, Daniel, *Indochine la colonisation ambiguë 1858-1954*, Editions La Découverte, Paris, 1995

CESARI, Laurent, *L'Indochine en guerre 1945-1993*, Edition Belin, Paris, 1995

CHURCHILL, Winston, *Den annen verdenskrig – Amerika i krig*, J.W. Cappelens forlag, Oslo, 1950, Bind VI

CHURCHILL, Winston, *Den annen verdenskrig – Jernteppet*, J.W. Cappelens forlag, Oslo, 1954, Bind XII

DAC XUAN, MAI LUAN et TRAN DAN TIEN, *Ho Chi Minh From Childhood to President of Vietnam*, The Gioi Publishers, Vietnam, 2005

- DAHL, Ottar, *Grunntrekk i historieforskningens metodelære*, Universitetsforlaget AS, 2. utgave, 8. opplag, 2002, Oslo
- DALLOZ, Jacques, *La guerre d'Indochine 1945-1954*, Editions du Seuil, Paris, 1987
- DALLOZ, Jacques, *Dictionnaire de la guerre d'Indochine 1945-1954*, Armand Colin, Paris, 2006
- ELLIOTT, David W.P., *The Vietnamese War – Revolution and Social Change in the Mekong Delta 1930-1975*, M.E. Sharpe, New York, 2003
- GAULLE, Charles de, *Mémoires de guerre – L'appel 1940-1942*, Librairie Plon, Paris, 1954
- GAULLE, Charles de, *Mémoires de guerre – L'unité 1942-1944*, Librairie Plon, Paris, 1956
- GAULLE, Charles de, *Mémoires de guerre – Le salut 1944-1946*, Librairie Plon, Paris, 1960
- GAULLE, Charles de, *Mémoires d'espoir – Le Renouveau 1958-1962*, Plon, Paris, 1970
- GAULLE, Charles de, *Lettres, notes et carnets – mai 1945 à juin 1951*, Plon, Paris 1984
- GAULLE, Charles de, *Discours et messages – Pendant la guerre 1940-1946*, Librairie Plon, Paris, 1970
- GAULLE, Charles de, *Discours et messages – Dans l'attente 1946-1958*, Librairie Plon, Paris, 1970
- GAULLE, Philippe de, *De Gaulle mon père – entretiens avec Michel Tauriac*, Plon, Paris, 2003
- GAUTIER, Georges, *La fin de l'Indochine française*, Société de Production Littéraire, Paris, 1978

- GRAS, Yves, *Histoire de la guerre d'Indochine*, Editions Denoël, 1992
- GRIMAL, Henri, *La décolonisation de 1919 à 1963*, Armand Colin, Paris, 1965
- INSTITUT CHARLES DE GAULLE, *Le général de Gaulle et l'Indochine 1940-1946 – Colloque tenu par l'Institut Charles de Gaulles le 20 et 21 février 1981*, Plon, Paris, 1982
- KIERNAM, Ben, *How Pol Pot came to power, Colonialism, Nationalism and Communism in Cambodia, 1930-1975*, second edition, Yale University Press, New Haven, 2004
- LACOUTURE, Jean, *Ho Chi Minh*, Allen Lane The Penguin Press, London 1968
- LACOUTURE, Jean, *De Gaulle II – La politique 1944-1959*, Editions du Seuil, Paris, 1985
- MOUNTBATTEN, Louis, *Post surrender tasks Section E of the Report to the Combined Chiefs of Staff*, Her Majesty's stationary office, London, 1969
- PHAN, Bernard, *Colonisations et décolonisations françaises depuis 1850*, Armand Colin, Paris, 1995
- RIOUX, Jean-Pierre, *La France de la Quatrième République 1944-1952 – Nouvelle Histoire de la France Contemporaine – 15*, Editions du Seuil, Paris, 1980
- RUSCIO, Alain, *La Guerre française d'Indochine 1945-1954*, Editions Complexe, Bruxelles, 1992
- RUSCIO, Alain, *La Décolonisation tragique*, Messidor/Editions sociales, Paris 1987
- SABATTIER, G., *Le destin de l'Indochine – Souvenirs et Documents 1941-1951*, Librairie Plon, Paris, 1952
- SAINTENY, Jean, *Face à Ho Chi Minh*, Editions Seghers, Paris, 1970

SMITH, Tony, *The End of the European Empire – Decolonization after World War II*, D.C. Heath and Company, USA 1975

TURPIN, Frédéric, *De Gaulle, les gaullistes et l'Indochine 1940-1956*, Les Indes Savantes, Paris, 2005

TØNNESSON, Stein, *The Vietnamese Revolution of 1945*, SAGE Publications, London, 1991

TØNNESSON, Stein, *The Outbreak of the war in Indochina 1946*, l'Université d'Oslo, Oslo, 1982

VILLATOUX, Paul et Marie-Catherine, *La République et son armée face au « péril subversif »*, Les Indes Savantes, 2005

YACONO, Xavier, *Les étapes de la décolonisation française*, Presse universitaires de France, Paris, 1971

Grand Dictionnaire encyclopédique, Larousse

Sites internet :

<http://www.un.org/aboutun/sanfrancisco/history.html>

<http://www.un.org/aboutun/charter/>

<http://www.un.org/french/aboutun/charter/history/dumbartoak&yalta.html>

<http://www.cnn.com/SPECIALS/cold.war/episodes/01/documents/un.charter.html>

<http://www.cnn.com/SPECIALS/cold.war/episodes/01/documents/potsdam.html>

<http://www.cnn.com/SPECIALS/cold.war/episodes/01/index.html>

http://www.pbs.org/wgbh/amex/truman/psources/ps_potsdam.html

<http://www.pbs.org/wgbh/amex/truman/psources/index.html>

<http://www.herodote.net/19450717.htm>

http://www.bibliomonde.com/pages/fiche-livre.php3?id_ouvrage=3468

<http://www.universalis.fr/corpus-universalis/25/T313123/T313123/universalis/T313123.htm>

<http://membres.lycos.fr/catherinejolin/methode.html>

<http://www.cdrummond.qc.ca/cegep/schumaines/Professeurs/Corbeil/metier/Methohist.htm>

<http://www.memoresist.org/Les-rapports-entre-les-Etats-Unis>

<http://www.ena.lu>

<http://www.woodrowwilson.org/>

<http://www.charles-de-gaulle.org/dossier/18juin/temoignages/appel.htm>

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/39/Atlantic_Charter_%28color%29.jpg

Photos



Le palais du gouverneur général français à Hanoi.



Le mausolée Ho Chi Minh à Hanoi.



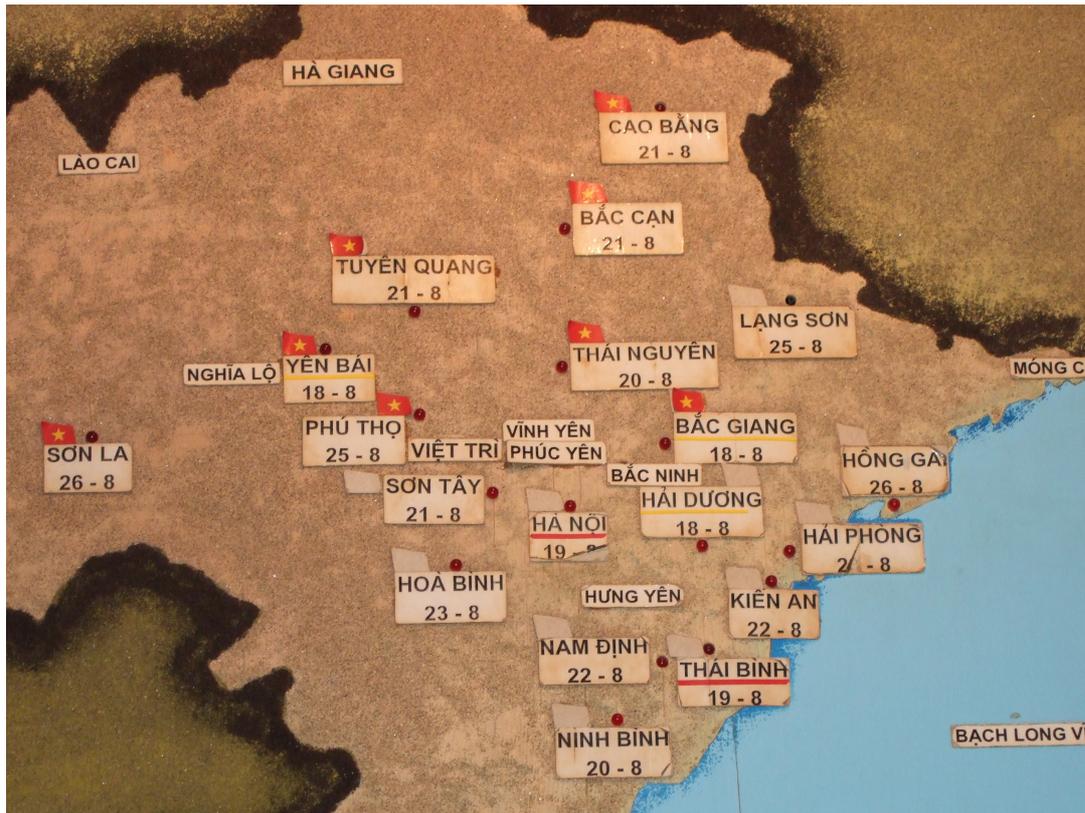
Statue de Ho Chi Minh au musée Ho Chi Minh à Hanoi.



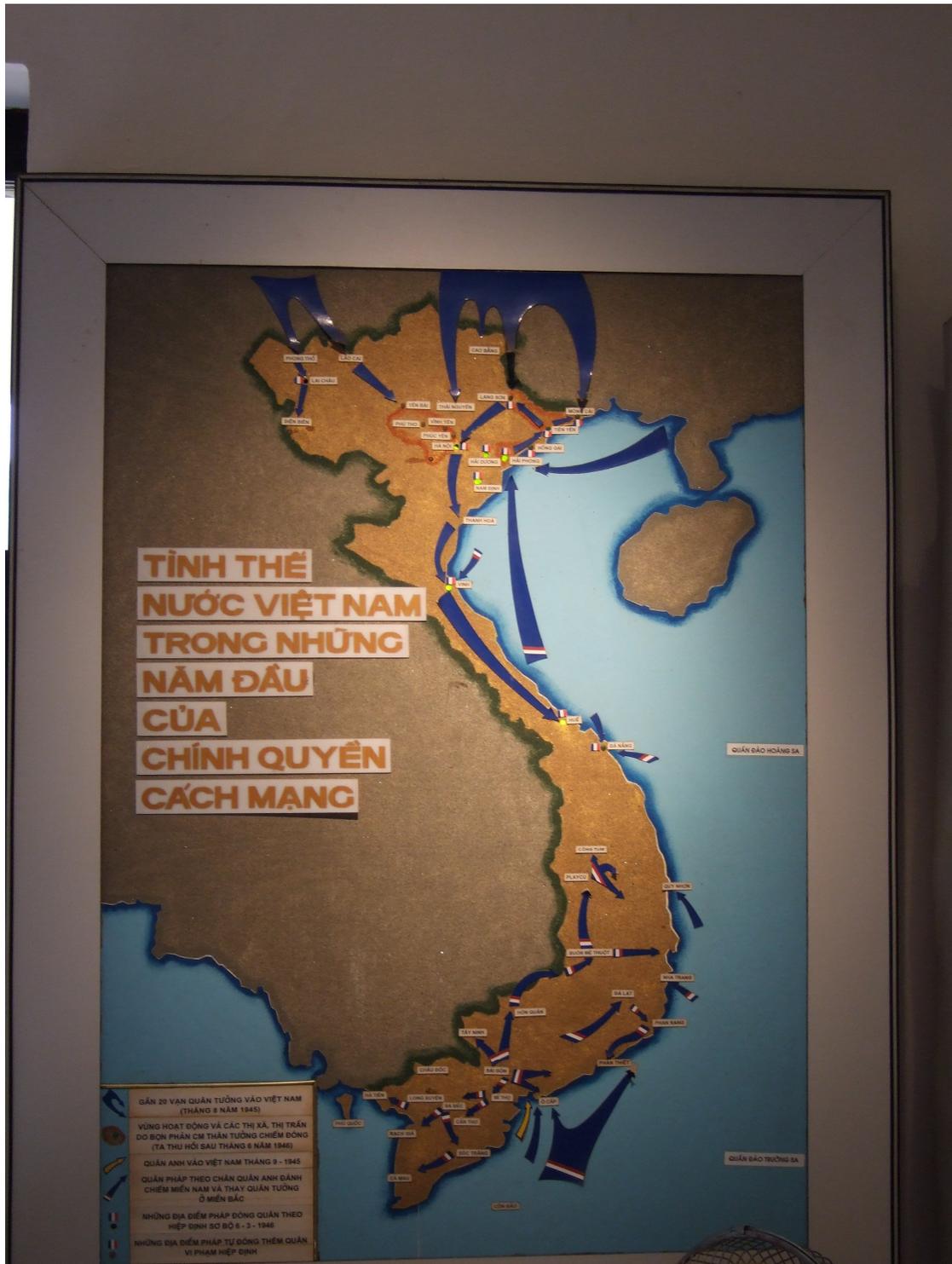
Buste du général Giap, le chef militaire du Vietminh, au Musée militaire à Hanoi.



Carte de la situation au Vietnam en août 1945 au Musée militaire à Hanoi.



L'offensive du Vietminh en août 1945 présentée au Musée militaire à Hanoi (même photo que la précédente). Selon cette carte Hanoi est prise par le Vietminh le 19 août.



Carte de la situation au Vietnam les premières années après la Révolution vietnamienne présentée au Musée militaire à Hanoi.

1. 200 000 soldats chinois de Tchang Kai-chek qui entrent au Vietnam
2. Zones contrôlées par les communistes qui sont occupées par les forces anti-communistes de Tchang Kai-chek
3. Invasion britannique en septembre 1945
4. Invasion français au sud et plus tard au nord
5. Zones occupées par les Français d'après l'accord du 6 mars 1946
6. Zones occupées par les Français illégalement



L'offensive française et britannique à l'automne 1945 présentée au Musée militaire à Hanoi (même photo que la précédente).

Toutes les photos sont prises par l'auteur.

Annexes

La déclaration du 8 décembre 1943

*Déclaration du général de Gaulle au sujet de l'Indochine,
le 8 décembre 1943.*

L'entreprise de guerre et de conquête engagée par le Japon pour imposer sa domination aux terres libres d'Extrême-Orient et du Pacifique s'est, en 1940, abattue sur l'Indochine. Privée de tous secours extérieurs, n'ayant pu recevoir des grandes démocraties, alors insuffisamment solidaires et organisées, l'aide qui lui eût été nécessaire, l'Indochine s'est vue contrainte, après une

héroïque mais vaine résistance, de subir les exigences de l'ennemi. La cession au Siam, allié du Japon, des provinces de Battambang, Siem Reap et Sisophon, et de la rive droite laotienne du Mékong, l'institution du contrôle japonais sur le Tonkin, puis l'infiltration progressive des troupes nippones sur tout le territoire de l'Indochine, ont marqué les étapes de l'invasion japonaise.

Devant cette œuvre de conquête et de force, la France Libre ne s'est jamais inclinée. Le 8 décembre 1941, le Comité national français se déclarait en état de guerre avec le Japon, au lendemain de l'agression nipponne sur Pearl Harbor. La France répudie solennellement tous les actes et abandons qui ont pu être consentis au mépris de ses droits et intérêts. Liée aux Nations Unies, elle poursuivra, à leurs côtés, la lutte jusqu'à la défaite de l'agresseur et la libération totale de tous les territoires de l'Union indochinoise.

La France, alors, de même qu'elle gardera présentes à l'esprit la noblesse et la droiture des souverains régnants d'Indochine, saura se souvenir de l'attitude fière et loyale des peuples indochinois, de la résistance qu'ils ont, à nos côtés, opposée au Japon et au Siam, de la fidélité de leur attachement à la communauté française. A ces peuples, qui ont su ainsi affirmer à la fois leur sentiment national et leur sens de la responsabilité politique, la France entend donner, au sein de la communauté française, un statut politique nouveau où, dans le cadre de l'organisation fédérale, les libertés des divers pays de l'Union seront étendues et consacrées ; où le caractère libéral des institutions sera, sans perdre la marque de la civilisation et des traditions indochinoises, accentué ; où les Indochinois, enfin, auront accès à tous les emplois et fonctions de l'État.

A cette réforme de statut politique correspondra une réforme de statut économique de l'Union qui, sur la base de l'autonomie douanière et fiscale, assurera sa prospérité et contribuera à celle des pays qui lui sont voisins.

Des relations d'amitié et de bon voisinage avec la Chine et le développement avec ce grand pays de nos relations intellectuelles et de nos rapports économiques achèveront de promettre à l'Indochine, dans le rôle qui va devenir le sien, un avenir sûr et fécond.

Ainsi la France entend-elle poursuivre, en association libre et intime avec les peuples indochinois, la mission dont elle a la charge dans le Pacifique.

La déclaration du 24 mars 1945

Déclaration du Gouvernement de la République relative à l'Indochine.

24 mars 1945.

Le Gouvernement de la République a toujours considéré que l'Indochine était appelée à tenir une place particulière dans l'organisation de la communauté française et à y jouir d'une liberté adéquate à son degré d'évolution et à ses capacités. La promesse en a été faite par la déclaration du 8 décembre 1943. Peu après, les principes de portée générale énoncés à Brazzaville sont venus préciser la volonté du gouvernement.

Aujourd'hui, l'Indochine combat. Les troupes où Indochinois et Français sont mêlés, les élites et les peuples de l'Indochine que ne sauraient abuser les manœuvres de l'ennemi, prodiguent leur courage et déploient leur résistance pour le triomphe de la cause qui est celle de toute la communauté française. Ainsi, l'Indochine s'acquiert-elle de nouveaux titres à recevoir la place à laquelle elle est appelée.

Confirmé par les événements dans ses intentions antérieures, le gouvernement estime devoir, dès à présent, définir ce que sera le statut de l'Indochine lorsqu'elle aura été libérée de l'envahisseur.

La Fédération indochinoise formera, avec la France et avec les autres parties de la communauté, une « Union française » dont les intérêts à l'extérieur seront représentés par la France. L'Indochine jouira, au sein de cette Union, d'une liberté propre.

Les ressortissants de la Fédération indochinoise seront citoyens indochinois et citoyens de l'Union française. A ce titre, sans discrimination de race, de religion ou d'origine et à égalité de mérites, ils auront accès à tous les postes et emplois fédéraux en Indochine et dans l'Union.

Les conditions suivant lesquelles la Fédération indochinoise

participera aux organismes fédéraux de l'Union française, ainsi que le statut de citoyen de l'Union française, seront fixés par l'Assemblée constituante.

L'Indochine aura un gouvernement fédéral propre, présidé par le gouverneur général et composé de ministres responsables devant lui, qui seront choisis aussi bien parmi les Indochinois que parmi les Français résidant en Indochine. Auprès du gouverneur général, un Conseil d'État, composé des plus hautes personnalités de la Fédération, sera chargé de la préparation des lois et des règlements fédéraux. Une assemblée, élue selon le mode de suffrage le mieux approprié à chacun des pays de la Fédération et où les intérêts français seront représentés, votera les taxes de toute nature, ainsi que le budget fédéral, et délibérera des projets de lois. Les traités de commerce et de bon voisinage intéressant la Fédération indochinoise seront soumis à son examen.

La liberté de pensée et de croyance, la liberté de la presse, la liberté d'association, la liberté de réunion et, d'une façon générale, les libertés démocratiques, formeront la base des lois indochinoises.

Les cinq pays qui composent la Fédération indochinoise et qui se distinguent entre eux par la civilisation, la race et les traditions garderont leur caractère propre à l'intérieur de la Fédération.

Le gouvernement général sera, dans l'intérêt de chacun, l'arbitre de tous. Les gouvernements locaux seront perfectionnés ou réformés ; les postes dans chacun de ces pays y seront spécialement ouverts à ses ressortissants.

Avec l'aide de la Métropole et à l'intérieur du système de défense générale de l'Union française, la Fédération indochinoise constituera des forces de terre, de mer et de l'air, dans lesquelles les Indochinois auront accès à tous les grades, à égalité de qualification avec le personnel provenant de la Métropole ou d'autres parties de l'Union française.

Le progrès social et culturel sera poursuivi et accéléré dans le même sens que le progrès politique et administratif.

L'Union française prendra les mesures nécessaires pour rendre l'enseignement primaire obligatoire et effectif et pour développer les enseignements secondaire et supérieur. L'étude de la langue et de la pensée locale y sera étroitement associée à la culture française.

Par la mise en œuvre d'une inspection du travail indépendante et par le développement syndical, le bien-être, l'éducation sociale et l'émancipation des travailleurs indochinois seront constamment poursuivis.

La Fédération indochinoise jouira, dans le cadre de l'Union française, d'une autonomie économique lui permettant d'atteindre son plein développement agricole, industriel et commercial et de réaliser, en particulier, l'industrialisation qui permettra à

l'Indochine de faire face à sa situation démographique. Grâce à cette autonomie et en dehors de toute réglementation discriminatoire, l'Indochine développera ses relations commerciales avec tous les autres pays et, notamment, avec la Chine, avec laquelle l'Indochine, comme l'Union française tout entière, entend avoir des relations amicales étroites.

Le statut de l'Indochine, tel qu'il vient d'être ainsi examiné, sera mis au point après consultation des organes qualifiés de l'Indochine libérée.

Ainsi, la Fédération indochinoise, dans le système de paix de l'Union française, jouira de la liberté et de l'organisation nécessaires au développement de toutes ses ressources. Elle sera à même de remplir, dans le Pacifique, le rôle qui lui revient et de faire valoir, dans l'ensemble de l'Union française, la qualité de ses élites.

Source : *Mémoires de Guerre – Le Salut*

Déclaration d'indépendance de la République démocratique du Viet-nam (Hanoi, 2 septembre 1945)

« Tous les hommes naissent égaux. Le Créateur nous a donné des droits inviolables, le droit de vivre, le droit d'être libres et le droit de réaliser notre bonheur. »

Cette parole immortelle est tirée de la Déclaration d'Indépendance des États-Unis d'Amérique en 1776. Prise dans un sens plus large, cette phrase signifie : tous les peuples sur la terre sont nés égaux ; tous les peuples ont le droit de vivre, d'être heureux, d'être libres.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de la Révolution française de 1791 proclame également : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. »

Ce sont là des vérités indéniables.

Et pourtant, pendant plus de quatre-vingts années, les colonialistes français, abusant de [sic] drapeau de la liberté [sic] de l'égalité, de la fraternité, ont violé notre terre et opprimé nos compatriotes. Leurs actes vont directement à l'encontre des idéaux d'humanité et de justice.

Dans le domaine politique, ils nous ont privés de toutes les libertés.

Ils nous ont imposé les [sic] lois inhumaines. Ils ont constitué trois régimes politiques différents dans le Nord, le Centre et le Sud du Viet Nam pour détruire notre unité nationale et empêcher l'union de notre peuple.

Ils ont construit plus de prisons que d'écoles. Ils ont sévi sans merci contre nos patriotes. Ils ont noyé nos révolutions dans les fleuves de sang. Ils ont jugulé l'opinion publique et pratiqué une politique d'obscurantisme. Ils nous ont imposé l'usage de l'opium et de l'alcool pour affaiblir notre race.

Dans le domaine économique, ils nous ont exploités jusqu'à la moelle, ils ont réduit notre peuple à la plus noire misère et saccagé impitoyablement notre pays.

Ils ont spolié nos rizières, nos mines, nos forêts, nos matières premières. Ils ont détenu le privilège d'émission des billets de banque et le monopole du commerce extérieur.

Ils ont inventé des centaines d'impôts injustifiables, acculé nos compatriotes, surtout les paysans et les commerçants, à l'extrême pauvreté.

Ils ont empêché notre bourgeoisie nationale de prospérer. Ils ont exploité nos ouvriers de la manière la plus barbare.

En automne 1940, quand les fascistes japonais, en vue de combattre les Alliés, ont envahi l'Indochine pour organiser de nouvelles bases de guerre, les colonialistes français se sont rendus à genoux pour leur livrer leur pays.

Depuis, notre peuple, sous le double joug japonais et français, a été saigné littéralement. Le résultat a été terrifiant. Dans les derniers mois de l'année passée et le début de cette année, du Quang Tri au Nord Viet Nam, plus de deux millions de nos compatriotes sont morts de faim.

Le 9 mars dernier, les Japonais désarmèrent les troupes françaises. Les colonialistes français se sont enfuis ou se sont rendus. Ainsi, bien loin de nous « protéger » en l'espace de cinq ans, ils ont par deux fois vendu notre pays aux Japonais.

Avant le 9 mars, à plusieurs reprises, la Ligue Viet Minh a invité les Français à se joindre à elle pour lutter contre les Japonais. Les colonialistes français, au lieu de répondre à cet appel, ont sévi de plus belle contre les partisans du Viet Minh. Lors de leur débandade, ils sont allés jusqu'à assassiner un grand nombre de prisonniers politiques incarcérés à Yen Bay et à Cao Bang.

Malgré tout cela, nos compatriotes ont continué à garder à l'égard des Français une attitude clémentine et humaine. Après les événements du 9 mars, la Ligue Viet Minh a aidé de nombreux Français à passer la frontière, en a sauvé d'autres de prisons nippones et a protégé la vie et les biens de tous les Français.

En fait, depuis l'automne de 1940, notre pays a cessé d'être une colonie française pour devenir une possession nipponne.

Après la reddition des Japonais, notre peuple tout entier s'est dressé pour reconquérir sa souveraineté nationale et a fondé la République démocratique du Viet Nam.

La vérité est que notre peuple a repris son indépendance des mains des Japonais et non de celles des Français.

Les Français s'enfuient, les Japonais se rendent, l'empereur Bao Dai abdique. Notre peuple a brisé toutes les chaînes qui ont pesé sur nous durant près d'un siècle, pour faire de notre Viet Nam un pays indépendant. Notre peuple a, du même coup, renversé le régime monarchique établi depuis des dizaines de siècles, pour fonder la République démocratique.

Pour ces raisons, nous, membres du gouvernement provisoire, déclarons, au nom du peuple du Viet Nam tout entier, nous affranchir complètement de tout rapport colonial avec la France impérialiste, annuler tous les traités que la France a signés au sujet du Viet Nam, abolir tous les privilèges que les Français se sont arrogés sur notre territoire.

Tout le peuple du Viet Nam, animé d'une même volonté, est déterminé à lutter jusqu'au bout contre toute tentative d'agression de la part des colonialistes français.

Nous sommes convaincus que les Alliés qui ont reconnu les principes de l'égalité des peuples aux conférences de Téhéran et de San Francisco, ne peuvent pas ne pas reconnaître l'indépendance du Viet Nam.

Un peuple qui s'est obstinément opposé à la domination française pendant plus de quatre-vingts ans, un peuple qui, durant ces années, s'est résolument rangé du côté des Alliés pour lutter contre le fascisme, ce peuple a le droit d'être libre, ce peuple a le droit d'être indépendant.

Pour ces raisons, nous, membres du gouvernement provisoire de la République démocratique du Viet Nam, proclamons solennellement au monde entier :

Le Viet Nam a le droit d'être libre et indépendant et, en fait, est devenu un pays libre et indépendant. Tout le peuple du Viet Nam est décidé à mobiliser toutes ses forces spirituelles et matérielles, à sacrifier sa vie et ses biens pour garder son droit à la liberté et à l'indépendance.

Source:

RUSCIO, Alain, *Hô Chi Minh, Textes 1914 – 1969*, L'Harmattan, Paris 1990, p. 112-115.

Copyright

© L'Harmattan

Ce document est disponible sur European NAVigator, www.ena.lu,
<http://www.ena.lu?lang=1&doc=3364>

Les 14 points de Woodrow Wilson du 8 janvier 1918

Gentlemen of the Congress...

It will be our wish and purpose that the processes of peace, when they are begun, shall be absolutely open and that they shall involve and permit henceforth no secret understandings of any kind. The day of conquest and aggrandizement is gone by; so is also the day of secret covenants entered into in the interest of particular governments and likely at some unlooked-for moment to upset the peace of the world.

It is this happy fact, now clear to the view of every public man whose thoughts do not still linger in an age that is dead and gone, which makes it possible for every nation whose purposes are consistent with justice and the peace of the world to avow now or at any other time the objects it has in view.

We entered this war because violations of right had occurred which touched us to the quick and made the life of our own people impossible unless they were corrected and the world secured once for all against their recurrence. What we demand in this war, therefore, is nothing peculiar to ourselves.

It is that the world be made fit and safe to live in; and particularly that it be made safe for every peace-loving nation which, like our own, wishes to live its own life, determine its own institutions, be assured of justice and fair dealing by the other peoples of the world as against force and selfish aggression. All the peoples of the world are in effect partners in this interest, and for our own part we see very clearly that unless justice be done to others it will not be done to us. The program of the world's peace, therefore, is our program; and that program, the only possible program, as we see it, is this:

- I. Open covenants of peace, openly arrived at, after which there shall be no private international understandings of any kind but diplomacy shall proceed always frankly and in the public view.
- II. Absolute freedom of navigation upon the seas, outside territorial waters, alike in peace and in war, except as the seas may be closed in whole or in part by international action for the enforcement of international covenants.
- III. The removal, so far as possible, of all economic barriers and the establishment of an equality of trade conditions among all the nations consenting to the peace and associating themselves for its maintenance.
- IV. Adequate guarantees given and taken that national armaments will be reduced to the lowest point consistent with domestic safety.
- V. A free, open-minded, and absolutely impartial adjustment of all colonial claims, based upon a strict observance of the principle that in determining all such questions of sovereignty the interests of the populations concerned must have equal weight with the equitable claims of the government whose title is to be determined.
- VI. The evacuation of all Russian territory and such a settlement of all questions affecting Russia as will secure the best and freest cooperation of the other nations of

the world in obtaining for her an unhampered and unembarrassed opportunity for the independent determination of her own political development and national policy and assure her of a sincere welcome into the society of free nations under institutions of her own choosing; and, more than a welcome, assistance also of every kind that she may need and may herself desire. The treatment accorded Russia by her sister nations in the months to come will be the acid test of their good will, of their comprehension of her needs as distinguished from their own interests, and of their intelligent and unselfish sympathy.

VII. Belgium, the whole world will agree, must be evacuated and restored, without any attempt to limit the sovereignty which she enjoys in common with all other free nations. No other single act will serve as this will serve to restore confidence among the nations in the laws which they have themselves set and determined for the government of their relations with one another. Without this healing act the whole structure and validity of international law is forever impaired.

VIII. All French territory should be freed and the invaded portions restored, and the wrong done to France by Prussia in 1871 in the matter of Alsace-Lorraine, which has unsettled the peace of the world for nearly fifty years, should be righted, in order that peace may once more be made secure in the interest of all.

IX. A readjustment of the frontiers of Italy should be effected along clearly recognizable lines of nationality.

X. The peoples of Austria-Hungary, whose place among the nations we wish to see safeguarded and assured, should be accorded the freest opportunity of autonomous development.

XI. Rumania, Serbia, and Montenegro should be evacuated; occupied territories restored; Serbia accorded free and secure access to the sea; and the relations of the several Balkan states to one another determined by friendly counsel along historically established lines of allegiance and nationality; and international guarantees of the political and economic independence and territorial integrity of the several Balkan states should be entered into.

XII. The Turkish portions of the present Ottoman Empire should be assured a secure sovereignty, but the other nationalities which are now under Turkish rule should be assured an undoubted security of life and an absolutely unmolested opportunity of an autonomous development, and the Dardanelles should be permanently opened as a free passage to the ships and commerce of all nations under international guarantees.

XIII. An independent Polish state should be erected which should include the territories inhabited by indisputably Polish populations, which should be assured a free and secure access to the sea, and whose political and economic independence and territorial integrity should be guaranteed by international covenant.

XIV. A general association of nations must be formed under specific covenants for the purpose of affording mutual guarantees of political independence and territorial integrity to great and small states alike.

In regard to these essential rectifications of wrong and assertions of right we feel ourselves to be intimate partners of all the governments and peoples associated together against the Imperialists. We cannot be separated in interest or divided in purpose. We stand together until the end.

For such arrangements and covenants we are willing to fight and to continue to fight until they are achieved; but only because we wish the right to prevail and desire a just and stable peace such as can be secured only by removing the chief provocations to war, which this program does not remove.

We have no jealousy of German greatness, and there is nothing in this program that impairs it. We grudge her no achievement or distinction of learning or of pacific enterprise such as have made her record very bright and very enviable. We do not wish to injure her or to block in any way her legitimate influence or power.

We do not wish to fight her either with arms or with hostile arrangements of trade if she is willing to associate herself with us and the other peace-loving nations of the world in covenants of justice and law and fair dealing. We wish her only to accept a place of equality among the peoples of the world, - the new world in which we now live, - instead of a place of mastery.

Neither do we presume to suggest to her any alteration or modification of her institutions. But it is necessary, we must frankly say, and necessary as a preliminary to any intelligent dealings with her on our part, that we should know whom her spokesmen speak for when they speak to us, whether for the Reichstag majority or for the military party and the men whose creed is imperial domination.

We have spoken now, surely, in terms too concrete to admit of any further doubt or question. An evident principle runs through the whole program I have outlined. It is the principle of justice to all peoples and nationalities, and their right to live on equal terms of liberty and safety with one another, whether they be strong or weak.

Unless this principle be made its foundation no part of the structure of international justice can stand. The people of the United States could act upon no other principle; and to the vindication of this principle they are ready to devote their lives, their honour, and everything that they possess. The moral climax of this the culminating and final war for human liberty has come, and they are ready to put their own strength, their own highest purpose, their own integrity and devotion to the test.

Source : http://www.woodrowwilson.org/usr_doc/14_Points.doc
<http://www.woodrowwilson.org/>

L'appel du 18 juin 1940

Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne, de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des Etats-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire malheureux de notre pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances, n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens nécessaires pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

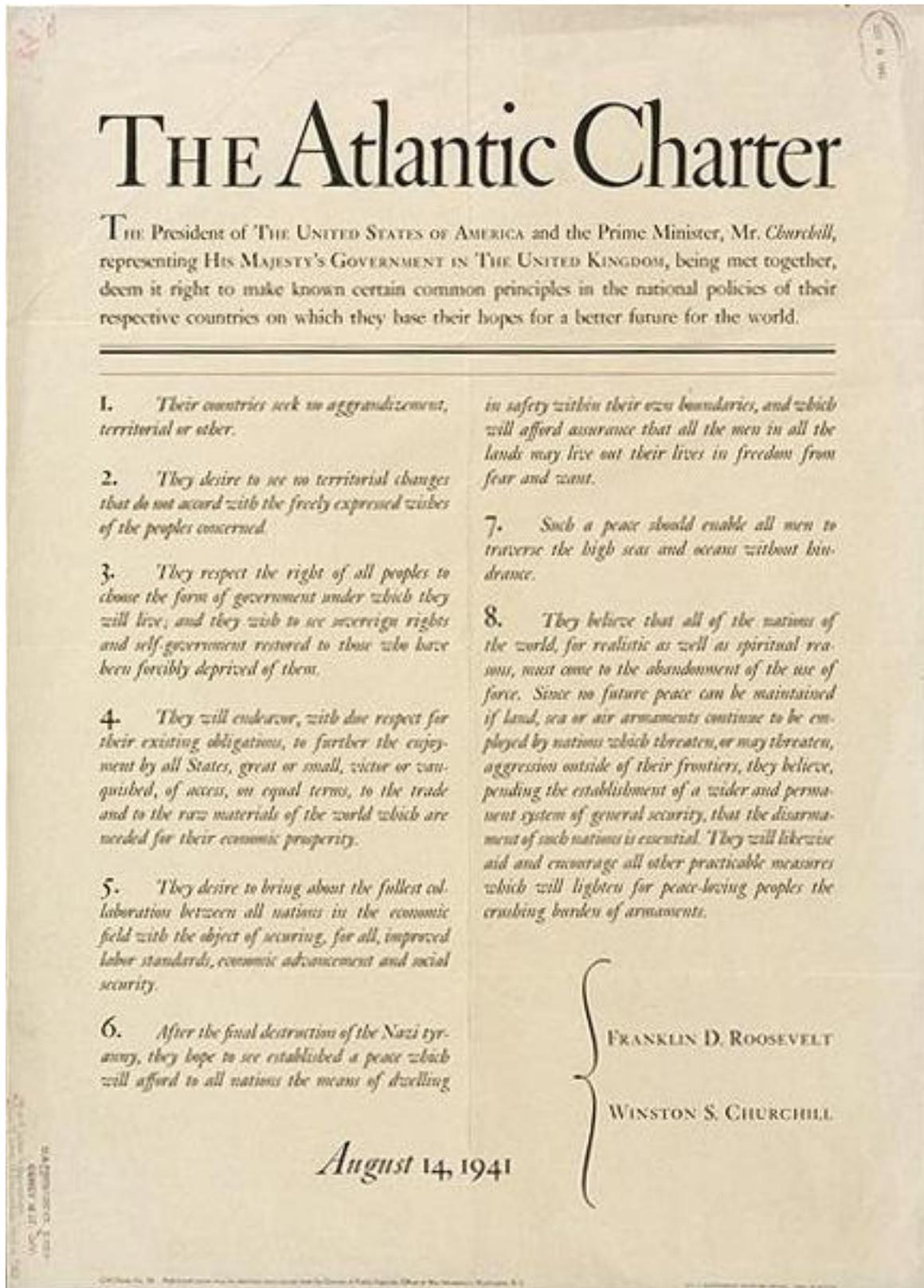
Moi, Général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialistes des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres.

Source : <http://www.charles-de-gaulle.org/dossier/18juin/temoignages/appel.htm>

Le Charte atlantique



Source :

http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/3/39/Atlantic_Charter_%28color%29.jpg